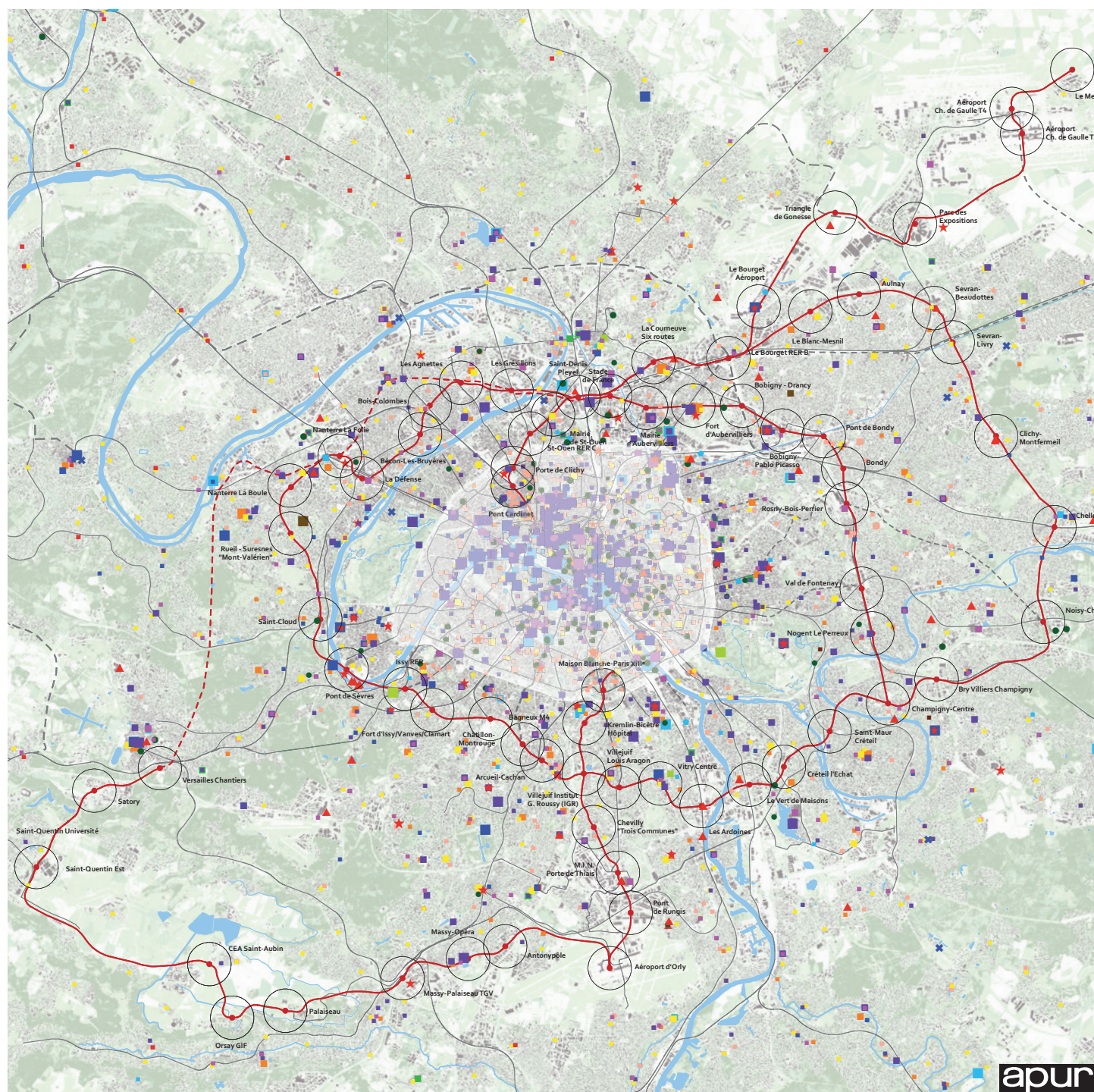
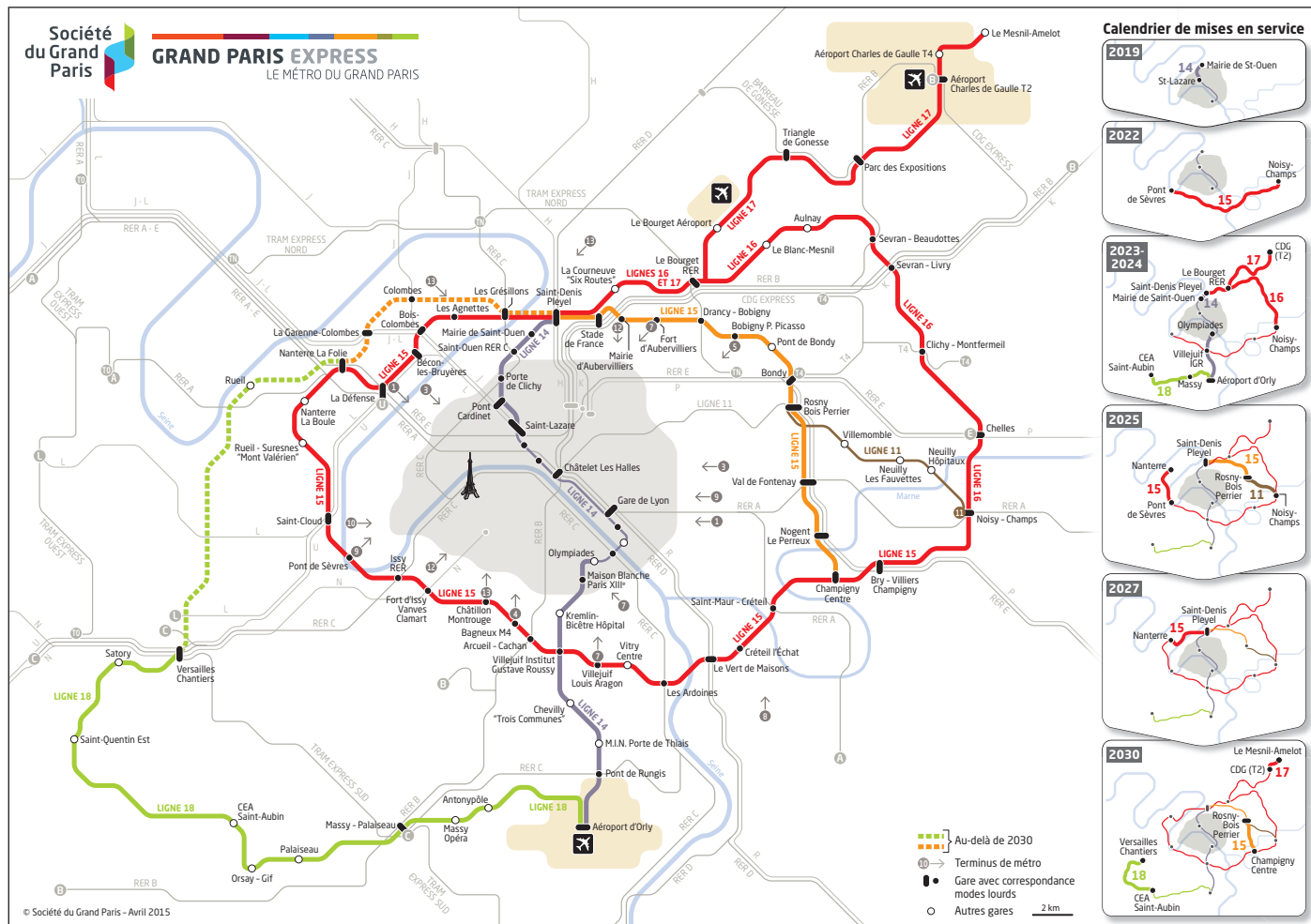


Grand Paris Express et lieux culturels





Directrice de la publication : Dominique Alba

Étude réalisée par : Anne-Marie Villot et Cédric Morbu (stagiaire EIVP)

Sous la direction de : Patricia Pelloux

Cartographie : Jean-Christophe Bonijol, Julien Gicquel, Jennifer Poitou et Anne Servais

Avec la participation de : la Direction Régionale des Affaires Culturelles (coordination Christophe Lemaire) et Pierre-Émanuel Bécherand (SGP)

Maquette : Apur

www.apur.org

Sommaire

L'étude engagée, les principaux résultats 4

Le contexte de l'étude 4

La méthode..... 4

Les résultats : un atlas cartographique inédit..... 4

Un travail à partager..... 4

Un travail à enrichir 5

Le plan de l'étude 5

La méthodologie 10

Les données utilisées..... 10

Les critères retenus pour décrire les lieux culturels 10

Cartographies thématiques à l'échelle métropolitaine 13

Bibliothèques, médiathèques..... 14

Cinémas 18

Musées..... 22

Lieux d'exposition hors musées 26

Patrimoine 30

Lieux de spectacle 34

Enseignement supérieur lié à l'art et à la culture 38

Pratiques amateurs 42

Fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs..... 46

Cartographies par ligne du Grand Paris Express 50

Ligne 14 nord horizon 2019 50

Ligne 15 sud horizon 2022..... 52

Ligne 16 horizon 2023-2024 56

Ligne 14 sud horizon 2023-2024..... 58

Ligne 17 horizons 2024 et 2030 60

Ligne 15 est horizons 2025 et 2030..... 62

Ligne 15 ouest horizons 2025 et 2027..... 64

Ligne 18 horizons 2024 et 2030 66

L'étude engagée, les principaux résultats

Le contexte de l'étude

Avec la construction de 205 km de lignes de métro automatique d'ici 2030, le Grand Paris Express (GPE) est un projet stratégique pour le devenir de l'Ile-de-France. Il reliera les territoires de l'agglomération parisienne et facilitera la vie quotidienne des Franciliens. Il modifiera la géographie de la métropole, ses pratiques et ses représentations. Les nouvelles gares vont parfois donner lieu à des mutations foncières à leurs abords : logements, emplois, équipements publics.

Quelles seront les interactions entre le GPE, le nouveau réseau de transports en commun et les lieux culturels existants ou en projet ? Quelle sera la place donnée à la culture dans les nouveaux quartiers de gare ? Quelle nouvelle carte culturelle de la métropole est susceptible de se dessiner ?

Pour contribuer à ces réflexions, l'Apur s'est engagé en 2014 dans une étude sur l'offre culturelle aux abords des gares du GPE. La première étape dresse un atlas, état des lieux qui portera à la connaissance de tous l'état de l'offre. Inscrite au programme de travail 2014 2015, l'étude a été menée en partenariat avec la Société du Grand Paris (SGP) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France (la DRAC). Ce travail s'inscrit en complément des travaux menés dans le cadre de l'observatoire des quartiers de gares par l'Apur, la SGP et la DRIEA.

La méthode

Les lieux ciblés dans le cadre de cette étude sont les lieux culturels qui accueillent du public mais également les éléments du patrimoine visitable ou visible depuis l'espace public, partie prenante du paysage culturel. Dans un premier temps, l'inventaire des lieux a été actualisé à l'échelle de la métropole. Ce repérage a été complété par :

- une typologie des lieux par catégorie ;
- une appréciation de leur rayonnement.

Les lieux existants et en projet ont été cartographiés avec le projet de GPE à trois échelles différentes : la métropole, la ligne de métro, le quartier de gare.

Les lieux hybrides, les résidences d'artistes, la présence de l'art dans l'espace public (1 % culturel, street art) devraient également y figurer à terme, mais les inventaires sont actuellement trop partiels à l'échelle de la métropole pour être cartographiés.

Les résultats : un atlas cartographique inédit

Une cartographie précise des lieux culturels existants et en projet croisée avec le projet de GPE à différentes échelles.

Les cartes produites permettent d'identifier les lieux culturels existants ou en projet, qui seront desservis par les nouvelles gares dans un rayon de 800 m, ce qui correspond à environ 10 minutes de marche, et ceux qui seront situés à proximité des nouvelles lignes. Leur accessibilité et leur visibilité seront renforcées, qu'il s'agisse des lieux avec des jauges importantes ou des lieux qui ont une programmation spécifique ou originale. Les cartes permettent aussi d'identifier les lieux potentiellement mobilisables dans les territoires traversés pour concourir au succès du projet du Grand Paris Express.

La méthodologie retenue fait apparaître des potentiels et des enjeux complémentaires aux différentes échelles :

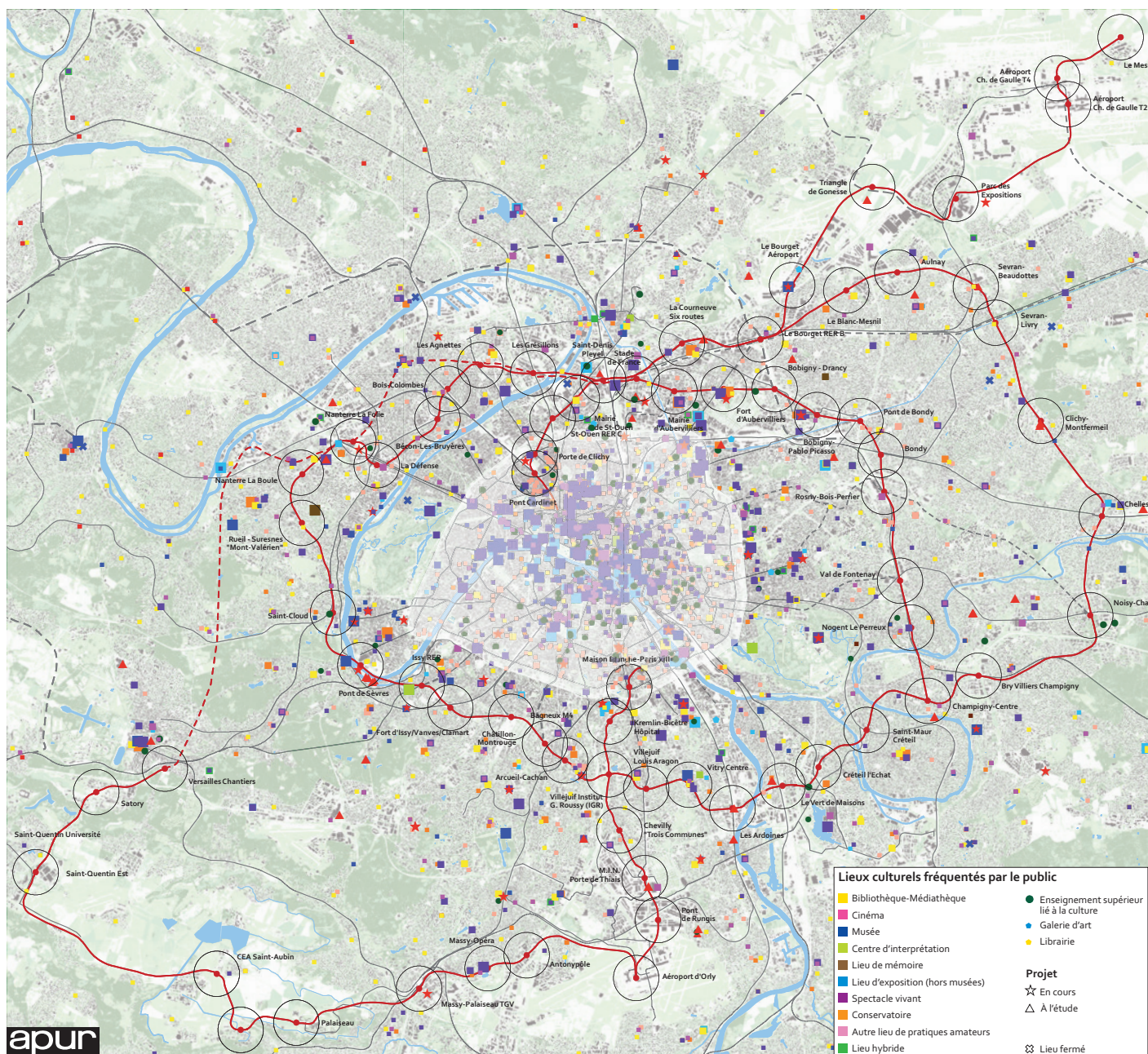
- **Les cartes réalisées à l'échelle métropolitaine.** Elles décrivent le maillage des lieux culturels pour chaque thématique et montrent d'éventuelles faiblesses. Le nouveau GPE, en connexion avec l'ensemble des lignes existantes, peut constituer une opportunité pour répondre à certains enjeux : élargissement des publics des lieux de diffusion du spectacle vivant ; mise en place d'événements et de festivals ; montée en puissance de la fréquentation des musées hors Paris ; mise en place d'un réseau métropolitain de bibliothèques-médiathèques ouvertes le dimanche, réhabilitation ou programmation d'équipements, éventuellement mutualisés... autant d'éléments qui peuvent aussi **renforcer l'identité culturelle de la métropole et les dynamiques culturelles des territoires.**
- **Les cartes réalisées à l'échelle des lignes du GPE ou des quartiers de gare.** L'ensemble des lieux sont figurés en même temps pour **décrire le paysage culturel des territoires traversés.** Les cartes permettent de comparer les horizons de mise en service des lignes du GPE et les dates prévisionnelles de livraison des projets culturels. Les cartes par ligne permettent de repérer les quartiers de gare qui comportent des lieux culturels existants ou en projet. Elles permettent également de repérer les quartiers de gare sans ou avec très peu de lieux culturels, toutes thématiques confondues, posant la question du développement urbain et de l'aménagement futur de ces quartiers de ville lorsqu'il existe des grands projets urbains. Pour chaque ligne, plusieurs zooms par quartiers de gare ont été réalisés pour illustrer des questions plus locales : **le confort et la lisibilité des cheminements à pied sur l'espace public entre la gare et les lieux accueillant un public de non-habitués, et plus largement les possibilités de mise en relation entre la gare et son quartier de gare** (information, applications smartphone, happening...).

Un travail à partager

Ce travail constitue **une base de connaissance et un outil pour la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles partagées à l'échelle métropolitaine et à l'échelle des territoires, en s'appuyant sur les structures existantes.** Il fait apparaître un maillage existant riche de sa diversité et qui va se densifier avec la nouvelle accessibilité du réseau. Il pourra servir à la SGP et à sa direction artistique et culturelle en charge de mettre en œuvre le schéma directeur des actions culturelles dans les gares, à la DRAC, à la métropole, aux collectivités, aux offices du tourisme, et plus largement à l'ensemble des acteurs culturels du territoire. Pour les élus, les propriétaires ou les gestionnaires des lieux culturels, les artistes, les techniciens, l'arrivée du GPE peut suggérer une évolution des lieux et de leur programmation, de nouvelles synergies ou des mutualisations d'équipements à mettre en œuvre, des échanges de contenus et de pratiques artistiques, la mise en place de nouveaux pass d'accès, l'organisation de campagnes de communication ponctuelles mieux ciblées.

L'accessibilité des lieux situés à proximité du GPE, mais au-delà d'un rayon de 800 m et qui ne sont pas desservis par d'autres lignes de transports en commun lourd pourrait être intégrée aux réflexions sur les futurs itinéraires des lignes de bus qui permettront un rabattement sur les gares ou aux réflexions sur les services de mobilité partagée, notamment le vélo.

Ces cartes peuvent également servir à tous ceux qui pratiquent la métropole : les citoyens, le monde économique, le monde associatif.



Un travail à enrichir

Les cartes réalisées, souvent inédites, doivent être considérées comme des outils de travail à améliorer. Le repérage des lieux existants et en projet doit être complété et enrichi localement. Au regard des dynamiques culturelles complexes à l'œuvre sur les territoires, l'approche cartographique des lieux culturels accueillant du public est évidemment partielle. Ces dynamiques s'articulent autour de lieux plus diversifiés que ceux qui figurent dans le champ de l'étude mais aussi et surtout autour des artistes, des chercheurs, des collectifs et des concepteurs qui s'y produisent ou y créent, des équipes qui les animent, des techniciens qui les mettent en œuvre, des liens tissés par les réseaux professionnels ou par affinités.

Une particularité du métabolisme culturel dans la métropole réside en effet dans la synergie entre l'offre institutionnelle et l'offre informelle. L'Apur a étudié en 2010-2011 un secteur pilote sur Paris et la Seine-Saint-Denis pour illustrer les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération ⁽¹⁾. La généralisation d'un travail de ce type à l'ensemble de la métropole n'était pas envisageable dans le cadre de la présente étude, mais elle en constitue une première phase indispensable. La géographie révélée est à enrichir et à compléter avec l'offre culturelle des festivals, de l'événementiel, des réseaux informels, des résidences d'artistes.

La base de données constituée peut donner lieu à des analyses complémentaires en conjuguant les données culturelles avec d'autres données socio-économiques : population, emplois, géographie prioritaire, projets urbains pour les intercommunalités ou les territoires de CDT (Contrat de Développement Territorial).

Le plan de l'étude

Les planches photographiques qui suivent donnent un aperçu non exhaustif de la diversité des lieux culturels rencontrés hors Paris, de leur spécificité et de leur histoire souvent locale. Elles témoignent d'une grande richesse collective pour la métropole.

Après quelques éléments de méthodologie, l'étude présente tout d'abord les cartes thématiques réalisées à l'échelle métropolitaine. Elle présente ensuite les cartes par ligne et des zooms réalisés dans un rayon de 800 m pour les quartiers de gares comportant des lieux culturels.

(1)- Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne, Phase 1, Phase 2, Note de 4/8 pages 2010-2011 www.apur.org

Une grande diversité de lieux culturels dans la Métropole du Grand Paris



Nouvelle médiathèque Aimé Césaire dans l'ancienne usine Mécano, réseau de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune (2015) — La Courneuve



Anis Gras, le lieu de l'autre : lieu d'expérimentation (création artistique et transmission) installé dans une ancienne distillerie. Festivals : Bruits Blancs et EDIMusikArt. Réseau Actes if — Arcueil



Château de Saint-Ouen dans le parc des Docks (ZAC en cours) : pratiques amateurs, conservatoire, expositions — Saint-Ouen



Le Tamanoir : café-musique en 1997, scène labélisée pour les musiques actuelles (SMAC), lieu de répétition et d'enregistrement. Réseau Actes if, réseau 92 — Quartier du Luth, Gennevilliers



Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) construit en 1976. CA Est Ensemble — Montreuil



UGC Ciné cité : multiplexe (14 salles, 2 600 fauteuils) ouvert fin 2014 dans le centre commercial O'Parinar — Aulnay-sous-Bois



Palais de la médiathèque : médiathèque communale (2008), ouverte le dimanche — Puteaux



La Ferme du Bonheur, lieu culturel et agricole (concerts, DJ, musique électro, juillet 2014) — Nanterre

© Apur — David Boureau



La Briqueterie/Centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne : lieu de travail, d'expérimentation et de représentation créé en 2013. Biennale internationale de danse du Val-de-Marne (18^e édition) — Vitry-sur-Seine

© Apur — David Boureau



École Georges Méliès : école d'enseignement supérieur aux métiers du cinéma d'animation et aux effets visuels numériques — Orly

© Apur — David Boureau



Maison de Chateaubriand labélisée Maison des Illustres — Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups, Châtenay-Malabry

© Apur — David Boureau



Anciens magasins généraux désaffectés, futur siège de l'agence de communication BETC. Les graffs font partie d'une campagne artistique, avant et pendant les travaux — Canal de l'Ourcq, Pantin

CC0



Rock en Seine : festival annuel organisé à la fin du mois d'août dans le Domaine national de Saint-Cloud (depuis 2003) — Saint-Cloud

© Apur



Fondation Louis Vuitton dédiée à la création contemporaine et inaugurée fin 2014 — Bois de Boulogne, Paris

© Apur — David Boureau



Les laboratoires d'Aubervilliers : lieu de recherche, création, ressources, expérimentations et débats. Rendez-vous annuel : le printemps des Laboratoires — Aubervilliers

© Apur



Tours 13 (avant démolition) : une exposition de street art éphémère en octobre 2013. Fréquentation : 25 000 personnes (Paris OTC) — Paris 13^e



© Apur

Musée de plein air : Personnages de Joan Miró (1976), une des 69 œuvres d'art installées sur le parvis — La Défense



© Apur

Tour Jean Dubuffet, restauration et valorisation : projet structurant de la Vallée de la Culture — Parc départemental de l'Île Saint-Germain, Issy-les-Moulineaux



© Apur — David Boureau

Galerie Thaddaeus Ropac : un des deux sites de la galerie internationale, inaugurée en 2013 dans une ancienne chaudronnerie — Pantin



© Apur — David Boureau

Street Art, réalisation de C215. Boulevard de Stalingrad — Ivry-sur-Seine



© Apur — David Boureau

L'Embarcadere (2013) regroupe le CRR, un auditorium et une salle de spectacles municipale — Aubervilliers



© Apur

Académie d'art de Meudon et des Hauts-de-Seine située dans le Potager du Dauphin : lieu de formation, de pratiques et de création en arts plastiques — Meudon



© Apur

Street art : 3^e édition du festival Rue des arts, galerie du Gallion — Aulnay-sous-Bois



© Apur

Deuxième édition du Musée passager : le musée itinérant de la région Ile-de-France — Île au Coin (avril 2015), Alfortville

© Apur — David Boureau



Le 6b : lieu de résidence et de diffusion, installé depuis 2010 dans un ancien bâtiment de bureau (écoquartier Néaucité). Festival FAR (Fabrique À Rêves) — Saint-Denis

© Apur — David Boureau



La scène Watteau : scène conventionnée théâtre, programmation pluridisciplinaire, création et action culturelle diversifiée — Nogent-sur-Marne

© Apur



T2G : centre dramatique national de création contemporaine. Ancienne salle des fêtes transformée en théâtre dès 1963 avec une compagnie amateur, réaménagé en 1986. Festival TJCC — Gennevilliers

© Apur



Le Théâtre 71 : créé en 1971, symbole de la décentralisation culturelle. Scène nationale depuis 1992. Lieu de répétition associée depuis 2009 : la Fabrique des arts. CA Sud de Seine — Malakoff

© Apur



Domaine du Château de Malmaison. Musée national. Monument historique. Jardin remarquable — Rueil-Malmaison

© Apur



Street Art, In Situ Art Festival organisé en juillet 2014 dans le Fort d'Aubervilliers (aménageur : AFTRP) en partenariat avec de nombreux acteurs institutionnels — Aubervilliers

© Apur



Théâtre Jean Vilar : construit en 1938 dans la cité-jardin, rénové à la fin des années 80. Conventionné danse. Festival Suresnes Cités Danse depuis 1993 — Suresnes

© Apur — David Boureau



Théâtre et cinéma Romain Rolland. Premier théâtre décentralisé créé en 1964, scène conventionnée pour l'accompagnement de créations. Membre du Groupe des 20 Théâtres. CA du Val de Bièvre — Villejuif



Le Beffroi : centre culturel et de congrès. Bâtiment de 1933, rénové en 2012. Salon d'art contemporain (60^e édition) — Montrouge



La MAC (Maison des Arts de Créteil créé en 1961) : scène nationale, lieu de production et de diffusion pluridisciplinaire et généraliste. Festival international du film de femmes, EXIT. CCN de Créteil et du Val-de-Marne. Festival : Kalypso — Créteil



La Dynamo (installée dans une ancienne fabrique) : concerts jazz et musiques improvisées, créations, résidences et actions musicales. Festival de jazz Banlieues Bleues en Seine-Saint-Denis, Designers'days, rencontres chorégraphiques — Pantin



Les Églises : Centre d'art contemporain communal, monuments historiques. Réseau TRAM — Chelles

La méthodologie

Différents travaux décrivent l'offre culturelle mais ils comportent rarement des cartes précises des lieux culturels à l'échelle métropolitaine. Les cartes de repérage réalisées à plus grande échelle par l'IAU IdF⁽²⁾, les collectivités territoriales sont plus fréquentes, y compris sous forme de data visualisation sur internet. Les lieux culturels sont généralement repérés par catégorie, plus rarement selon leur rayonnement. Ce travail est donc complémentaire des travaux existants.

Les données utilisées

Les cartes ont été réalisées à partir des bases de données de l'Apur sur les équipements. Cette base déployée dans Paris et les départements de la petite couronne prend deux formes complémentaires : une base dite ponctuelle, où les équipements sont repérés à l'adresse et figurés par des points, et une base dite en emprises, où les équipements sont représentés par des surfaces. Une nomenclature détaillée en trois niveaux précise la nature des équipements. Des variables, diversement renseignées, documentent ces lieux. Ces bases de données géolocalisées sont disponibles en open data sur le site de l'Apur depuis le début de l'année 2015.

L'étude engagée a rendu nécessaire un travail d'actualisation des données. Il a été réalisé avec la DRAC Ile-de-France. Il a également donné lieu à une comparaison avec les autres bases existantes sur les équipements culturels, rendues accessibles soit par les producteurs de ces données, soit par des diffuseurs, en particulier les bases de données géolocalisées en open data sur le site de la région Ile-de-France www.data.iledefrance.fr.

Pour autant, les données agrégées à l'échelle métropolitaine ou régionale qui décrivent précisément le paysage culturel restent partielles et ne couvrent pas l'ensemble des lieux pris en compte dans le cadre de cette étude. Aucune base n'est exhaustive et toutes ne sont pas accessibles. Si les données d'offre sont mieux documentées, les pratiques sont très peu ou pas documentées et aussi moins accessibles lorsqu'elles existent. Les offres pour les pratiques amateurs sont rarement agrégées. Les offres alternatives, émergentes ou événementielles, sont moins bien renseignées et compte tenu de leur caractère très évolutif, les données sont à actualiser très régulièrement. A contrario, il existe parfois une information de base très riche sur les lieux eux-mêmes. Elle n'est pas agrégée et pas toujours cartographiable ni homogène, mais elle pourrait permettre des analyses complémentaires. **Un important travail sur les données reste à poursuivre.**

Les critères retenus pour décrire les lieux culturels

Les typologies de lieux

Les typologies utilisées pour classer les lieux culturels reflètent le plus souvent la nature des lieux : les cinémas, les musées, les conservatoires... mais elles sont toutes différentes. Celle de l'Apur conjugue nature et fonctions. La typologie établie par ARCAD Île-de-France pour les lieux de spectacles vivants conjugue elle aussi différents critères et distingue 15 postes différents, uniquement pour les lieux de spectacles vivants⁽³⁾. Les classifications sont utiles pour décrire les différentes offres culturelles mais elles ne rendent pas toujours compte de la grande diversité des lieux, de la polyvalence des fonctions exercées par certains équipements ou de leur transformation. Les médiathèques récentes sont tout à la fois un espace dédié à l'emprunt de livres, un repère architectural ou urbain, un lieu de vie, un lieu de spectacles lorsqu'elles sont dotées d'un auditorium,

d'exposition, d'ateliers. On assiste aussi à l'émergence de lieux hybrides, des fabriques de la culture, presque inclassables, souvent conçus comme des lieux de partage et qui réinvestissent parfois des bâtiments existants ou des friches dans des quartiers en situation économique difficile ou en transformation.

Tout en gardant à l'esprit ces évolutions qui rendent les limites plus poreuses d'une catégorie de lieux à l'autre, ce sont de grands thèmes assez classiques qui ont été retenus pour décrire les lieux culturels dans cette étude :

- les bibliothèques-médiathèques ;
- les cinémas ;
- les musées ;
- les lieux d'expositions hors musées ;
- le patrimoine ;
- les lieux de spectacles ;
- les lieux d'enseignement supérieur liés à la culture ;
- les lieux de pratiques amateurs ;
- la fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs.

Une indication de rayonnement

Le rayonnement des lieux culturels est un sujet abordé avec des points de vue très divers ⁽⁴⁾. Dans le cadre de cette étude les cartes présentées pourraient figurer les lieux culturels sans hiérarchie, mais cela ôterait un élément d'analyse déterminant pour esquisser les interactions possibles entre le GPE et les lieux culturels existants ou en projet. En effet, l'opportunité que représente le GPE se traduit différemment pour les lieux culturels qui s'adressent à un public métropolitain ou à un public qui se situe dans la proximité de ces lieux :

- pour les premiers, la proximité d'une gare est synonyme d'une visibilité métropolitaine accrue et d'une accessibilité en transports en commun améliorée presque 24 heures/24 et 7 jours/7. Le GPE peut permettre d'élargir les publics. On peut citer l'exemple des musées hors Paris mal desservis par les transports en commun, la Cité de l'Air et de l'Espace au Bourget ou le MAC/VAL. Cela concerne aussi les lieux de diffusion du spectacle vivant, par exemple les salles de musiques actuelles avec une programmation très pointue et tardive. Le GPE peut aussi être l'occasion de faire évoluer les lieux et leurs contenus ;
- un équipement local ou de proximité aux abords d'une nouvelle gare peut tirer parti de l'augmentation des flux quotidiens des piétons. il peut aussi proposer de nouveaux services, y compris dans la gare (bibliothèques-médiathèques).

Le rayonnement n'a pas été déterminé uniquement selon la fréquentation par le public. Les données disponibles sont d'ailleurs lacunaires. L'indicateur de rayonnement cartographié aux différentes échelles a été construit pour chaque type de lieux à l'échelle métropolitaine :

- un rayonnement plutôt local, avec un public d'habitant ou d'actifs, travaillant à proximité ;
- un rayonnement plus étendu à l'échelle du bassin de vie ;
- un rayonnement plutôt métropolitain, régional, national ou international.

Les arbitrages auxquels il a été procédé sont décrits dans les commentaires des cartes thématiques métropolitaines et comportent une part d'empirisme. L'appréciation du rayonnement reflète parfois davantage un potentiel d'évolution qu'une situation actuelle.

L'indicateur proposé ne renvoie en aucune façon à une échelle de valeur. Adapté à la présente étude, dans un contexte d'évolution de l'accessibilité des lieux et de concentration des flux piétons autour de nouvelles gares, il ne recouvre pas nécessairement l'intérêt métropolitain, introduit par la loi MAPTAM.

Les données institutionnelles

Parmi les types de lieux les mieux documentés figurent les cinémas (Centre national du cinéma et de l'image animée), les bibliothèques, qui font l'objet de recensements de l'Observatoire du livre et de la lecture publique et de la région (Le Motif). Dans le cadre de ses travaux, ARCAD Île-de-France a constitué une base de données sur les lieux de spectacles vivants, dont le contenu est enrichi au fil des études. Les lieux de pratiques amateurs, figurent dans une base de données nationale, le Réseau Information Culture (RIC), administré par la Philharmonie de Paris, mais à l'accès réservé à ses membres. La base de données sur le patrimoine du Ministère de la Culture et de la Communication a également été mise à disposition du public, <http://atlas.patrimoines.culture.fr>.

Les données participatives

Certains réseaux professionnels s'engagent dans des démarches d'observation participative et partagée avec leurs membres. L'information collectée est restituée dans des états des lieux : l'état des lieux des structures adhérentes des réseaux départementaux de musiques actuelles/amplifiées mis en ligne par le RIF, la confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles ou amplifiées en Ile-de-France ou l'état des lieux des structures issues de la société civile adhérentes au réseau Actes if en 2011, également mis en ligne.

La mise en place de bases de données et de cartes participatives sur le web

Deux initiatives peuvent être citées à titre d'exemple, mais bien d'autres existent :

- l'initiative portée par l'association A-Pack (Virginie Prinquet) de mise en place d'un atlas numérique des œuvres d'art situées dans l'espace public dans une démarche collaborative. Ce projet adossé à un projet de recherche associé au travail d'inventaire, la mise en place de contenus. <http://atlas-museum.org/>;
- un travail d'identification des cultures urbaines, présenté en 2014 au Palais de Tokyo lors du festival Banlieue Is Beautiful (Nicolas Fonty). Développées initialement sur le territoire de la Plaine Saint-Denis, ces cartes collaboratives se construisent progressivement par des ateliers de terrains et des contributions spécifiques.

(2)- L'intercommunalité culturelle en petite couronne, Éléments pour un prédiagnostic en vue de l'instauration de la métropole du Grand Paris, mars 2014, IAU IdF, Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France et ARCAD Île-de-France.

(3)- Les spectacles en Île-de-France [2011/2012] État des Lieux, Cultures en Île-de-France, #4 – décembre 2014, ARCAD Île-de-France.

(4)- L'étude de l'IAU IdF et d'ARCADI de mars 2014 sur l'intercommunalité culturelle en petite couronne (opus cité) propose une hiérarchisation des équipements culturels en 5 postes : rayonnement à l'échelon du quartier, rayonnement communal, rayonnement pluri-communal, rayonnement infra-régional et rayonnement supra régional, avec des critères différents pour chaque type de lieu : les bibliothèques/médiathèques, les conservatoires, les cinémas, les théâtres et les autres équipements. Ce rayonnement ne donne pas lieu à cartographie. Dans le numéro 4 de Cultures en Île-de-France (opus cité), ARCAD Île-de-France relaye les travaux universitaires comparant le rayonnement de trois équipements : le théâtre du Rond-Point, l'Atelier du plateau et le Centre des Bords de Marne à la fois pour leur insertion dans le réseau francilien des lieux de diffusion et la réputation des lieux, mesurée en termes de liens sur internet.

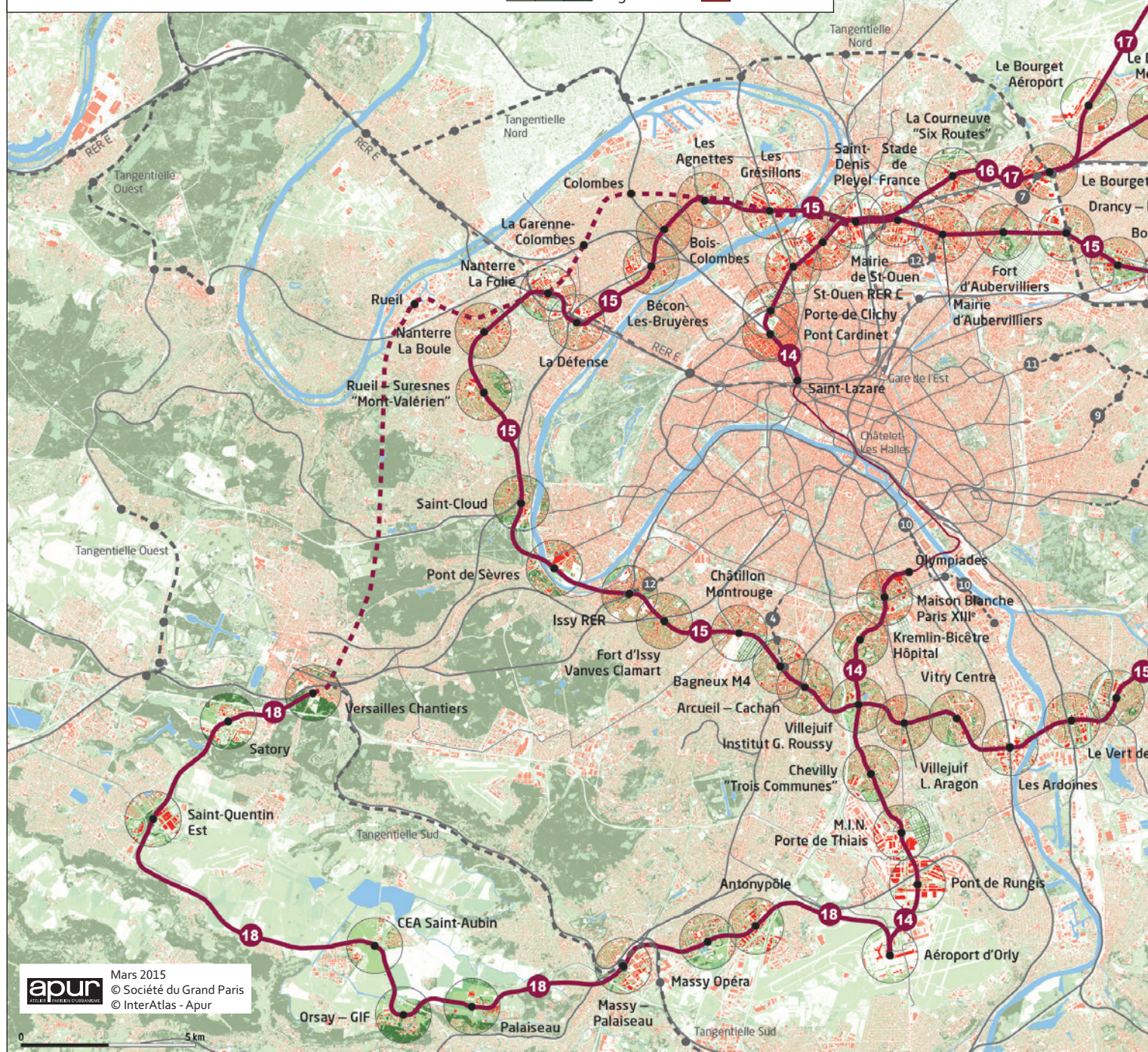
GRAND PARIS EXPRESS

LES QUARTIERS DE GARES

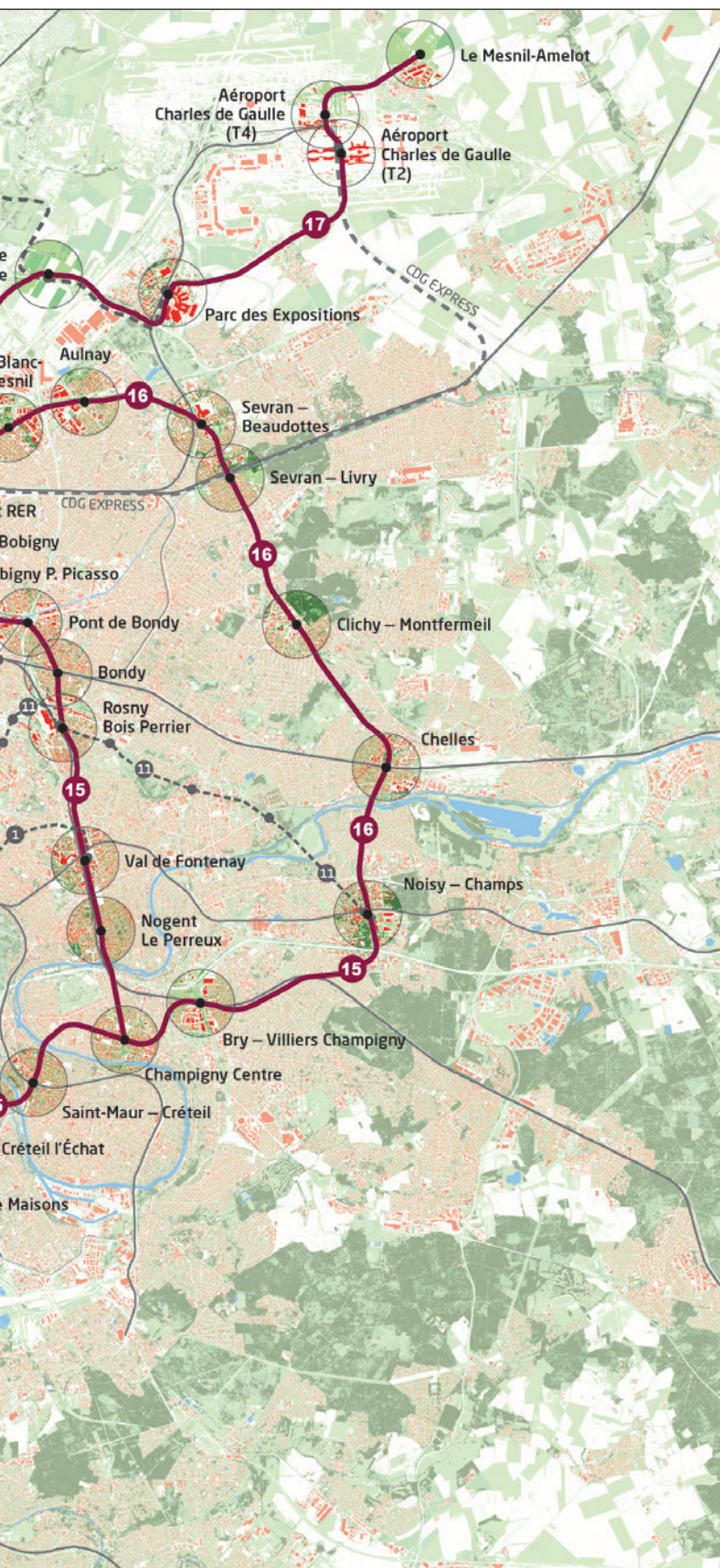
Grand Paris Express (GPE)
Le métro du Grand Paris
Au-delà de 2030

Rayon de 800 m autour
des gares du GPE

Nouvelles lignes de métro, RER,
Tangentielles, Charles de Gaulle Express
Lignes de métro et RER existantes
Végétation Bâti



Cartographies thématiques à l'échelle métropolitaine



Les cartographies réalisées donnent des informations sur :

- les bibliothèques-médiathèques ;
- les cinémas ;
- les musées ;
- les lieux d'expositions hors musées ;
- le patrimoine ;
- les lieux de spectacles ;
- les lieux d'enseignement supérieur liés à la culture ;
- les lieux de pratiques amateurs ;
- la fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs.

Elles sont thématiques pour rendre la lecture plus aisée et permettre autant que possible l'indication du nom des équipements hors Paris, le nom des projets et leur date prévisionnelle de livraison.

Elles intègrent des éléments complémentaires en rapport au thème cartographié : les équipements ouverts le dimanche pour les médiathèques, les multiplexes ou les cinémas classés art et essai, les musées bénéficiant de l'appellation musée de France, l'appartenance des lieux à des réseaux professionnels structurants : Tram pour les arts plastiques, les réseaux départementaux de musiques actuelles ou amplifiées, Actes if ou le Groupe des 20 Théâtres pour les lieux de diffusion du spectacle vivant.

Les planches comportent un court commentaire qui précise le contexte et des pistes d'évolution possible avec le GPE. Chaque thème est décliné une première fois avec les limites et les noms des communes pour faciliter le repérage des lieux et une seconde fois avec les transports en commun et le GPE achevé, sur un fond urbain de la métropole.

Les cartes font apparaître pour chaque thématique :

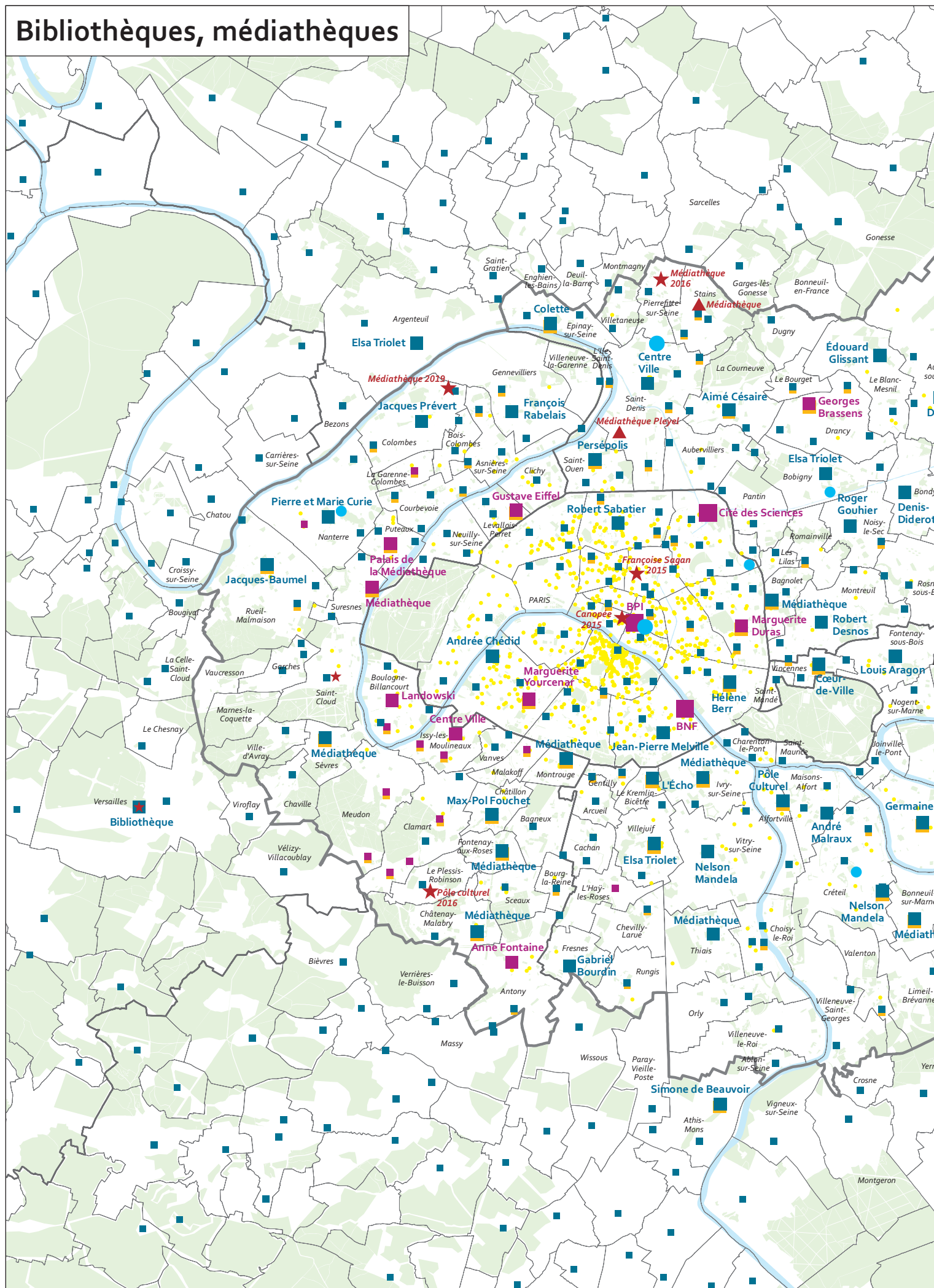
- le maillage des lieux culturels ;
- les lieux qui seront accessibles à pied depuis les nouvelles gares ;
- les lieux qui ne bénéficieront pas d'une desserte directe du GPE mais pourraient être desservis en rabattement par bus ou à vélo.

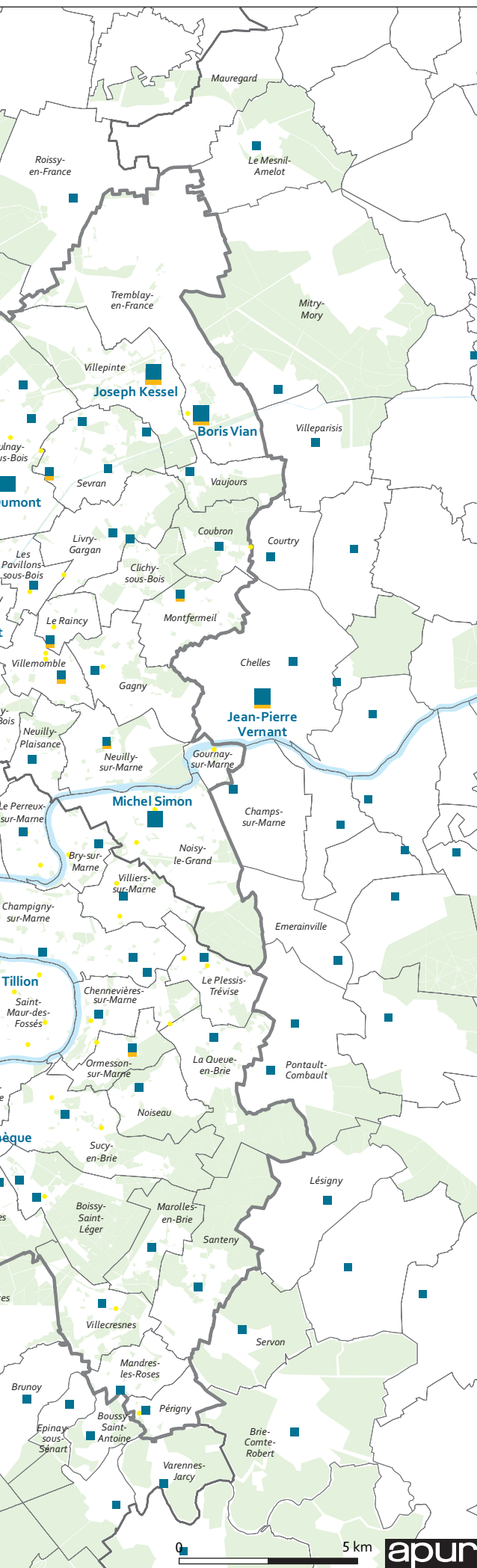
Sur la base de l'inventaire réalisé, environ 270 lieux culturels se situeront à moins de dix minutes à pied d'une future gare du GPE : 32% en Seine-Saint-Denis, 29% dans les Hauts-de-Seine, 26 % dans le Val-de-Marne, 13% à Paris. Cela concerne notamment :

- 51 bibliothèques-médiathèques, dont une dizaine de taille importante ;
- 12 musées, dont 5 rayonnant à l'échelle métropolitaine ou du bassin de vie ;
- une vingtaine de lieux d'expositions et de galeries ;
- 40 lieux de spectacles vivants, dont une vingtaine rayonnant à l'échelle métropolitaine ou du bassin de vie ;
- 22 cinémas, dont trois multiplexes ;
- 54 conservatoires, écoles de musiques, de danse, de cirque ou d'art dramatique ;
- 17 écoles de dessin ou d'enseignement des Beaux-Arts ;
- 50 espaces d'animation : centre socio-culturel, centre culturel, maison pour tous.

Cela concerne aussi une trentaine de projets culturels à l'étude ou en cours, à la fois des rénovations ou des réhabilitations de lieux existants (Jardin et Musée Albert Kahn, Musée de l'Air et de l'Espace, MC93, ...) et des créations comme la Cité de la Gastronomie, la Tour Villa Médicis, les projets de l'Ile Seguin et en particulier la Cité musicale départementale, Aréna 92, le nouveau musée de la Résistance nationale.

Bibliothèques, médiathèques





Chiffres clés

- Plus de 280 bibliothèques et médiathèques publiques communales ou intercommunales, parfois complétées par des bibliobus.
- Deux réseaux particuliers par le nombre d'équipements : le réseau de la Ville de Paris : 56 bibliothèques-médiathèques de quartier (58 fin 2015) et des bibliothèques spécialisées ; le réseau de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune : 25 bibliothèques-médiathèques, dont la médiathèque Aimé Césaire à La Courneuve, inaugurée en avril 2015.
- Des collections patrimoniales majeures à Paris, à Saint-Denis, à Versailles.
- Près de 80 équipements construits ou rénovés depuis 2000 (40 %).
- Une vingtaine de bibliothèques ouvertes le dimanche (moins de 10 %), majoritairement situées dans les Hauts-de-Seine (16 sur 20).
- 4,3 m² pour 100 habitants en moyenne en 2012 dans la MGP (2,6 à Paris, plus de 5 dans le 92, 93, 94).
- 13 % à 20 % des habitants sont inscrits selon les communes (pourcentage inversement proportionnel à la population de la commune).

Maillage et réseaux

Les bibliothèques sont présentes dans la quasi-totalité des communes de la métropole. Cet équipement de proximité est souvent l'unique équipement culturel dans les communes les moins peuplées. Elles sont insérées dans un réseau communal ou intercommunal dans les territoires plus denses, souvent hiérarchisé avec une « tête de réseau ». Les restructurations et les projets se dessinent à ces différentes échelles locales avec un soutien des autres acteurs publics pour la lecture.

Un modèle d'équipement qui évolue

Depuis une quinzaine d'années, les nouvelles médiathèques sont davantage conçues comme des lieux de vie. Plus diversifiées dans les offres et les activités proposées, elles mettent en avant le confort et la convivialité. L'informatisation des services a permis la mise en place de portails d'information sur internet, donnant une nouvelle visibilité aux réseaux et aux équipements : informations pratiques, horaires d'ouverture, actualités et services en ligne : consultation du catalogue, prolongation de prêts ou réservation de document. En parallèle, des bibliothèques numériques sont mises en place à l'échelle communale ou départementale (projet Euréka du Val-de-Marne).

Un marqueur architectural fort, un repère urbain

Les nouvelles constructions sont généralement l'occasion de gestes architecturaux forts permettant aux équipements de lecture publique de contribuer sensiblement à l'image de la collectivité et à une valorisation des territoires, par exemple dans le cadre de politiques de rénovation urbaine. On peut citer les médiathèques de La Courneuve, Saint-Ouen, Créteil, Le Kremlin-Bicêtre, Bourg-la-Reine, Gennevilliers, Chelles...

La fréquentation et les attentes des publics

Passer à la médiathèque sans y être inscrit et sans faire d'emprunt est une pratique en augmentation, surtout dans les bibliothèques les plus confortables. La diversification des activités proposées se traduit par une diversification des motifs de visite : consulter, emprunter ou rendre des documents mais aussi trouver un espace de travail au calme avec le WIFI (les étudiants) ou un espace de rencontre pour les adolescents et notamment les adolescentes, participer à une rencontre culturelle, une projection, des débats, des ateliers de familiarisation avec l'outil informatique ou d'aide à la rédaction de CV... Parmi les attentes, le confort et l'extension des horaires notamment l'ouverture le dimanche et le développement des services en ligne sont fréquemment cités.

Bibliothèque généraliste

- Ouverte en semaine
- Ouverte en semaine et le dimanche
- Nouvelle, transformée depuis 2000

Rayonnement

- Métropolitain, national, internat.
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

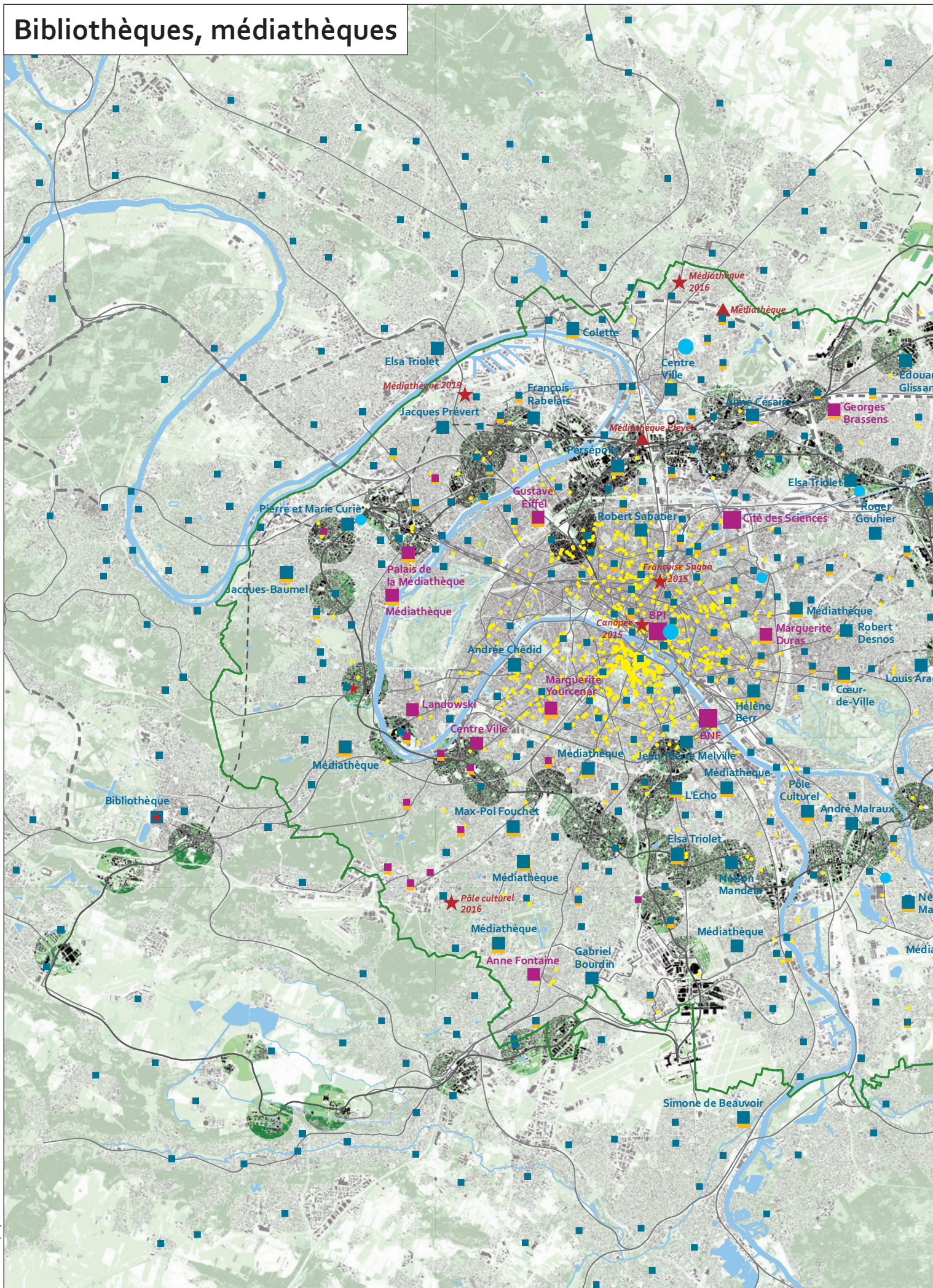
Librairie

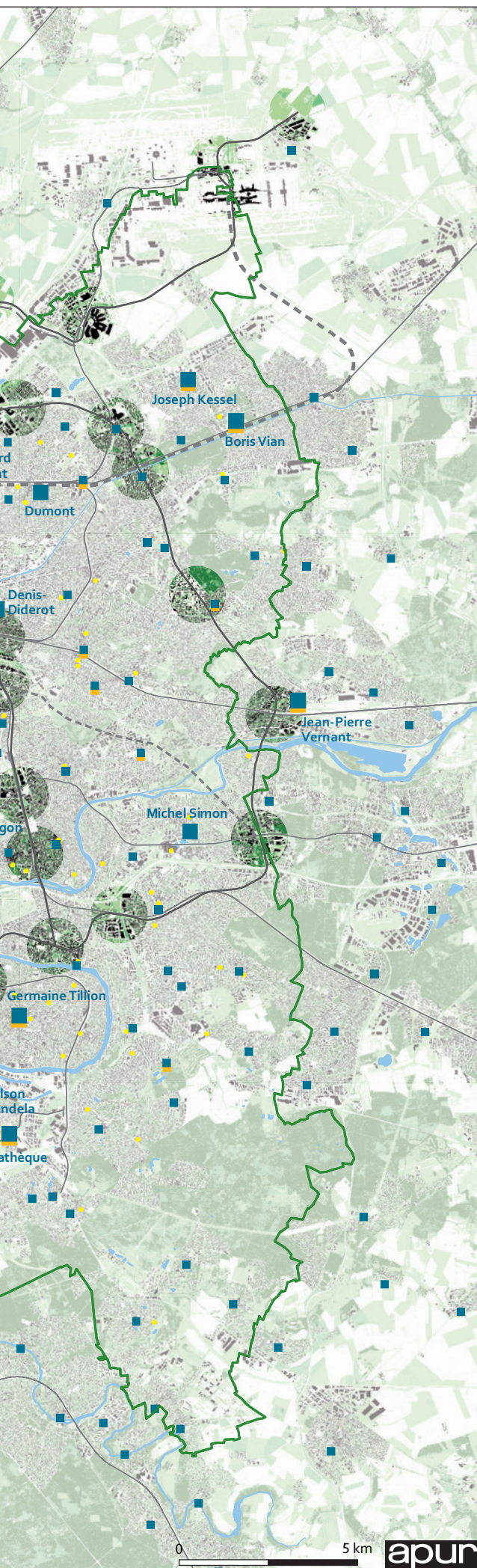
Archives nationales et départementales

- Périmètre de la MGP

Sources : Observatoire de la lecture publique, MCC, DRAC Ile-de-France, DAC Ville de Paris, Lemoitif.fr, Sites internet des communes, Apur, CCI Paris Ile-de-France.

Bibliothèques, médiathèques





Perspectives

Les bibliothèques-médiathèques sont des équipements de proximité qui disposent de nombreux atouts : la facilité d'accès, la variété de l'offre, l'ancrage territorial et les coopérations déjà mises en place avec le secteur éducatif et les autres offres culturelles (conservatoires, spectacle vivant, musées, cinémas mais aussi librairies). Elles possèdent un potentiel d'évolution important.

La mise en place du Grand Paris Express constitue une opportunité pour les réseaux de bibliothèques et médiathèques :

- à l'échelle locale pour conforter une centralité existante. L'amélioration de l'accessibilité peut faciliter l'emprunt et les retours de document mais aussi les visites « en passant » sur des trajets quotidiens domicile-travail. Elle peut encourager une évolution des équipements existants et peser dans les choix de nouvelles implantations ou de restructurations ;
- à l'échelle territoriale ou métropolitaine, elle peut orienter les projets d'ouverture le dimanche et faciliter la constitution d'un réseau armature de bibliothèques bien desservies par les transports en commun ouvertes le dimanche.

De nouvelles interactions peuvent aussi être imaginées entre la gare et son quartier : la gare pourrait être l'écho de ce qui se passe, information ou application smartphone, itinéraire pour se rendre à la bibliothèque depuis la gare.

L'installation des bibliothèques dans les espaces mêmes dédiés aux transports pourrait être l'opportunité de mieux servir les publics en assurant les services documentaires (collections physiques et numériques y compris mise à disposition d'outils de mobilité numérique) au plus près des modes de vie et de déplacement contemporains. Il pourrait aussi s'agir d'une présence certains jours, à l'instar des actions « hors les murs » déjà mises en place.

La présence de bibliothèques comme d'ailleurs les autres équipements du quotidien participera à la qualité de vie des futurs quartiers de gares.

Les cartes

Elles montrent le maillage des bibliothèques de quartier, les projets et les librairies. Elles fournissent :

- une indication du rayonnement potentiel des établissements en fonction de leur surface. La surface reflète l'importance du fonds documentaire et une certaine « capacité » de transformation en médiathèque. Les bibliothèques généralistes de plus de 2000 m² ont été classées comme pouvant rayonner à l'échelle du bassin de vie, les autres ont été classées en niveau local ;
- les équipements créés ou transformés depuis l'an 2000 ;
- les bibliothèques ouvertes le dimanche ou certains dimanches de l'année.

Elles montrent également les Archives nationales et départementales.

Bibliothèque généraliste

- Ouverte en semaine
- Ouverte en semaine et le dimanche
- Nouvelle, transformée depuis 2000

Rayonnement

- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Librairie

- Archives nationales et départementales

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- - - Au-delà de 2030

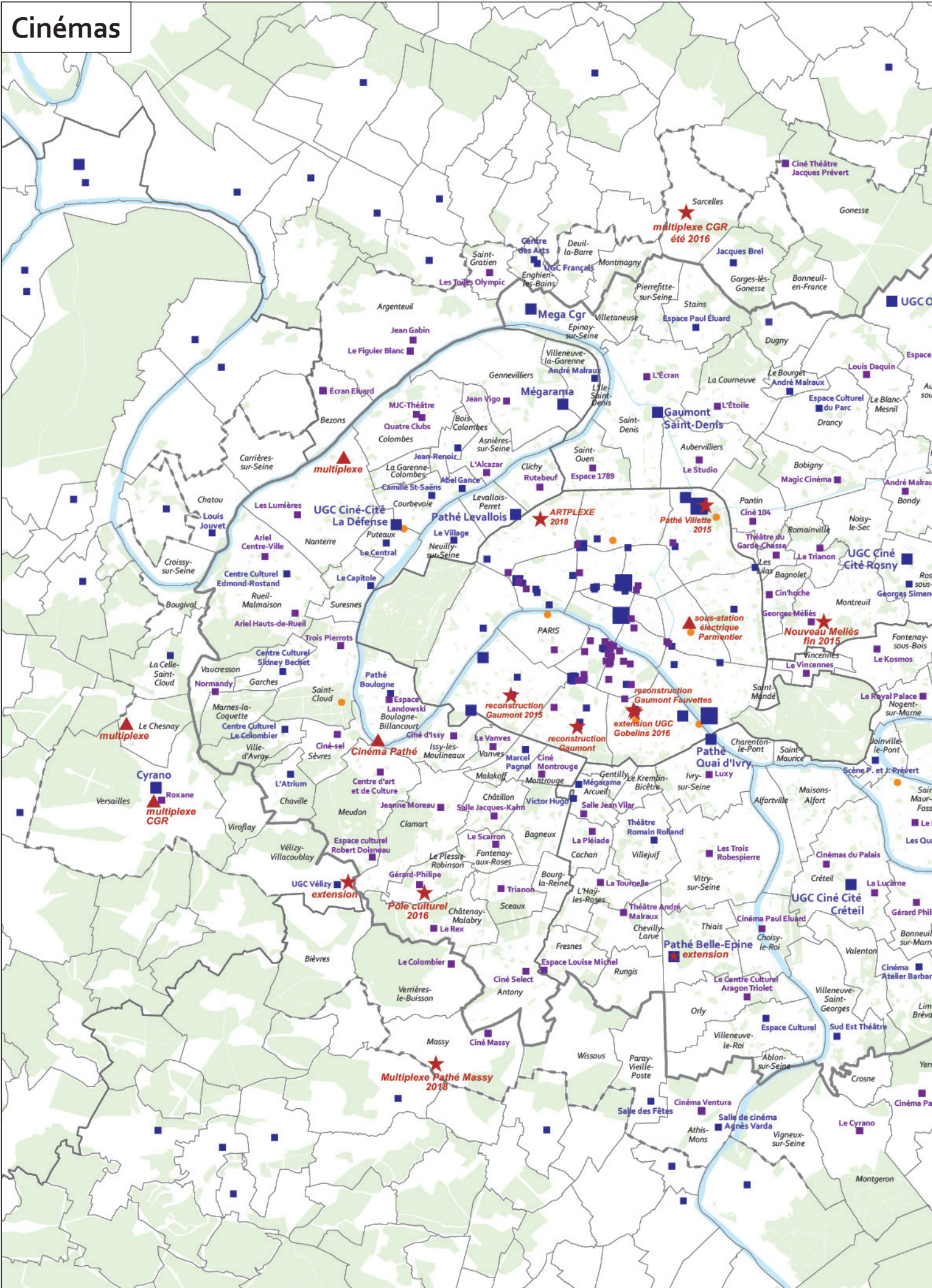
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

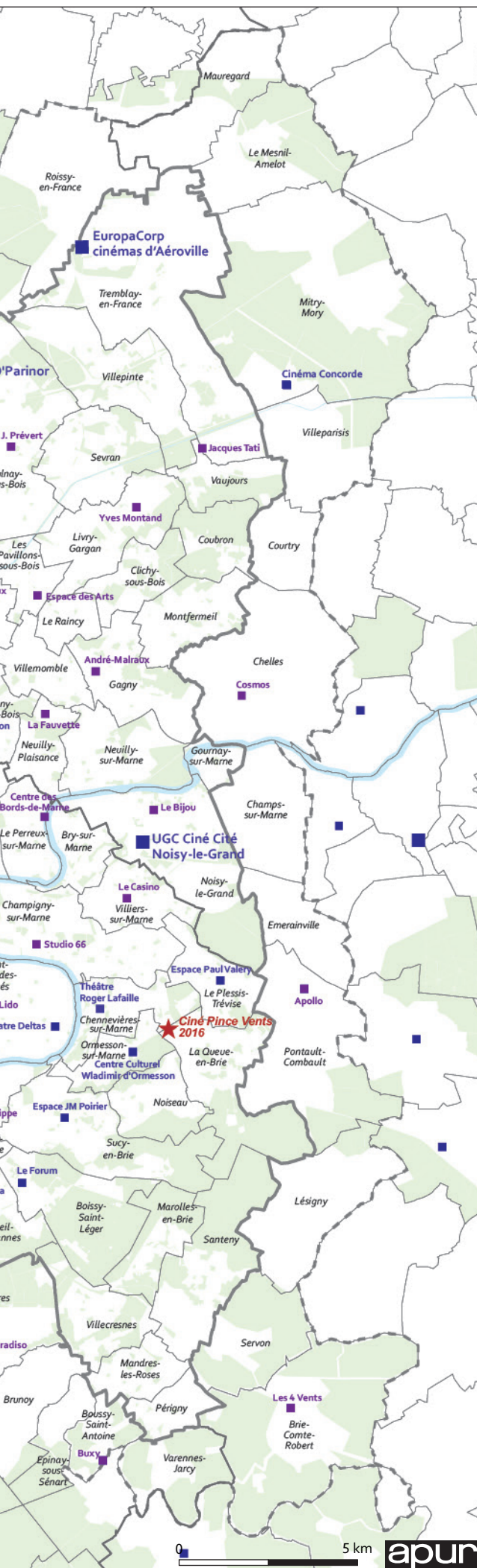
Autres transports en commun

- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentes, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes
- Périmètre de la MGP

Sources : Observatoire de la lecture publique, MCC, DRAC Ile-de-France, DAC Ville de Paris, Lemotif.fr, Sites internet des communes, Apur, CCI Paris Ile-de-France, SGP, STIF.

Cinémas





Chiffres clés

	MGP		Paris		92, 93, 94	
Établissements	193	100 %	88	46 %	105	54 %
dont multiplexes	19	10 %	9	10 %	10	10 %
dont Art et Essai	94	49 %	35	40 %	59	56 %
autres	80	41 %	44	50 %	36	34 %
Écrans	699	100 %	401	57 %	298	43 %
Fauteuils	142 630	100 %	75 785	53 %	66 845	47 %
Entrées (millions)	41,41		26,58		14,83	
Recettes (M€)			184,05			
Entrées/habitant	6,19		11,9		3,37	
Fauteuils/100 habitants	2,13		3,38		1,50	

Source : CNC, bilan 2013

Un maillage dense de salles de cinéma

Les cinémas des grands circuits nationaux et les établissements indépendants, parfois gérés par les communes ou les intercommunalités, aboutissent à un maillage assez régulier de la métropole. La proximité est le premier critère de fréquentation d'un cinéma par le public. Il existe un certain nombre d'équipements polyvalents hors Paris, à la fois théâtres et cinémas. Dans la métropole, les projets de nouveaux cinémas concernent principalement la création de multiplexes (au moins huit écrans) ou la transformation de cinémas existants en multiplexe. Cette dynamique touche également les communes limitrophes de grande couronne.

Une offre variée

Les multiplexes ne représentent que 11 % des établissements mais concentrent 40 % des écrans et des fauteuils. Ils sont souvent associés aux grands centres commerciaux et de loisirs. La moitié des cinémas métropolitains sont classés Art et Essai en 2013. Ce classement annuel, qui peut être assorti de labels — jeune public, recherche et découverte et patrimoine, répertoire — distingue les salles de cinéma qui consacrent une part importante de leur programmation à une offre variée de films recommandés art et essai et qui organisent des actions d'animation.

Les spectateurs, les pass illimités

D'après les enquêtes de fréquentation dans l'aire urbaine parisienne, les cinémas attirent un public varié : 41 % des spectateurs ont moins de 25 ans, 25 % ont entre 25 à 49 ans et 35 % ont plus de 50 ans. Les spectateurs appartiennent à 44 % aux catégories socio-professionnelles supérieures et 37 % sont inactifs. Près de la moitié des spectateurs sont des habitués : 11 % sont des spectateurs assidus (allant au cinéma au moins 1 fois par semaine), et 36 % des spectateurs réguliers (1 fois par mois) (source : les enquêtes Publixiné – Harris interactive ; spectateurs de 15 ans et plus ; unité urbaine de Paris, 2013).

Parmi les nombreuses formules d'abonnements, il existe deux offres de pass illimité valables sur la France entière, créés par deux grands circuits nationaux : UGC associé au réseau MK2 et Pathé. Ces formules s'adressent principalement aux spectateurs assidus allant au cinéma plus d'une fois par semaine. Outre les cinémas du réseau, elles incluent dans la liste des établissements membres, des cinémas indépendants. D'autres formules tarifaires sont développées par les cinémas de proximité, par exemple l'offre commune des 7 cinémas du territoire de la CA Est Ensemble.

Cinéma

- Généraliste
- Classement Art et Essai

- Exemple de cinéma de plein-air

Rayonnement

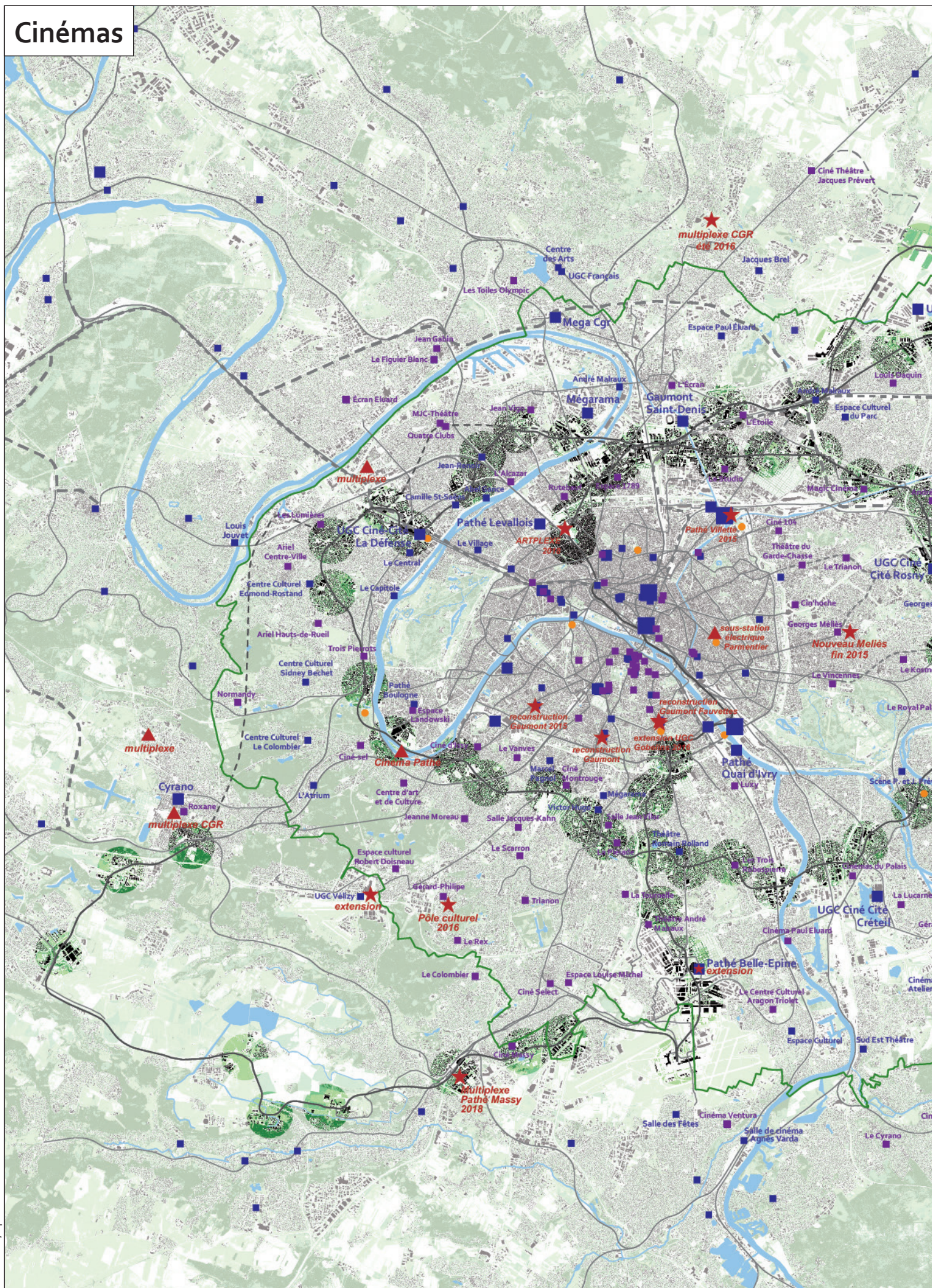
- Métropolitain
- Bassin de vie
- Local

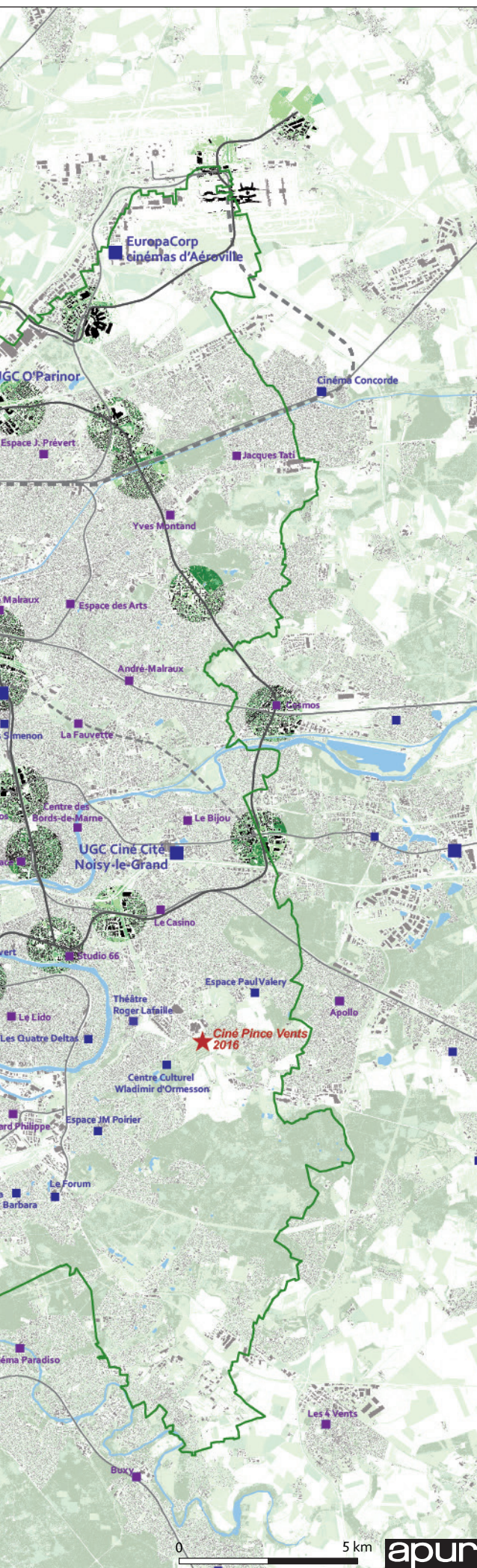
Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude
- Périmètre de la MGP

Sources : CNC, Centre National du cinéma et de l'image animée - 2013, DRAC Ile-de-France.

Cinémas





Les festivals

Il existe de très nombreux festivals de cinémas dont certains fédèrent plusieurs communes et plusieurs salles de cinéma, modifiant le temps d'un événement le rayonnement d'un territoire ou d'équipements.

Les projections en plein air comme à la Villette rencontrent un succès populaire, complétant l'offre des cinémas existants.

Perspectives

Les transports en communs et en particulier le Grand Paris Express apparaissent comme des opportunités pour :

- élargir les publics et faciliter l'accès des scolaires aux séances organisées dans le cadre des dispositifs nationaux d'éducation à l'image ;
- faire évoluer les comportements d'accès en augmentant l'usage des modes alternatifs à la voiture, pour les grands multiplexes existants : UGC Ciné Cité Rosny, Pathé Belle-Épine et pour les équipements en projet lorsque les calendriers sont compatibles ;
- faciliter la mise en place de festivals ou d'action culturelle concertée, comme des parcours à l'échelle métropolitaine en s'appuyant plus largement sur la filière du cinéma (écoles, Cité du Cinéma, lieux de tournage, industries créatives...).

Les cartes

Elles montrent le maillage des cinémas permanents et les projets en cours ou à l'étude. Elles comportent :

- une indication du rayonnement des établissements permanents. Les cinémas classés en rayonnement métropolitain sont ceux qui enregistrent plus de 2 millions d'entrées annuelles en 2013 ainsi que deux cinémas atypiques : la Géode dans le parc de la Villette et le Grand Rex à Paris. Les autres multiplexes ont été représentés comme ayant un rayonnement étendu au bassin de vie. Le rayonnement des autres cinémas a été qualifié de local, principalement à destination des habitants ou des actifs travaillant dans le secteur. L'indice de fréquentation à Paris (presque 12 entrées par habitant et par an) montre que les cinémas de la capitale drainent probablement un grand nombre de spectateurs non parisiens ;
- quelques exemples de lieux de projection éphémères.

Cinéma

- Généraliste
- Classement Art et Essai
- Cinéma de plein-air

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Rayonnement

- Métropolitain
- Bassin de vie
- Local

Grand Paris Express

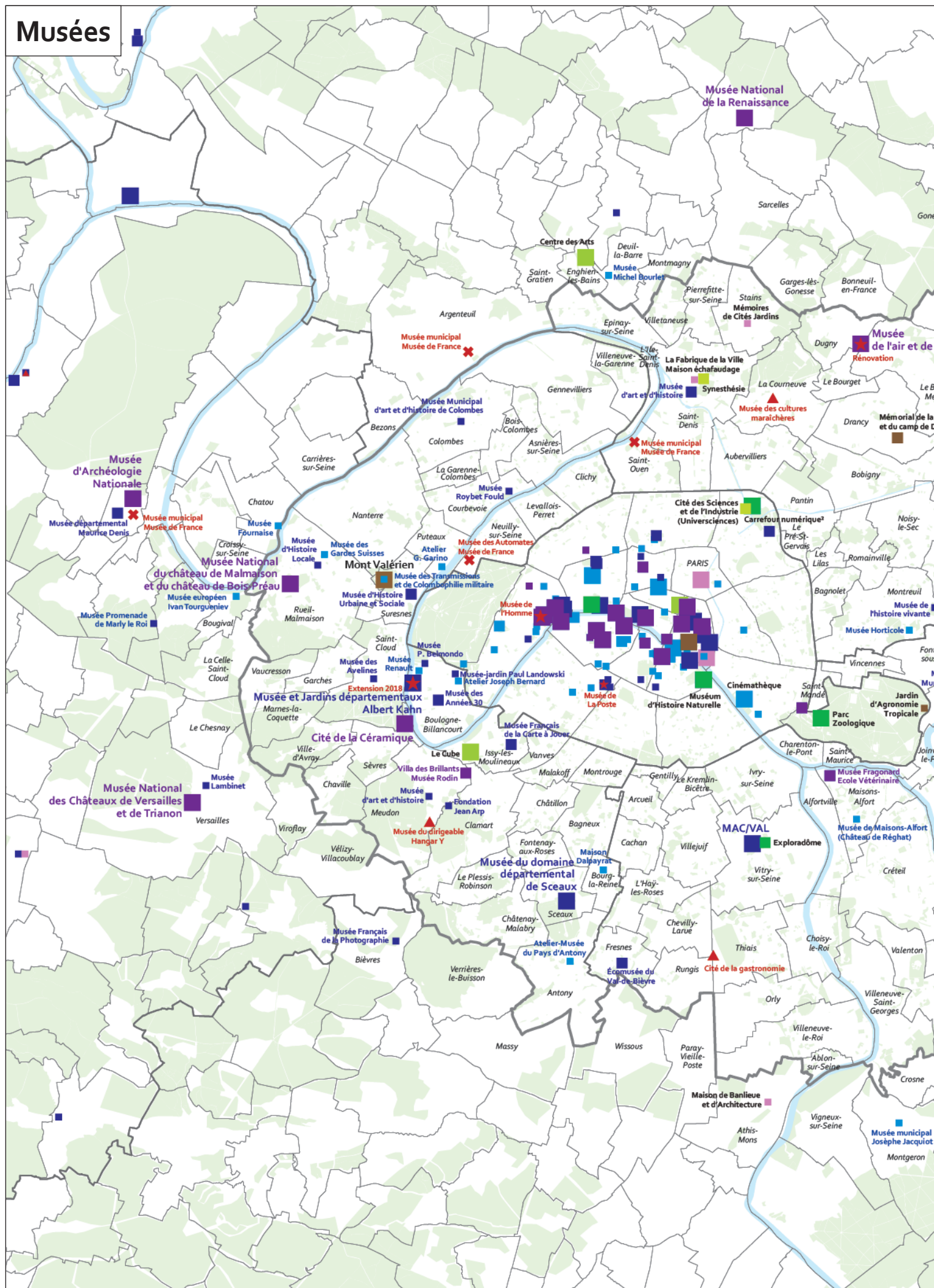
- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- - - Au-delà de 2030
- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Autres transports en commun

- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentiels, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes
- Périimètre de la MGP

Sources : CNC, Centre National du cinéma et de l'image animée - 2013, DRAC Ile-de-France, SGP, STIF.

Musées





Repères

Des établissements très divers sont regroupés sous l'appellation musée.

Les musées qui bénéficient de l'appellation musée de France sont régis par la loi du 4 janvier 2002. Ils partagent les mêmes règles et principes de conservation et de valorisation des collections et sont éligibles aux soutiens scientifiques, techniques et financiers des services de l'État. Il s'agit de musées nationaux relevant de différents ministères, de musées relevant de collectivités territoriales, d'association ou de fondation.

Les centres d'interprétation, qui ne conservent pas de collections, regroupent les centres de culture scientifique et technique, les lieux de mémoire, les espaces dédiés à l'architecture et à l'urbanisme d'un territoire et les structures dédiées au numérique.

Chiffres clés

Environ 130 musées et centres d'interprétation dans la Métropole du Grand Paris, 67 % à Paris, 18 % dans les Hauts-de-Seine, 6 % en Seine-Saint-Denis et 9 % dans le Val-de-Marne.

Maillage

Les musées et les centres d'interprétation se répartissent très inégalement sur le territoire de la Métropole du Grand Paris. Paris, capitale, se caractérise par une très forte concentration d'établissements, liée à l'histoire et à la politique culturelle nationale : grands sites nationaux (Le Louvre, Orsay, Musée national d'art moderne, Quai Branly, Invalides, Muséum national d'histoire naturelle), établissements de la Ville de Paris (Musée d'art moderne, Petit Palais, Musée Carnavalet...) ou établissements proposant de grandes expositions (Galeries nationales du Grand Palais, Universciences, Musée du Luxembourg).

Les musées de la petite couronne, moins fréquentés, présentent un maillage plus lâche. On note une concentration particulière d'établissements dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Le MAC/VAL, créé en 2005, occupe une place à part parmi les musées hors Paris, puisqu'il est le seul musée d'art contemporain non parisien.

Une dizaine d'établissements sont fermés au public au sein de la métropole. Plusieurs projets de rénovation ou d'extension d'établissements sont en cours ou à l'étude : la rénovation du Musée de l'air et de l'espace en Seine-Saint-Denis, l'extension du Musée et jardins départementaux Albert Kahn dans les Hauts-de-Seine, la création de la Cité de la gastronomie à Rungis ou le projet de déménagement du Musée de la Résistance nationale dans le quartier de la future gare Champigny Centre dans le Val-de-Marne.

Événements

Outre les expositions temporaires organisées dans les musées qui motivent souvent une nouvelle visite, les musées et les centres d'interprétation participent à de grandes manifestations culturelles : les journées européennes du patrimoine, la nuit européenne des musées et la Nuit blanche. Elles remportent chaque année un vif succès. La Journée de la science met chaque année la culture scientifique à l'honneur.

Musée

- Musée national, Musée de France
- Musée de France
- Autre musée

Centre d'interprétation

- Culture scientifique
- Numérique
- Architecture, urbanisme, hist. urbaine
- Lieu de mémoire

Rayonnement

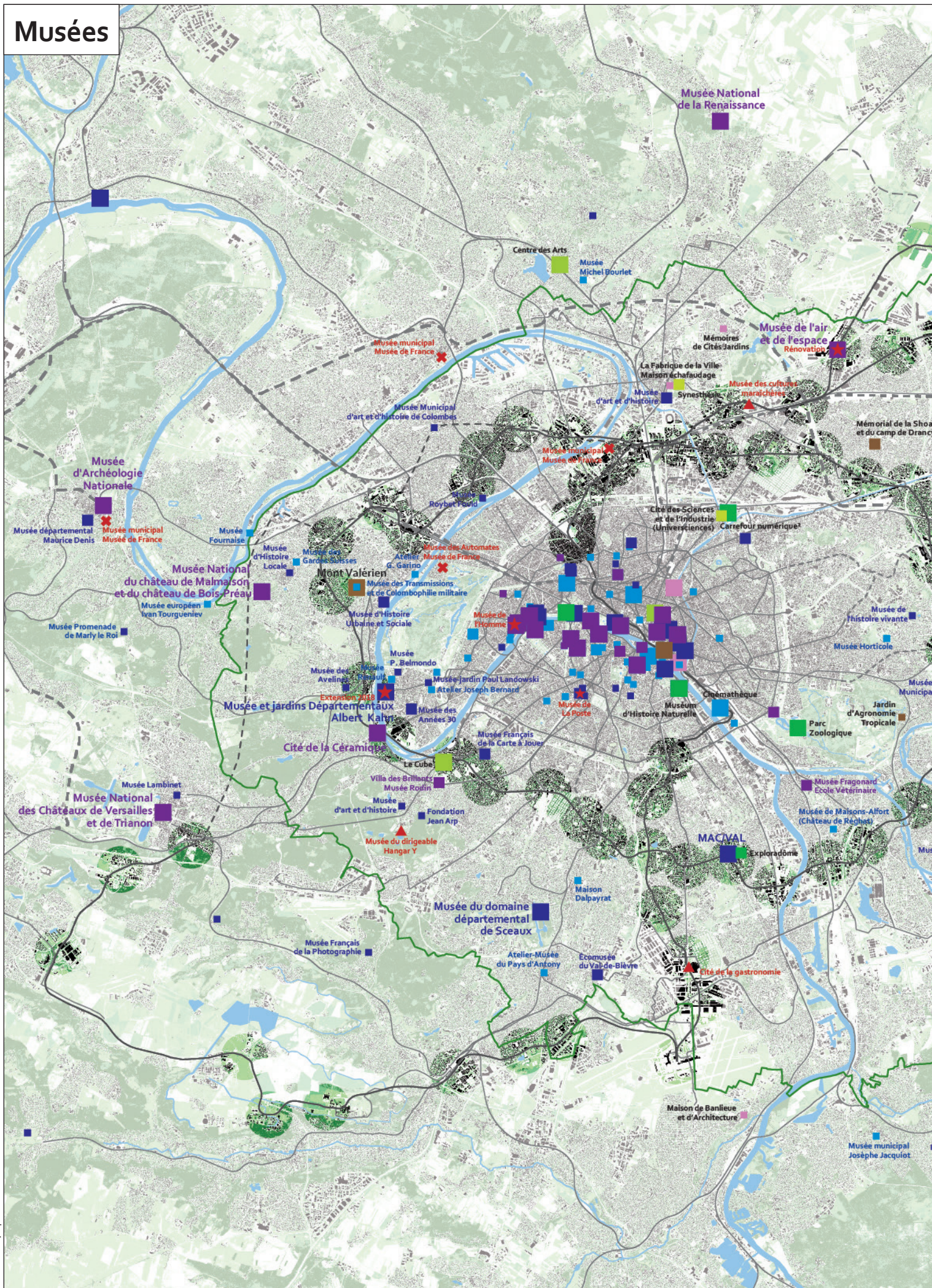
- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

- En cours
- À l'étude
- Lieu fermé
- Périmètre de la MGP

Sources : DRAC Ile-de-France, Apur.

Musées



Marais + est un réseau informel né depuis la réouverture du musée Picasso en 2014. Il cherche à relier les nombreux établissements culturels du quartier : conception d'une programmation culturelle complémentaire et communication partagée.

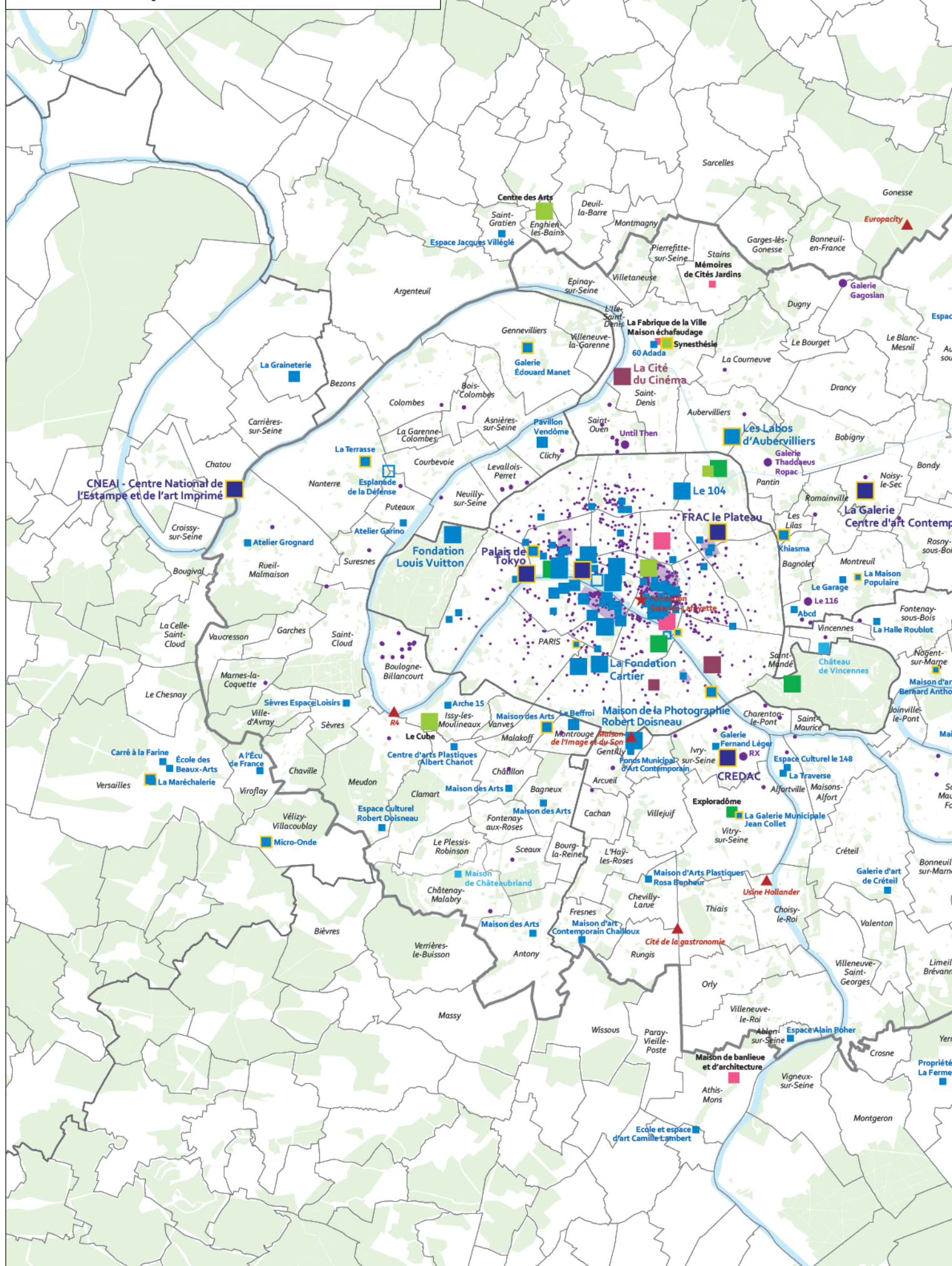
À la faveur du dézoning de la carte Navigo, des parcours thématiques intégrant les musées et le patrimoine pourraient être imaginés (guide ou application smartphone).

- des données qualitatives : la programmation culturelle, la nature des collections, l'accueil de public, l'accessibilité et la qualité architecturale du bâtiment ;
- des données quantitatives exprimées par les chiffres de fréquentation (cartographiées ci-après) ;
- le potentiel de développement de l'établissement.

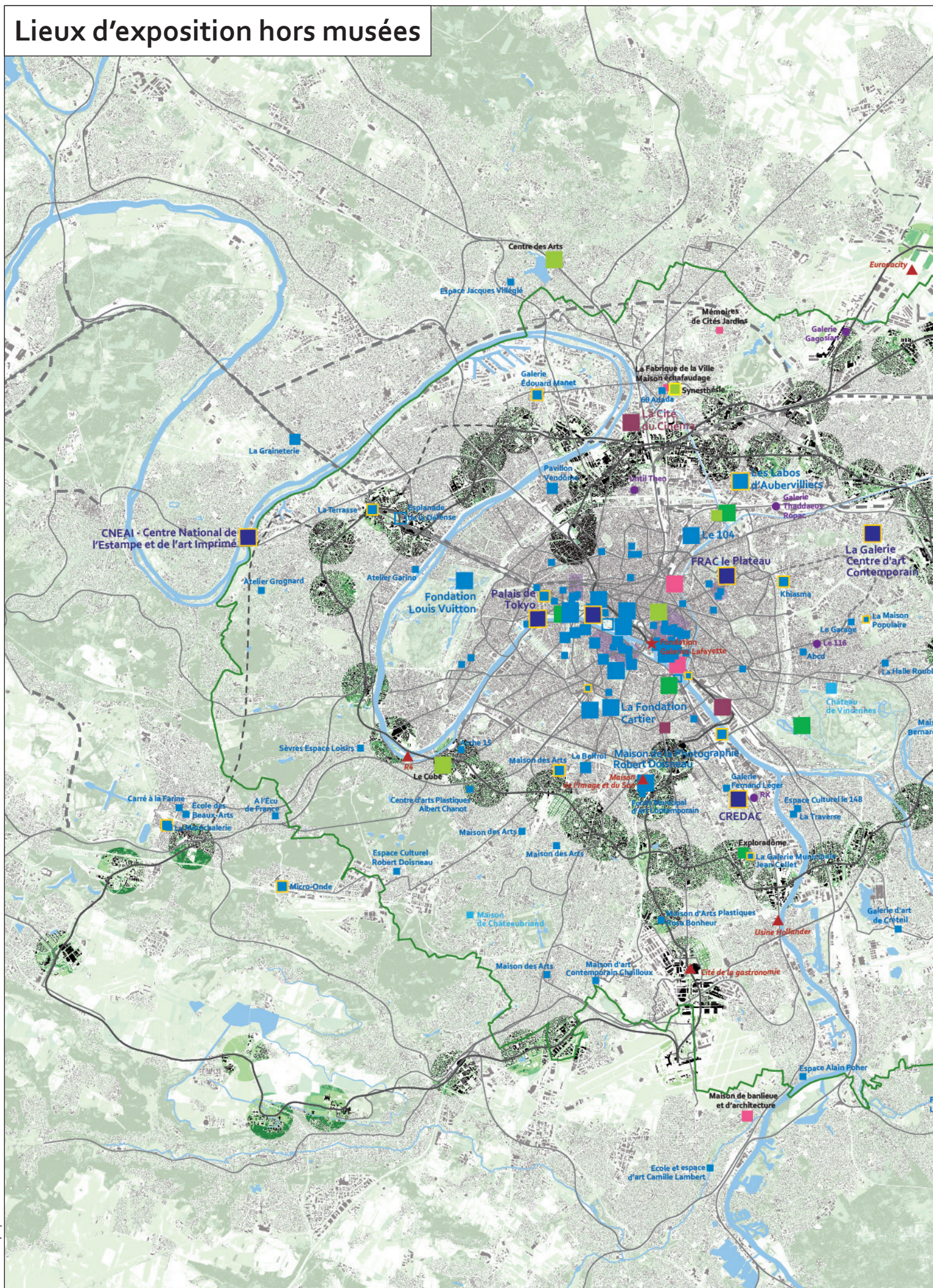
☐ Périmètre de la MGP

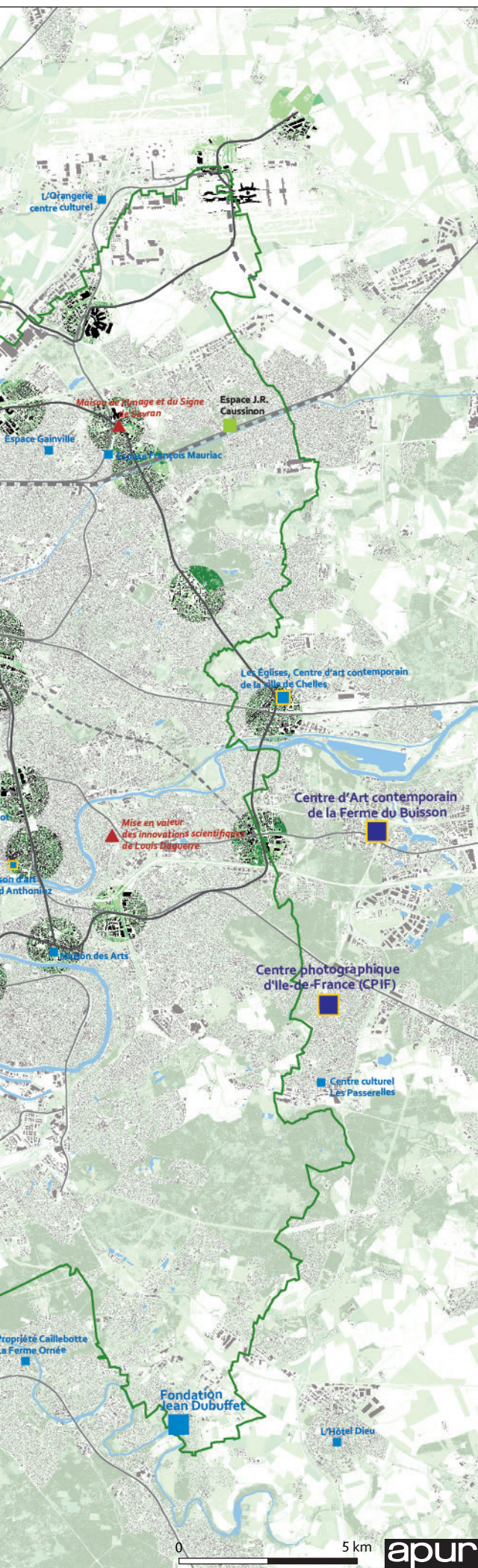


Lieux d'exposition hors musées



Lieux d'exposition hors musées





Perspectives

Le Grand Paris Express permettra un accès plus facile du public à un certain nombre de structures de l'art contemporain : Maison Bernard Anthonioz à Nogent, les Églises à Chelles, la Galerie municipale Jean Collet à Vitry-sur-Seine, le centre d'arts plastiques Albert Chanut à Clamart, à des lieux d'exposition en projet, comme R4 sur l'Île Seguin, la Cité de la gastronomie à Rungis ou encore les Maisons de l'image et du son dans la ZAC Gentilly ou à Sevran.

La gare pourrait à cet égard jouer un rôle de passerelle lorsqu'elle est dans la proximité d'un lieu d'art du territoire.

Inversement, au regard de la forte difficulté des artistes à se loger dans Paris intramuros sur le marché privé, il est possible que les nouvelles gares jouent sur l'implantation, quoique déjà ancienne, des artistes en périphérie, à l'est de la capitale. Ce mouvement pourrait d'ailleurs être renforcé si de nouveaux logements d'artistes étaient créés près des gares, dans le cadre des aménagements à venir.

Les cartes

Elles montrent le maillage des lieux d'exposition (hors musées) principalement dans le domaine des arts plastiques avec une appréciation de leur rayonnement, les projets en cours ou à l'étude. Elles distinguent :

- le réseau TRAM ;
- les quartiers de galeries à Paris, les galeries d'envergure internationale situées hors Paris ;
- quelques lieux d'exposition en plein air. L'art dans l'espace public n'a pas pu être figuré mais il existe des inventaires partiels, par exemple pour les réalisations du 1 % culturel qui pourraient être utilisés.

Lieu d'art contemporain et moderne

- Label centre d'art contemporain et FRAC
- Autre lieu d'exposition
- Lieu d'exposition en plein air
- Réseau TRAM

Autre lieu d'exposition

- Architecture, urbanisme, hist. urbaine
- Culture scientifique
- Numérique
- Cinéma
- Autre

Rayonnement

- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Commerce de l'art

- Secteur de galeries d'art et antiquaires à Paris
- Galeries d'envergure internationale (hors Paris)

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- Au-delà de 2030

Rayon de 800 m autour des gares du GPE

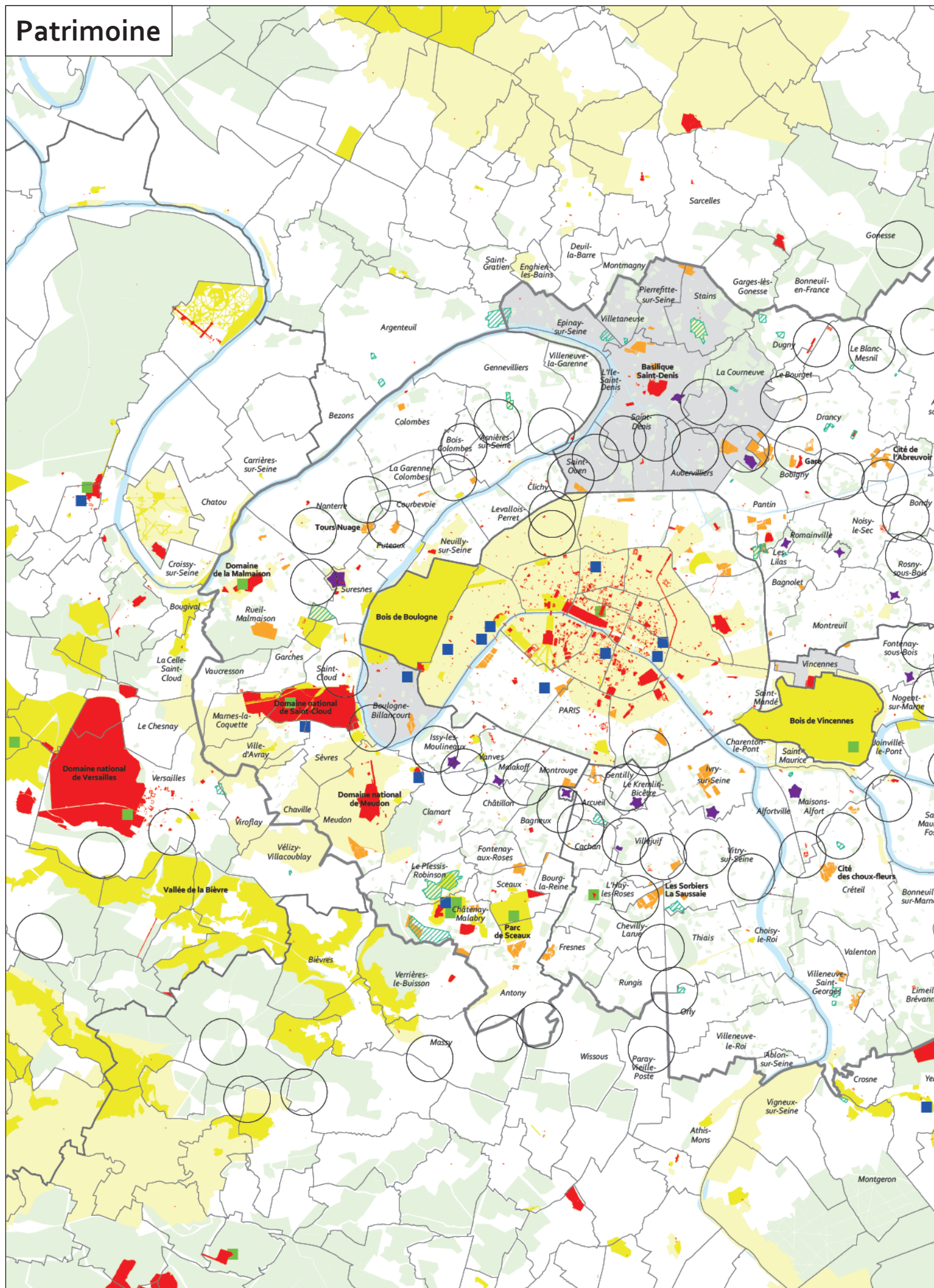
Autres transports en commun

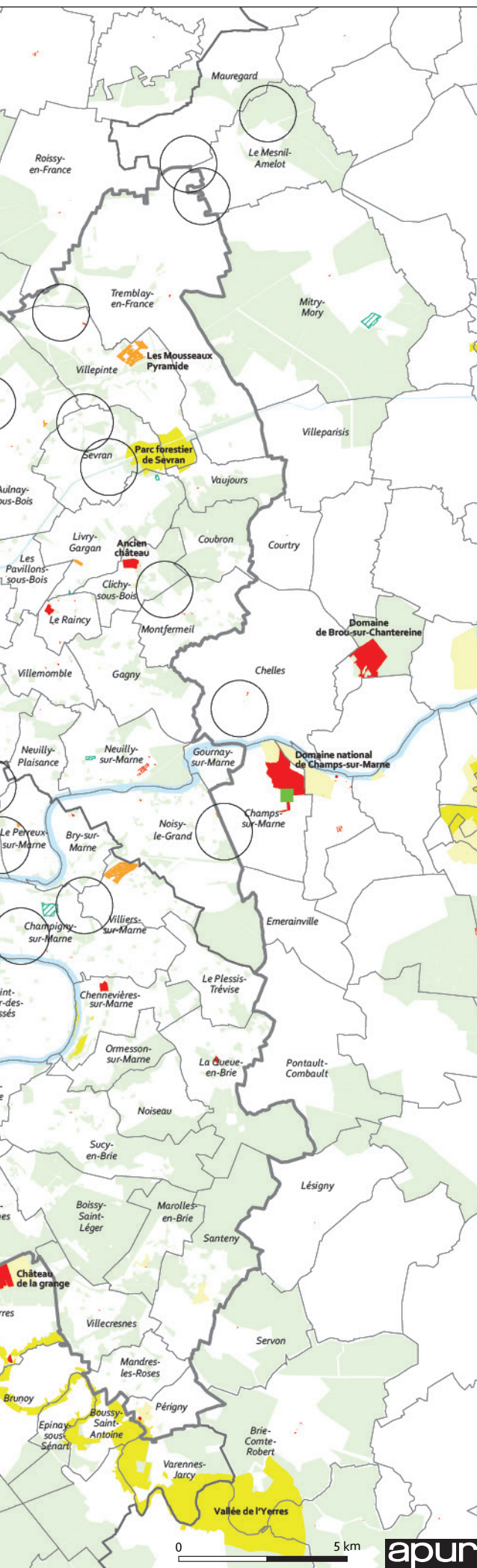
- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentielle, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes

Périmètre de la MGP

Sources : DRAC Ile-de-France, CCI Paris IdF, SGP, STIF, Apur.

Patrimoine





Repères

Le patrimoine est un élément important de l'offre culturelle, il est souvent la première porte d'entrée dans la culture, il environne chaque habitant et participe fortement à l'identité du territoire.

La Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (27 octobre 2005, Faro) donne pour définition du patrimoine culturel « un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux ».

Le patrimoine, miroir de l'histoire des territoires

L'histoire du pouvoir politique se lit dans le paysage par la présence de grands domaines nationaux (Versailles, Saint-Cloud, Meudon, Malmaison, etc.) qui sont les héritages des maisons royales et princières et des abbayes d'Ancien Régime. Si leurs forêts, leurs grands parcs et jardins ont été souvent préservés, le bâti a quant à lui parfois été détruit au cours du XIX^e siècle. Ces domaines constituent aussi des poumons verts et des espaces de loisirs pour les métropolitains.

L'histoire politique et militaire du XIX^e siècle est visible grâce aux nombreux forts destinés à protéger la capitale. Placés sur des axes stratégiques, ils forment encore deux ceintures autour de Paris dont la première est édifiée à partir de 1840 par Thiers et l'autre, plus éloignée d'environ 20 km de la capitale, est construite dans la première décennie de la III^e République.

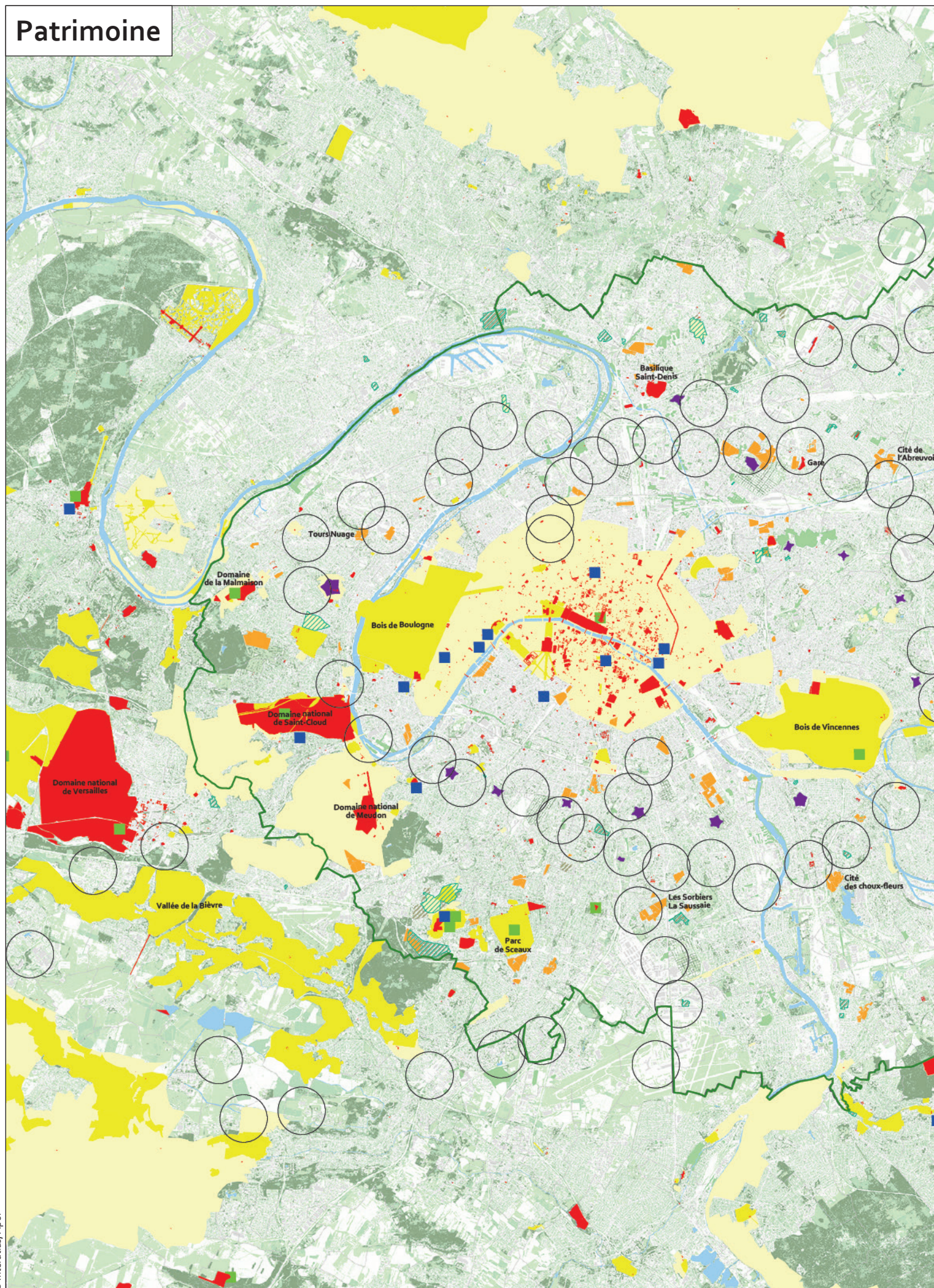
Le label patrimoine du XX^e siècle donne un éclairage sur des bâtiments encore peu mis en valeur mais qui témoignent du fort développement urbain en petite couronne dès l'entre-deux-guerres et de belles réussites architecturales, tant dans le domaine culturel que de l'habitat : chapelle Passy-Buzenval à Rueil-Malmaison, chapelle Saint-Paul-d'Ambourget à Aulnay-sous-Bois, Chapelle Sainte-Marie à Antony, quartier Pablo Picasso par Émile Aillaud à Nanterre, Résidence Buffalo à Montrouge ou le Point du jour par Fernand Pouillon à Boulogne-Billancourt...

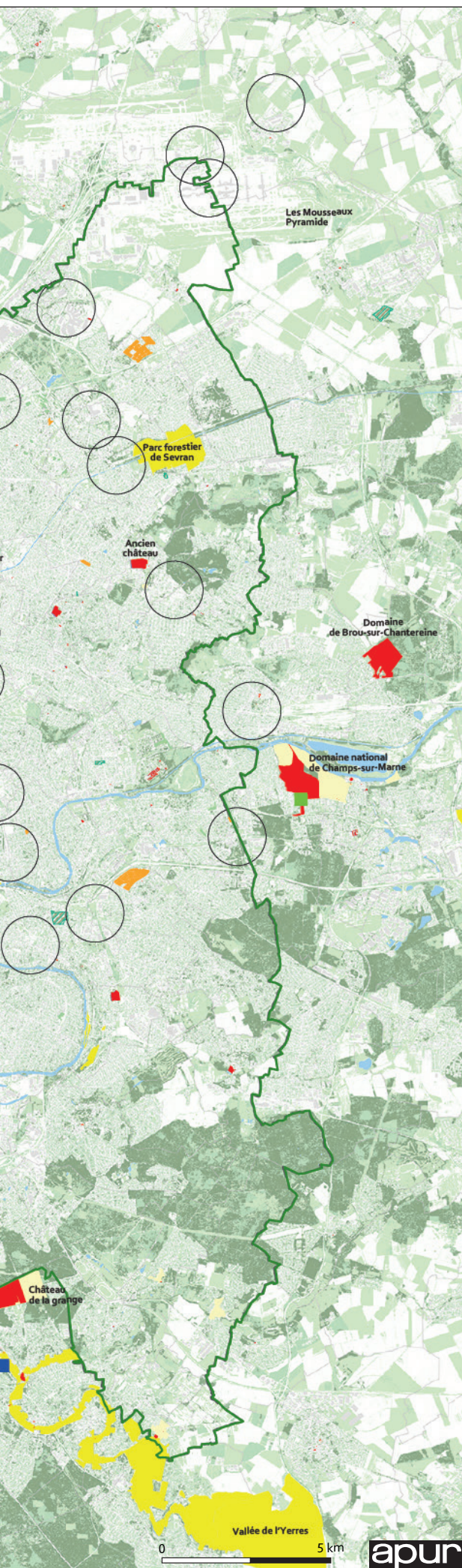
Le label Villes et pays d'art et d'histoire valorisent l'architecture et le patrimoine de zones urbaines anciennes ou beaucoup plus récentes de la métropole : Vincennes, Boulogne-Billancourt, les agglomérations de Plaine Commune ou de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Pour la métropole et ses communes limitrophes le label patrimoine Unesco est décerné aux rives de la Seine, au parc et au château de Versailles, ainsi qu'au repas gastronomique des Français qui pourrait s'incarner dans la Cité de la gastronomie à Rungis, équipement à l'étude à proximité de la future gare du GPE.

Enfin les Maisons des Illustres conservent et transmettent la mémoire de femmes et d'hommes qui les ont habitées et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Elles sont particulièrement nombreuses dans la métropole et rappellent sa richesse historique, en particulier dans le domaine des arts et des lettres : Maison des Jardies à Sèvres (Gambetta) ou Villa des Brillants à Meudon (Rodin) par exemple.

Patrimoine





Perspectives

La carte des patrimoines et paysages réunit ce qui a relevé l'attention à différentes époques. Y sont réunis, par exemple, le « quartier » le plus ancien de la future métropole du Grand Paris, autour de la Basilique Saint-Denis, Versailles, ville nouvelle du ^{xvi}^e siècle, le patrimoine du ^{xx}^e siècle entre cités-jardins, grands ensembles et quartiers de préfecture mais aussi les grands parcs qui constituent aujourd'hui notre paysage commun. Si le ^{xxi}^e siècle n'a pas encore fixé ses repères, on ne peut que constater la prise en compte du déjà là dans toutes les villes et dans de très nombreux projets qu'ils relèvent de la grande échelle comme le canal de l'Ourcq ou d'interventions plus locales comme la transformation de bâtiments.

La carte renseigne ce qui relève des politiques nationales, mais les patrimoines sont pluriels intégrant le patrimoine industriel et les patrimoines locaux qui prennent une place de plus en plus importante, relayée par le foisonnement d'associations de préservation et de mise en valeur, de promenades et débats organisés par les offices du tourisme, les CAUE, les comités départementaux du tourisme et bien d'autres encore.

Le patrimoine bénéficiant d'une protection au titre des Monuments Historiques est davantage présent dans Paris et l'ouest de la métropole.

En ajoutant le patrimoine industriel, d'ailleurs parfois réinvesti par des lieux culturels, ainsi que les promenades citoyennes organisées par les associations, CAUE... on découvre à quel point le patrimoine et les paysages restent à valoriser dans l'ensemble de la métropole.

Apprécier le patrimoine existant devient un élément de construction du projet, redonnant ainsi une place à l'histoire de territoires dont il reste peu de traces. Le patrimoine, c'est aussi le grand paysage qui pose la question des perspectives, des points de vue, des continuités ; il questionne la métropole sur son image et la façon dont elle souhaitera construire son identité collective à toutes les échelles, des plus proches au plus vastes, retrouvant les grandes échelles de sa géographie.

La carte

La carte présente **un échantillon du patrimoine matériel** constitué par l'architecture, l'urbanisme, les paysages construits :

- le patrimoine qui bénéficie d'une protection de l'État au titre des Monuments Historiques ou des sites ;
- les forts, qui renvoient à l'histoire politique et militaire du ^{xix}^e siècle ;
- le label patrimoine du ^{xx}^e siècle qui donne un éclairage sur des bâtiments encore peu mis en valeur mais qui témoignent du fort développement urbain en petite couronne dès l'entre-deux-guerres et de belles réussites architecturales : chapelle Saint-Paul-d'Ambourget à Aulnay-sous-Bois, quartier Pablo Picasso par Émile Aillaud à Nanterre, Résidence Buffalo à Montrouge ou le Point du jour par Fernand Pouillon à Boulogne-Billancourt... ;
- le label Villes et pays d'art et d'histoire qui valorise l'architecture et le patrimoine de zones urbaines anciennes ou récentes de la métropole ;
- les labels Maisons des Illustres et Jardin remarquable.

D'autres éléments d'identification d'un patrimoine d'intérêt pourrait enrichir cette carte tels les sites archéologiques, le 1% culturel et le patrimoine industriel...

Patrimoine bâti reconnu par l'État

- Inscrit, classé, en totalité ou partiellement
- Label ^{xx}^e siècle
- Cités-Jardins
- Site classé
- Site inscrit

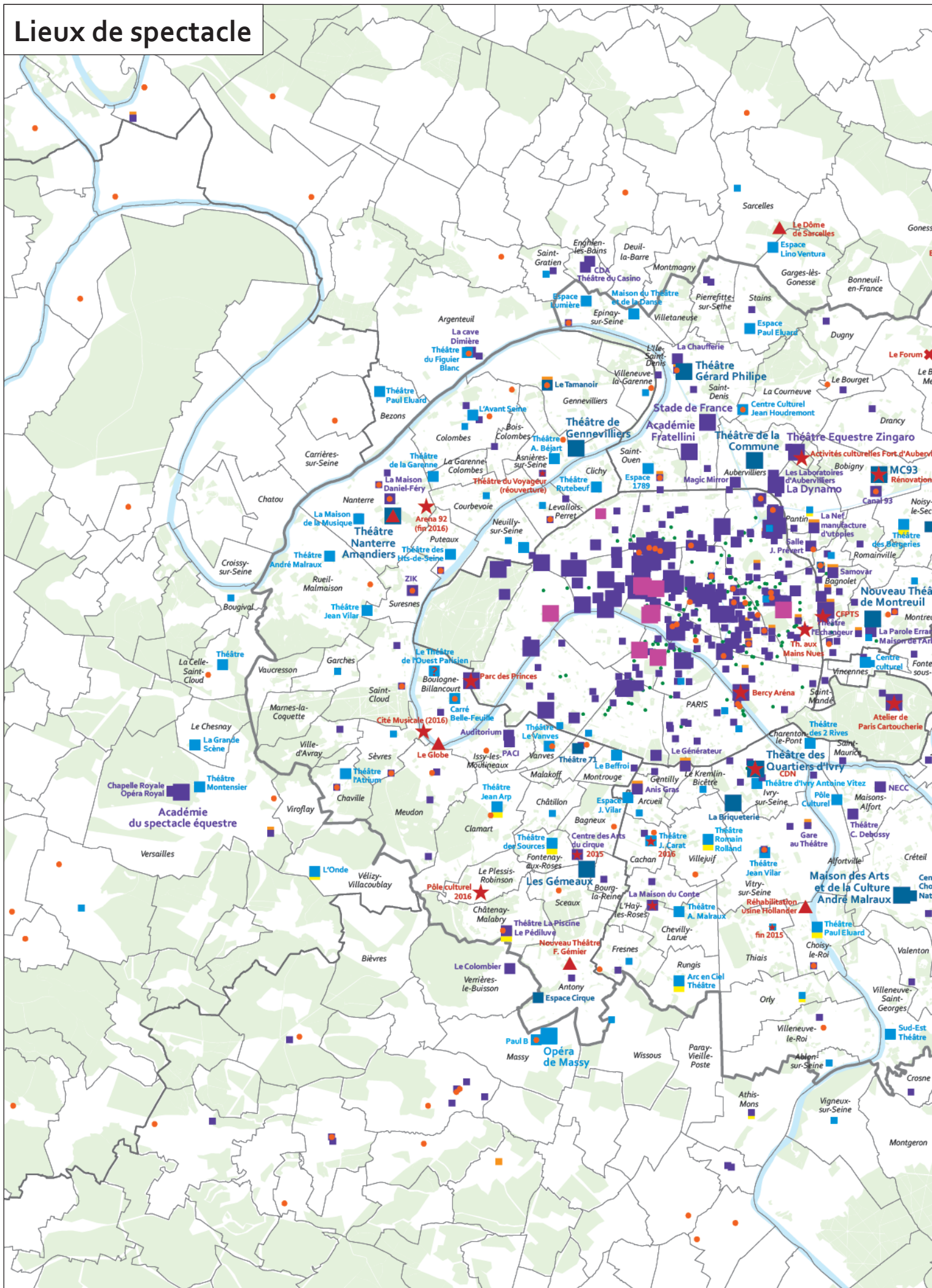
Autres

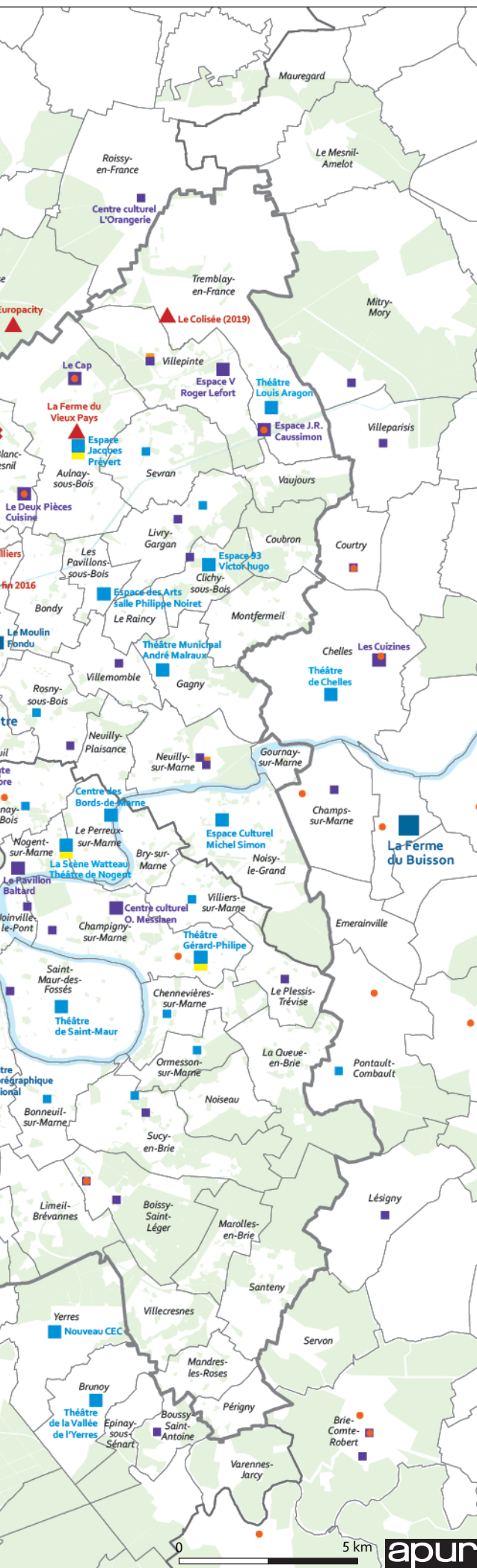
- Label Maison des Illustres
- Label Jardin remarquable
- Fort

Périmètre de la MGP

Source : MCC, Apur

Lieux de spectacle

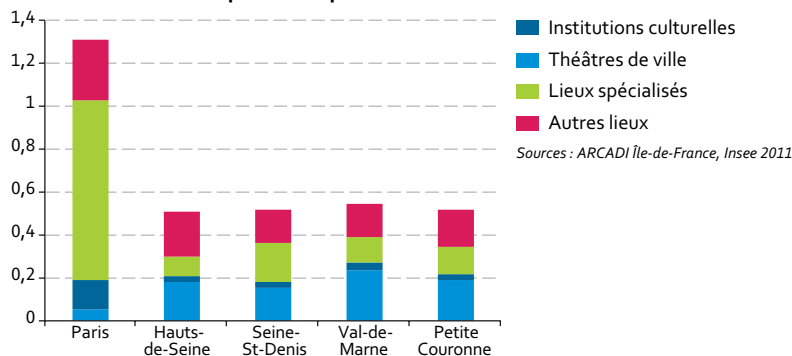




Repères

Plusieurs études récentes initiées par ARCADI Île-de-France visent à mieux connaître le spectacle vivant. Les 775 lieux de diffusion identifiés en Île-de-France (526 dans la MGP) dessinent un paysage culturel riche et diversifié : institutions culturelles (scènes nationales, centres dramatiques et chorégraphiques nationaux, théâtres nationaux, opéras) ; théâtres de ville ; lieux spécialisés (lieux de musiques actuelles, théâtres privés, compagnies disposant d'un théâtre) ou autres lieux (lieux indépendants pluridisciplinaires, associatifs, intermédiaires, friches, lieux socio-culturels).

Nombre de lieux de spectacles pour 10 000 habitants



Pour la saison 2011/2012, le nombre de spectacles programmés a été évalué à un peu plus de 20 000 et le nombre de représentations à plus de 92 000 en Île-de-France. Dans chaque département, et en particulier à Paris, le théâtre est la discipline la plus représentée, mais la part de la programmation des spectacles accordée à la musique, la danse, les marionnettes, le théâtre d'objet ou les arts du cirque est plus forte dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis ou le Val-de-Marne qu'à Paris. Ces spécificités reflètent en partie les politiques culturelles déployées localement sur le long terme, notamment par les départements.

Le nombre de représentations par programmation diffère d'un type de lieu à l'autre mais il se limite souvent à une ou deux représentations. La circulation des œuvres sur le territoire francilien paraît également très faible. Sur un échantillon de spectacles présentés lors de la saison 2011/2012, ARCADI évalue à seulement 12 %, la part des spectacles qui ont été joués au moins deux fois et dans au moins deux lieux différents d'Île-de-France. Seulement 2,5 % des spectacles ont tourné dans au moins trois départements franciliens.

Maillage réseaux

Dans la métropole, 56 % des lieux de spectacles vivants se situent à Paris, 15 % dans les Hauts-de-Seine, 15 % en Seine-Saint-Denis, 14 % dans le Val-de-Marne. La concentration à Paris reflète surtout le nombre important de théâtres privés et la présence de grandes institutions culturelles (théâtres nationaux, opéras). Dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, outre les scènes publiques labélisées, créées dans un objectif de décentralisation de la culture, apparaît un maillage spécifique : celui des théâtres de Ville, il s'agit de lieux de diffusion pluridisciplinaire majoritairement financés par les communes et les intercommunalités, parfois conventionnés avec la DRAC. Équipements de proximité, ils ont vu leur mission s'élargir, mêlant exigences et ancrage local.

Lieux de spectacle vivant

- Établissement public national
- Scène labélisée : CDN, CCN, scène nationale, PNAC, SMAC, CDC
- Théâtre de ville (ARCADI)
- Autre lieu

Réseaux

- Groupe des 20 Théâtres
- Actes-IF

Réseaux musiques actuelles

- Membres du RIF
- MAP, Réseau 92
- MAAD 93, Réseau Musiques 94
- REZONNE, Le CRY
- Pince Oreilles, Combo 95

Rayonnement

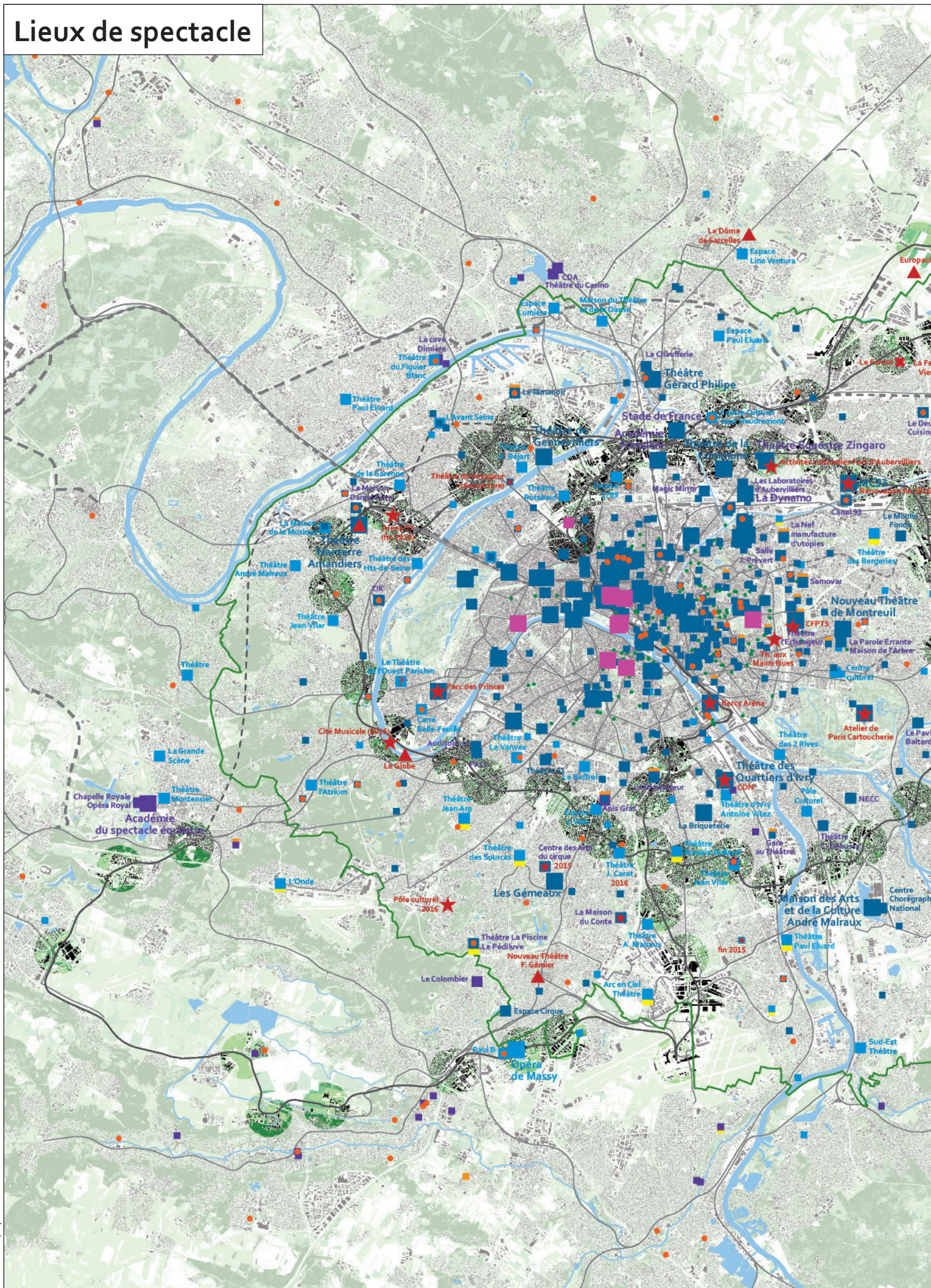
- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

- En cours
- À l'étude
- Lieu fermé
- Café musique
- Périmètre de la MGP

Sources : MCC, DRAC Île-de-France, ARCADI Île-de-France, Le RIF, sites internet des réseaux, Apur.

Lieux de spectacle



Une structuration par le développement de réseaux professionnels

Les réseaux professionnels jouent un rôle déterminant de structuration interprofessionnelle et facilitent les coproductions ou la circulation des spectacles. Quelques réseaux ont été représentés : le Groupe des 20 Théâtres, un collectif de directeurs de théâtres situés en banlieue ; Actes if, un réseau solidaire de lieux artistiques et culturels franciliens ; le Rif, la confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France.

Une évolution des missions, des structures fragiles

Hors Paris, on assiste à un élargissement des missions des lieux de diffusion du spectacle vivant : production ou création de spectacles, action culturelle notamment à destination du jeune public, ancrage territorial, accompagnement des artistes à travers des résidences. Si certains lieux de diffusion parisiens produisent des spectacles, comme le Théâtre de la Ville ou le Centquatre, l'essentiel de la création se situe désormais hors Paris dans les lieux labélisés mais aussi dans les théâtres de ville ou les lieux intermédiaires. La diversité des structures concourt à la richesse du paysage culturel francilien. L'expérience et le savoir-faire développé ne doivent pas faire oublier la fragilité financière des structures, en particulier celles qui dépendent de financements croisés des collectivités territoriales.

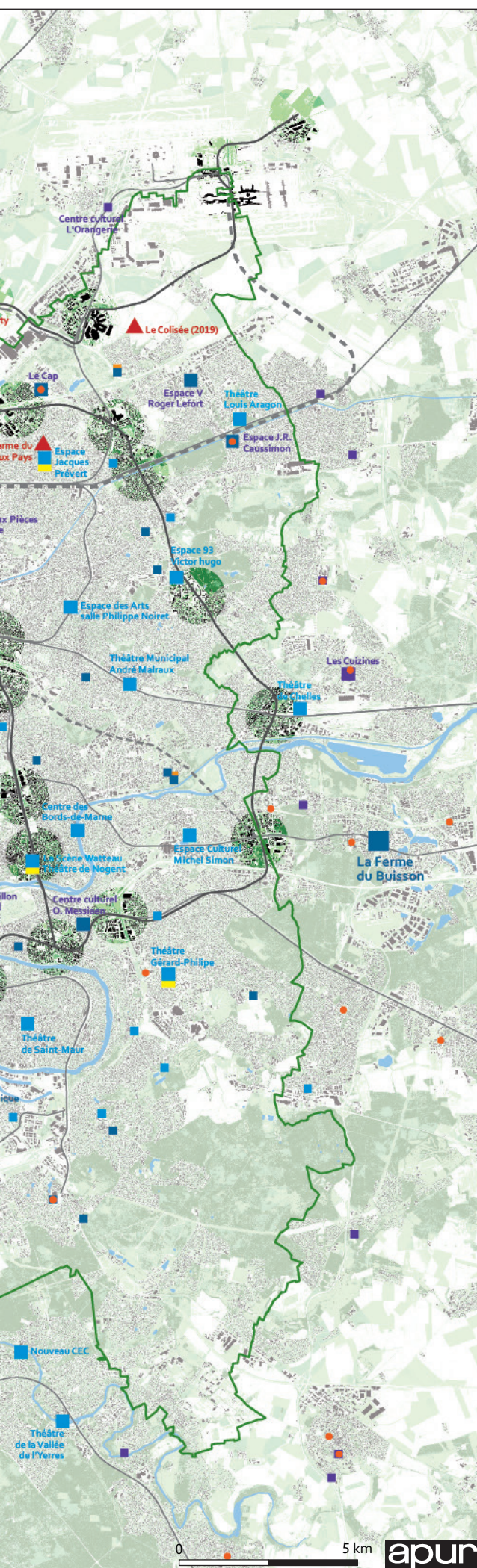
Des festivals

Ancrés dans le paysage culturel, les festivals répondent aussi à des logiques d'actions territoriales : Paris quartier d'été, Festival d'automne, Festival Chorus des Hauts-de-Seine, MAR.TO, Banlieues Bleues, Rencontre Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis, Festi'Val de Marne, la Biennale de danse du Val-de-Marne, Festival de l'Oh...

Perspectives

L'élargissement des publics grâce à l'amélioration de l'accessibilité en transports en commun constitue un enjeu évident pour les lieux de diffusion, quelles que soient leur jauge et leur programmation.

Le GPE peut aussi faciliter la mise en réseau des équipements, en particulier lors d'événements ou de festivals. Il peut être un levier pour faire évoluer les lieux et leur programmation. Et comme pour les musées, l'accessibilité de certains lieux situés à plus de 800 m d'une gare du GPE et non desservis par les transports en commun existants, pourrait être intégrée aux réflexions sur le rabattement aux gares ou la mise en place de véhicules partagés.



Lieux de spectacle vivant

- Établissement public national
- Scène labélisée : CDN, CCN, scène nationale, PNAC, SMAC, CDC
- Théâtre de ville (ARCADI)
- Autre lieu

Réseaux

- Groupe des 20 Théâtres
- Actes-IF

Réseaux musiques actuelles

- Membres du RIF

Projet (création, réhabilitation)

- En cours
- À l'étude
- Lieu fermé

Rayonnement

- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- Au-delà de 2030

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

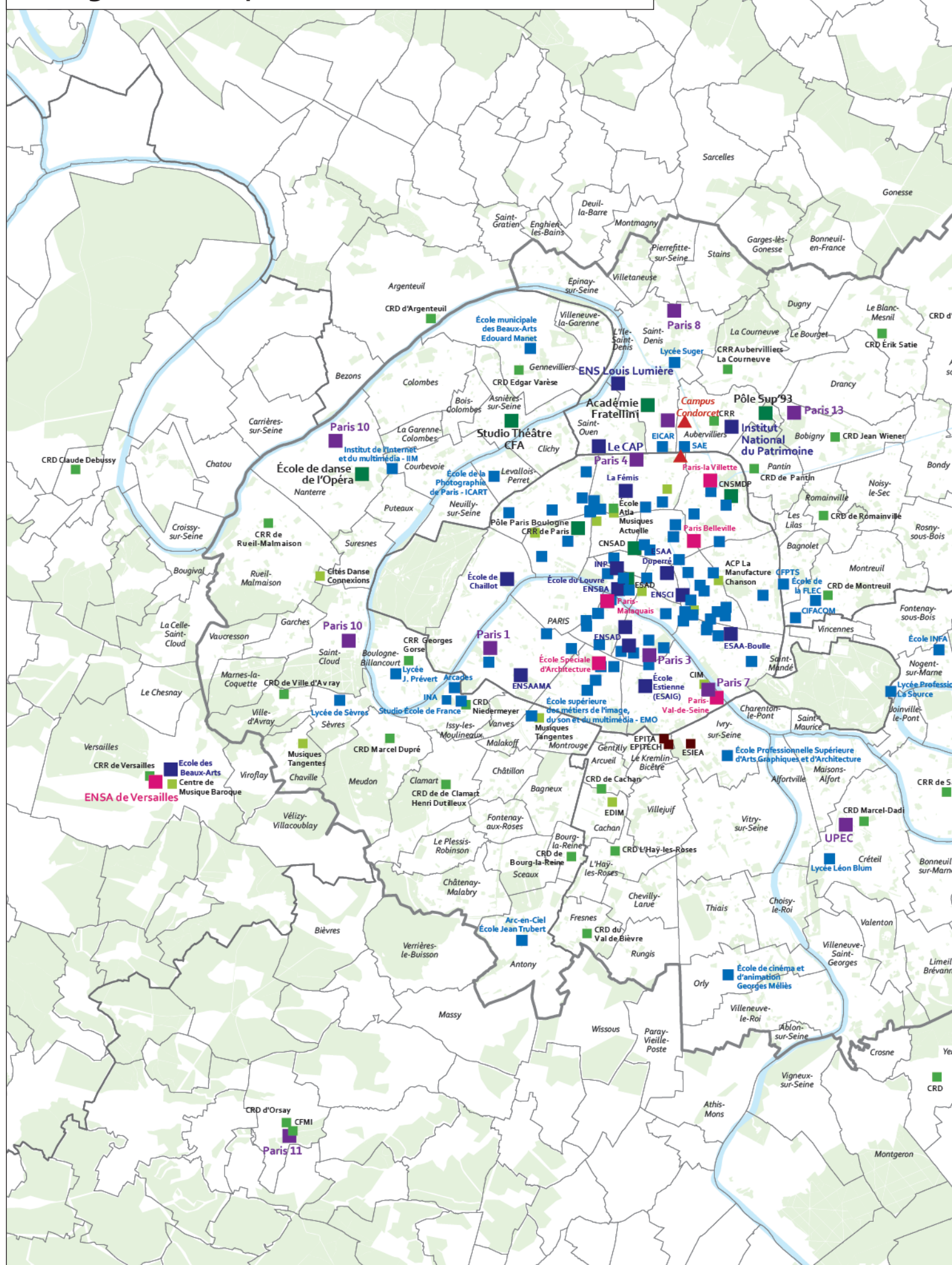
Autres transports en commun

- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentiels, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes

- Périmètre de la MGP

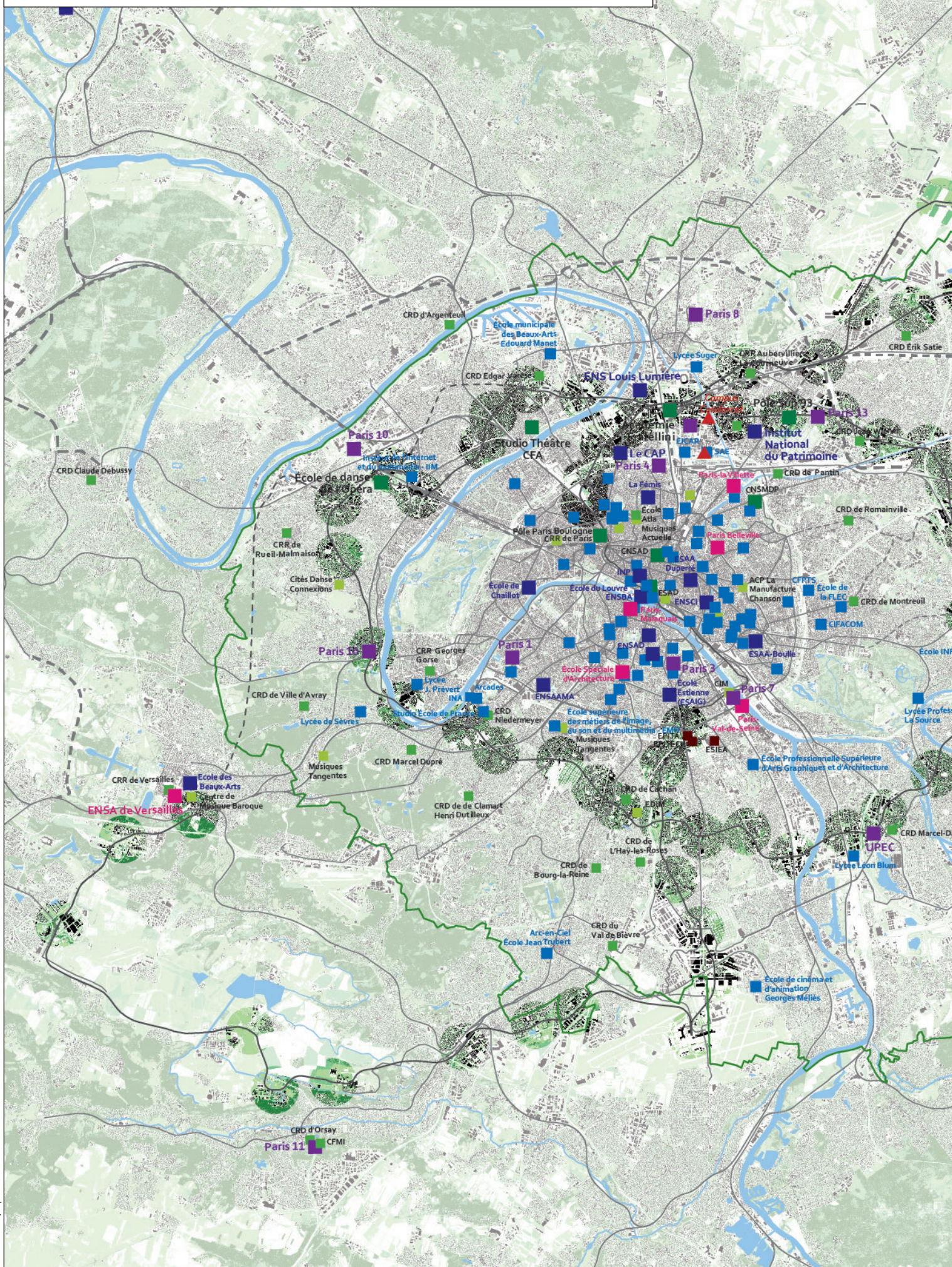
Sources : MCC, DRAC Île-de-France, ARCADI Île-de-France, Le RIF, sites internet des réseaux. STIF. SGP. Anpur.

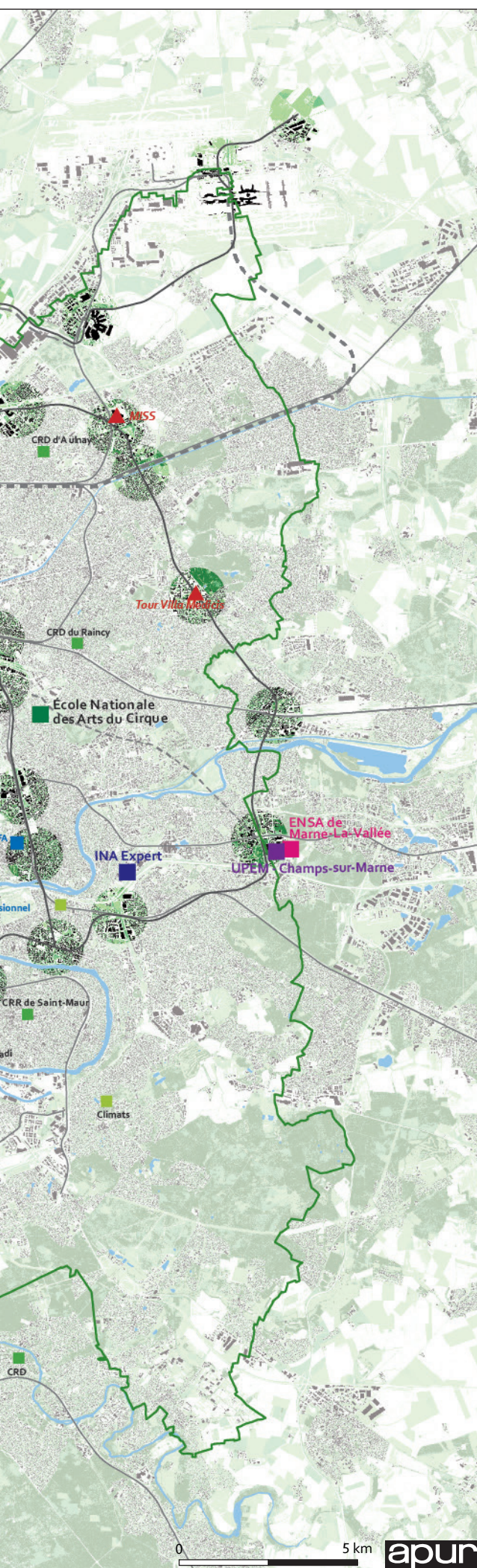
Enseignement supérieur lié à l'art et à la culture





Enseignement supérieur lié à l'art et à la culture





Art plastique, art appliqué

- Ecoles supérieures
- Autres écoles

Spectacle Vivant

- Grandes écoles, pôles supérieurs, CFA
- Enseignement spécialisé (CRR, CRD)
- Autres écoles de musique

Architecture

- ENSA et ESA

Université

- Cursus art, musique, cinéma, spectacles

Informatique, numérique

- Ecoles d'ingénieurs

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- Au-delà de 2030

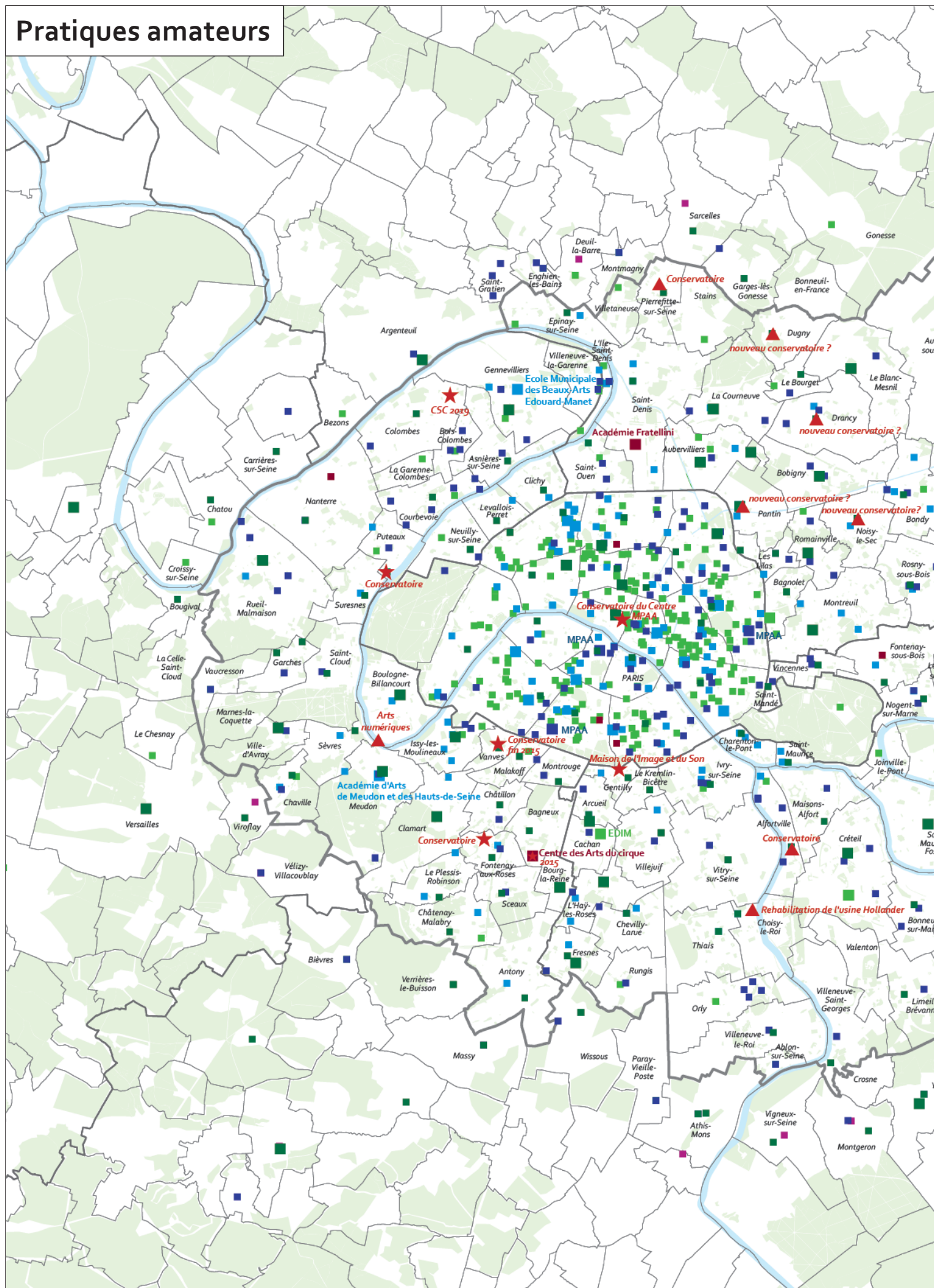
- rayon de 800 m autour des gares du GPE

Autres transports en commun

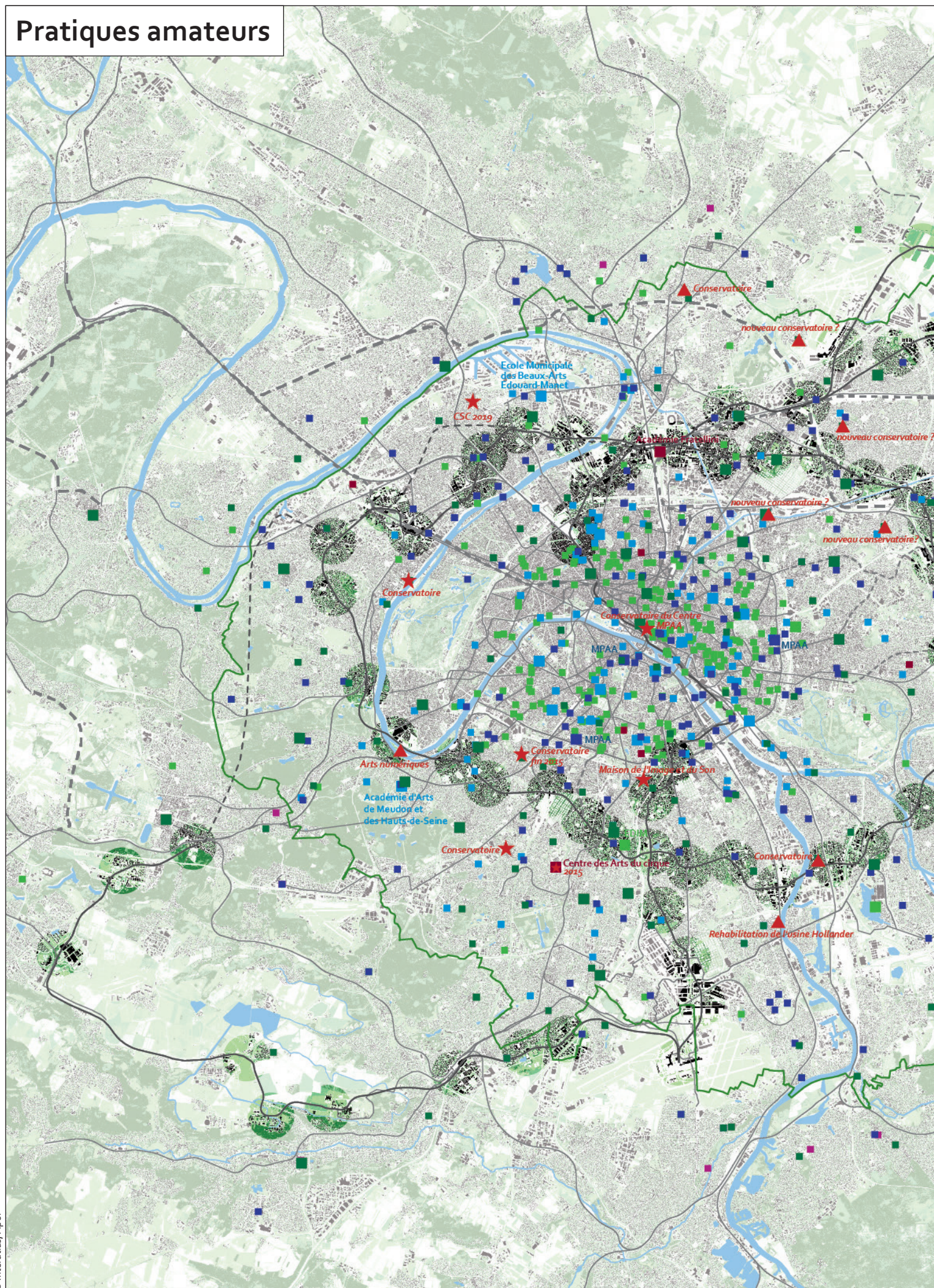
- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentiels, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes
- Périmètre de la MGP

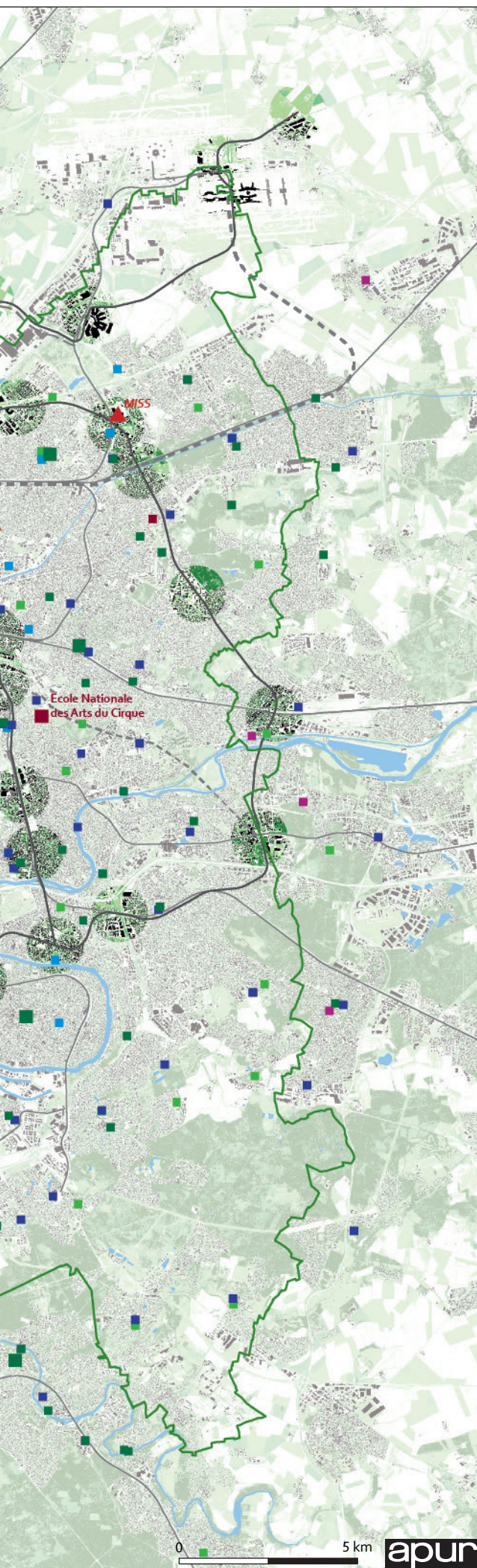
Sources : ONISEP - 2013. DRAC Île-de-France. SGP. STIF. Apur.

Pratiques amateurs



Pratiques amateurs





Lieux de pratiques amateurs

- Conservatoire
- École de musique, danse, théâtre
- École de cirque
- Atelier Beaux Arts, école de dessin
- Espace culturel, centre socio-culturel, centre d'animation

Rayonnement

- Métropolitain, national, international
- Bassin de vie
- Local

Projet (création, réhabilitation)

- ★ En cours
- ▲ À l'étude

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- Au-delà de 2030

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

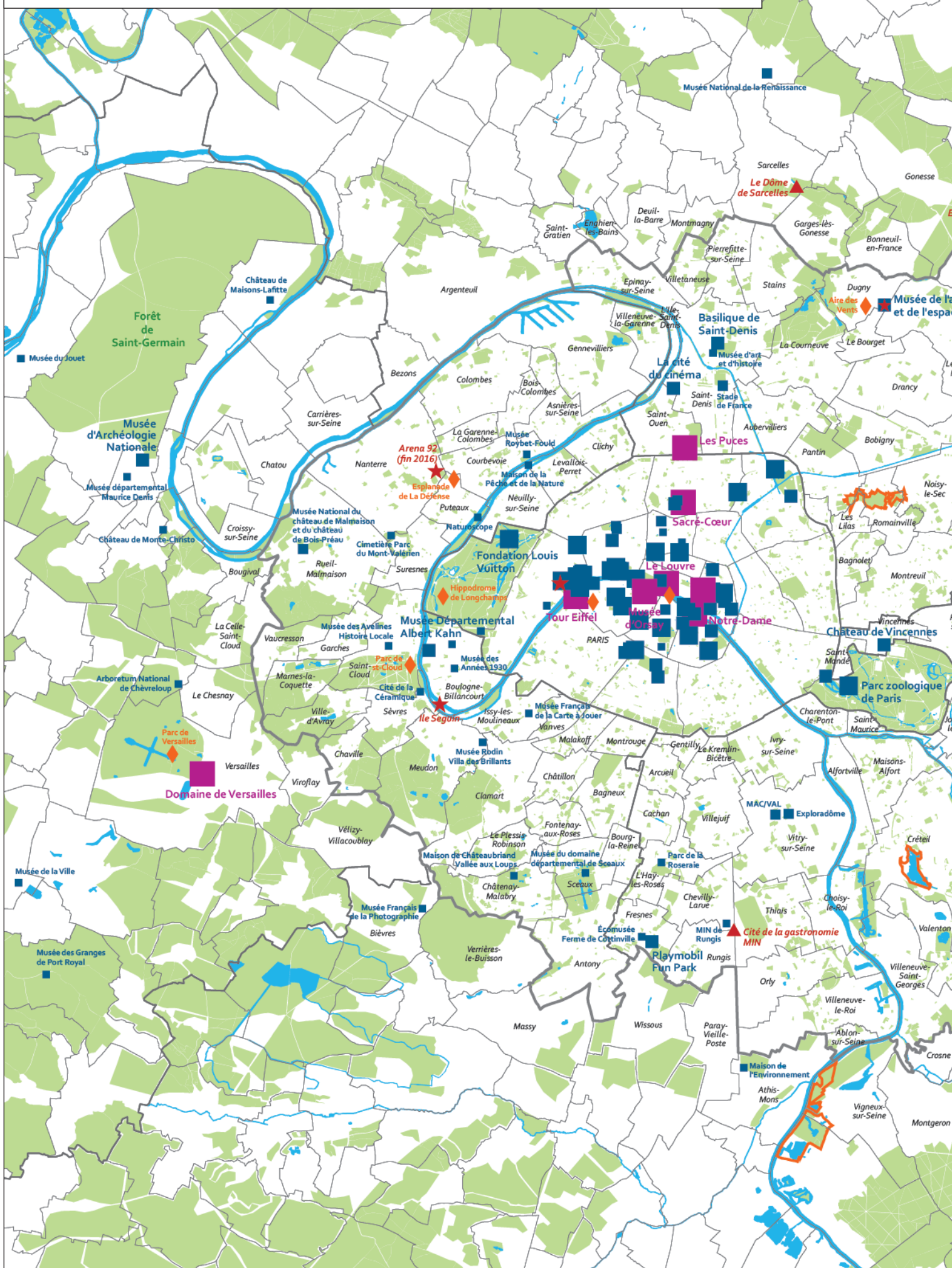
Autres transports en commun

- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentiels, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes

- Périmètre de la MGP

Sources : DRAC Île-de-France, ARIAM Île-de-France, sites internet des communes, SGP, STIF, Apur.

Fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs





Repères

Les données de fréquentation n'existent pas toujours et lorsqu'elles existent, elles ne sont pas toujours agrégées ou disponibles. Les statistiques de fréquentation sont rendues publiques dans le cas des musées. Elles existent mais ne sont généralement pas communiquées pour les lieux de spectacles vivants. Lorsque l'accès aux lieux n'est pas réglementé, la fréquentation réelle n'est pas connue et sa comptabilisation est particulièrement difficile. Un même lieu peut être en partie à accès réglementé et en partie à accès libre, c'est notamment le cas des lieux culturels situés dans un parc. La carte réalisée est principalement basée sur les données des comités du tourisme. Elle ne rend compte que d'une partie des lieux culturels : les lieux de spectacles vivants, les cinémas ou les bibliothèques n'en font pas partie. Bien qu'incomplète, la présence d'une carte sur la fréquentation a été jugée nécessaire dans cet atlas.

Chiffres clés

Monuments et lieux les plus fréquentés par département en 2013

Paris : Notre-Dame de Paris : 14 millions de visiteurs ; Sacré-Cœur de Montmartre : 10,5 millions de visiteurs ; Tour Eiffel : 6,7 millions de visiteurs

Hauts-de-Seine : Châtenay-Malabry : Arboretum de la Vallée-aux-Loups : 220 000 visiteurs ; Maison de Chateaubriand (maison et parc) : 49 000 visiteurs.

Seine-Saint-Denis : Saint-Denis : Basilique de Saint-Denis : 174 000 visiteurs ; Stade de France : 89 000 visiteurs.

Val-de-Marne : Playmobil Fun Park : 320 000 visiteurs ; Château de Vincennes : 130 000 visiteurs ; Roseraie du Val-de-Marne : 25 000 visiteurs ; Marché International de Rungis : 23 000 visiteurs.

Les musées les plus fréquentés en 2013

Paris : Musée du Louvre : plus de 9 millions de visiteurs (70 % de nationalité étrangère) ; Centre Pompidou : 3,7 millions ; Musée d'Orsay : 3,5 millions.

Hauts-de-Seine : Boulogne-Billancourt : Musée départemental Albert Kahn : 105 000 visiteurs ; Rueil-Malmaison : Domaine de Malmaison et Bois-Préau : 70 000 visiteurs.

Seine-Saint-Denis : Le Bourget : Cité de l'Air et de l'Espace : 298 000 visiteurs ; Saint-Denis : Musée d'Art et d'Histoire : 20 000 visiteurs.

Val-de-Marne : Vitry-sur-Seine : MAC/VAL : 67 000 visiteurs.

En limite de la MGP : Domaine de Versailles : 7,5 millions de visiteurs.

Les expositions temporaires les plus populaires en 2013

Roy Lichtenstein (Centre Pompidou, Paris) du 3 juillet au 4 novembre 2013 : 546 229 visiteurs ; Chagall, entre guerre et paix (Musée du Luxembourg, Paris) du 21 février au 21 juillet 2013 : 451 398 visiteurs ; Masculin/Masculin (Musée d'Orsay, Paris) du 24 septembre au 12 janvier 2014 : 408 747 visiteurs.

Des expositions sont également organisées hors Paris : Cité de l'Air et de l'espace, MAC/VAL, Cité de la Céramique, mais le nombre de visiteurs est beaucoup plus faible. Les expositions peuvent également porter sur d'autres thématiques que les Beaux-Arts.

L'exposition Stars Wars à la Cité du cinéma a eu une fréquentation d'environ 200 000 visiteurs.

Sources : CDT, CRT Paris Île-de-France

Les lieux les plus fréquentés

Fréquentation annuelle

- Plus de 3 millions
- 500 000 à 3 millions
- 100 000 à 500 000
- 50 000 à 100 000
- 10 000 à 50 000

Autre lieu fréquenté

- Lieu événementiel permanent ou temporaire
- Base de loisirs régionale
- Espace naturel
- Eau

Projet (création, réhabilitation)

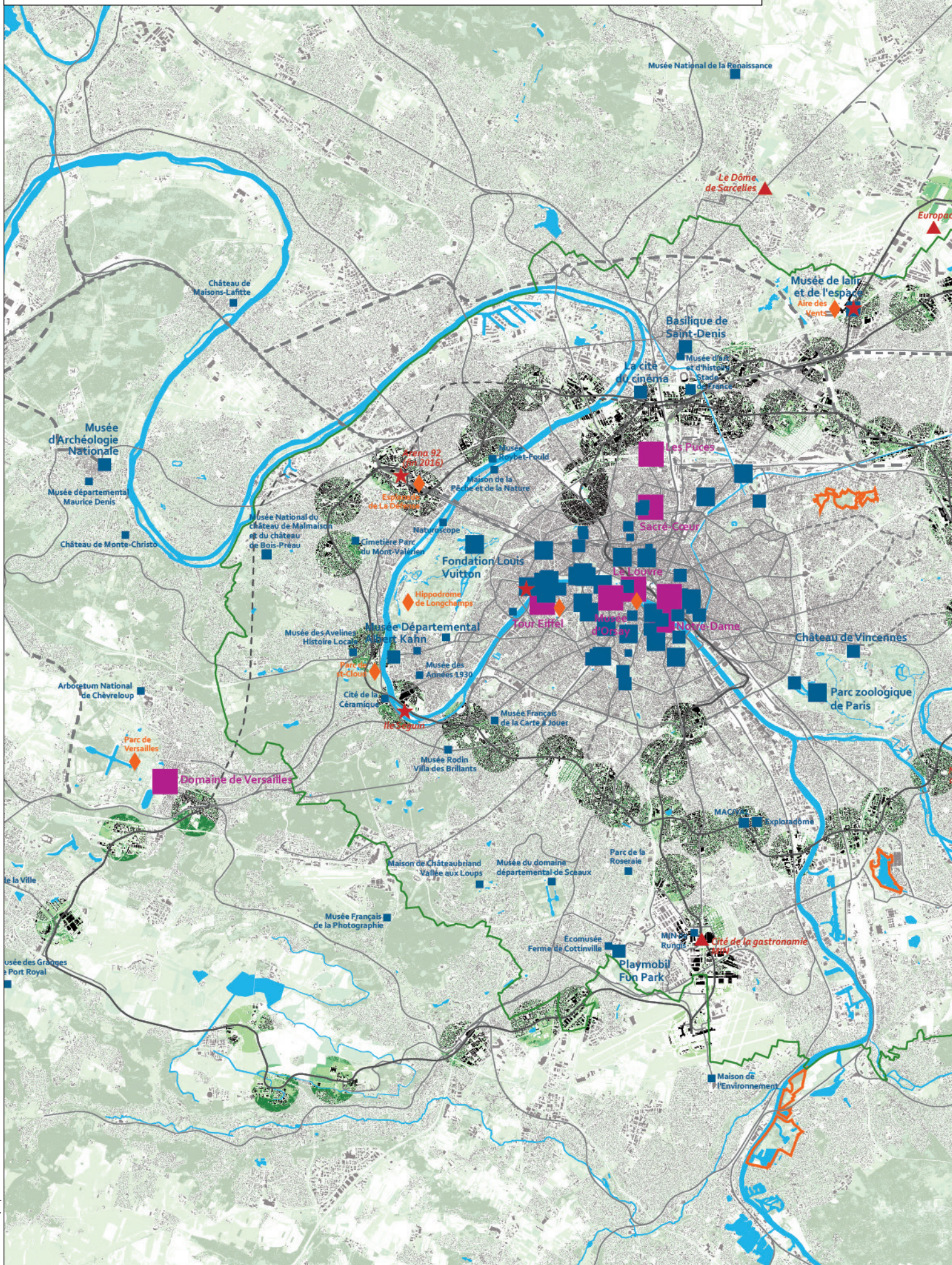
- En cours
- À l'étude

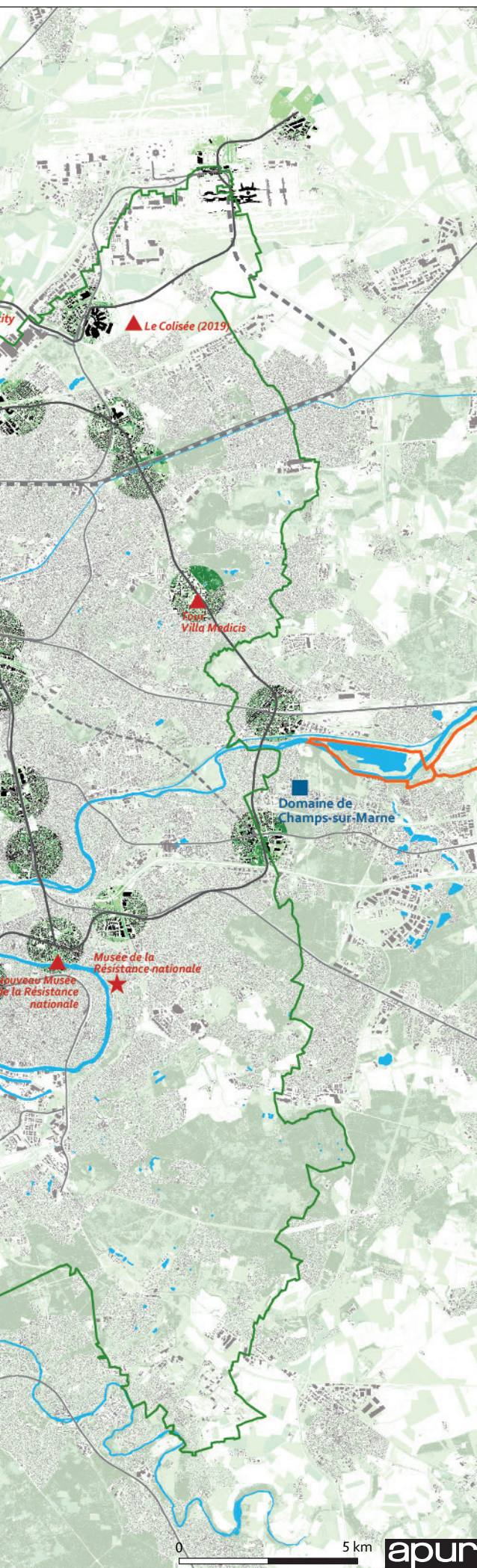
Périmètre de la MGP

Sources : Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme Paris Île-de-France, Office du tourisme des Congrès de Paris - Fréquentation estimée pour les sites ouverts depuis 2013.

Sources : DRAC Ile-de-France, IAU IdF, Apur.

Fréquentation des principaux sites culturels et de loisirs





A l'échelle de l'Île-de-France, on distingue trois grands pôles touristiques : Paris, Versailles et Disneyland Paris. Dans la métropole, la capitale bénéficie d'une hyper concentration des lieux culturels et des touristes. Hors Paris, plusieurs polarités se détachent :

- au sud-ouest autour des villes de Boulogne, Saint-Cloud. Elle sera renforcée par les projets de l'Île Seguin ;
- en Seine-Saint-Denis avec des lieux plus dispersés : la Cité de l'air et de l'espace au Bourget, les puces de Saint-Ouen, la Cité du cinéma, la Basilique Saint-Denis, le Stade de France à Saint-Denis ;
- dans le Val-de-Marne, autour de certains lieux : MAC/VAL et Exploradôme, MIN de Rungis et future Cité de la gastronomie.

Une offre qui s'enrichit

Loin d'être figée, l'offre touristique et de loisirs évolue et s'enrichit. Des sites importants ont été récemment ré ouverts : le château de Champs-sur-Marne, le Palais Galliera, le musée Picasso ou l'Hôtel de la Monnaie. D'autres ont été créés : la Fondation Louis Vuitton, la Philharmonie. D'autres sont en projet ou à l'étude : les grands équipements culturels sur l'Île Seguin, la Cité de la gastronomie, le nouveau musée de la Résistance nationale à Champigny...

L'offre permanente est complétée par une programmation temporaire : expositions, manifestations culturelles, festivals ou événements sportifs.

Perspectives

L'offre touristique et de loisirs est exceptionnelle grâce à la présence d'un patrimoine riche, de nombreux musées et d'expositions de niveau mondial. En lien avec l'offre hôtelière, le secteur économique du tourisme occupe une place importante dans la région. L'évolution de l'accessibilité en transports en commun des lieux culturels et de loisirs permanents modifiera leur fréquentation. Cette nouvelle visibilité concernera aussi des lieux qui accueillent déjà ou pourraient accueillir des événements : concerts ou expositions dans des jardins, par exemple le parc des Hautes-Bruyères à Vitry-sur-Seine, festival des arts de la rue, journées portes ouvertes des ateliers d'artistes. L'accès aux sites culturels est déjà facilité par le Paris Museum Pass qui donne accès à plus de 60 musées et monuments de Paris et de la région parisienne. Cette offre culturelle bénéficie souvent de services de médiation de qualité et évolue grâce aux possibilités offertes par le numérique. L'accès des sites pourrait évoluer avec la mise en place du GPE.

Les cartes

La fréquentation annuelle des principaux lieux culturels et de loisirs est régulièrement diffusée par les comités départementaux et le comité régional du tourisme. Les données 2013 ont été cartographiées et complétées par des estimations de fréquentation pour les lieux récemment ouverts : la Fondation Louis Vuitton (Bois de Boulogne), la Cité du Cinéma à Saint-Denis, le zoo de Vincennes (bois de Vincennes), le Musée Picasso dans le Marais à Paris. Les grands lieux événementiels permanents ou récurrents et les espaces naturels ont été également ajoutés.

Fréquentation annuelle

- Plus de 3 millions
- 500 000 à 3 millions
- 100 000 à 500 000
- 50 000 à 100 000
- 10 000 à 50 000

Sources : Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme Paris Île-de-France, Office du tourisme des Congrès de Paris - Fréquentation estimée pour les sites ouverts depuis 2013.

Autre lieu fréquenté

- Lieu événementiel permanent ou temporaire
- Base de loisirs régionale
- Espace naturel
- Eau

Projet (création, réhabilitation)

- En cours
- À l'étude

Grand Paris Express

- Grand Paris Express (GPE)
- le métro du Grand Paris
- Au-delà de 2030

- Rayon de 800 m autour des gares du GPE

Autres transports en commun

- Nouvelles lignes de métro, RER, tangentielle, Charles de Gaulle Express
- Lignes de métro et RER existantes

- Périmètre de la MGP

Sources : DRAC Île-de-France, IAU-IdF, Apur.

Cartographies par ligne du Grand Paris Express

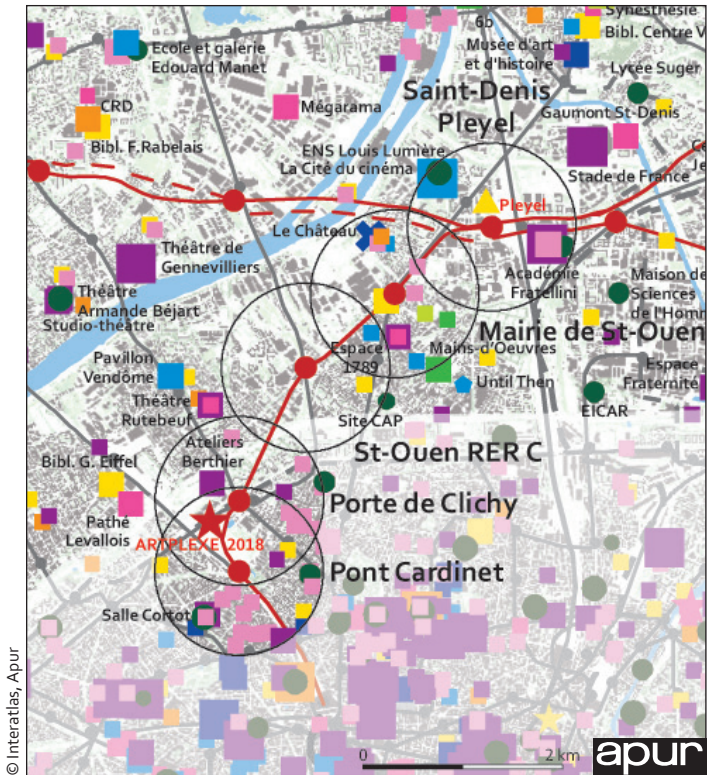
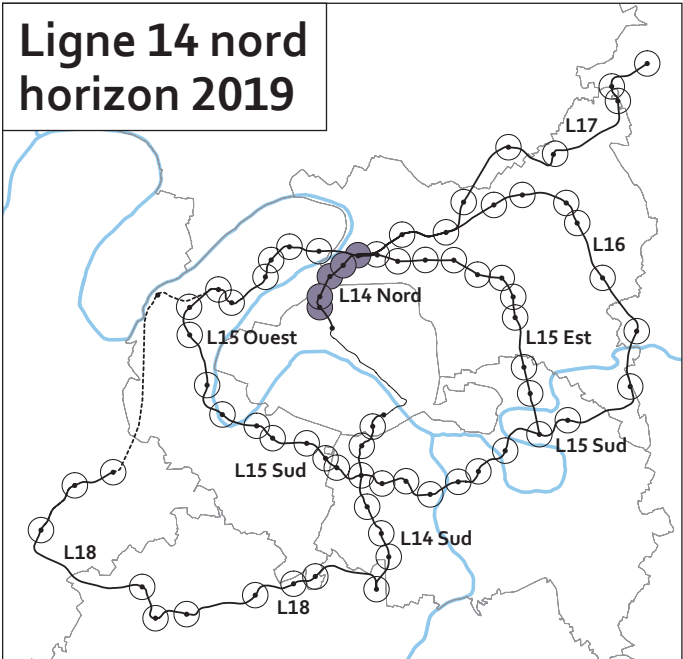
Les cartes par ligne figurent l'ensemble des lieux culturels cartographiés dans les cartes métropolitaines. Elles décrivent le paysage culturel des territoires traversés et font apparaître :

- des lieux culturels qui seront desservis et reliés à l'horizon de mise en service des lignes du GPE ;
- des quartiers de gare qui comportent plusieurs lieux culturels permanents ;
- des quartiers de gare qui en sont dépourvus.

Le rapport entre la gare et le quartier de gare se pose pour l'ensemble des gares de GPE. Mais il pourrait être décliné localement. Plusieurs zooms ont été réalisés dans un rayon de 800 m autour des gares (10 minutes de marche) pour illustrer la diversité des situations. Ils posent ainsi concrètement la question du jalonnement et du confort des espaces publics sur des itinéraires privilégiés entre la gare et certains lieux culturels.

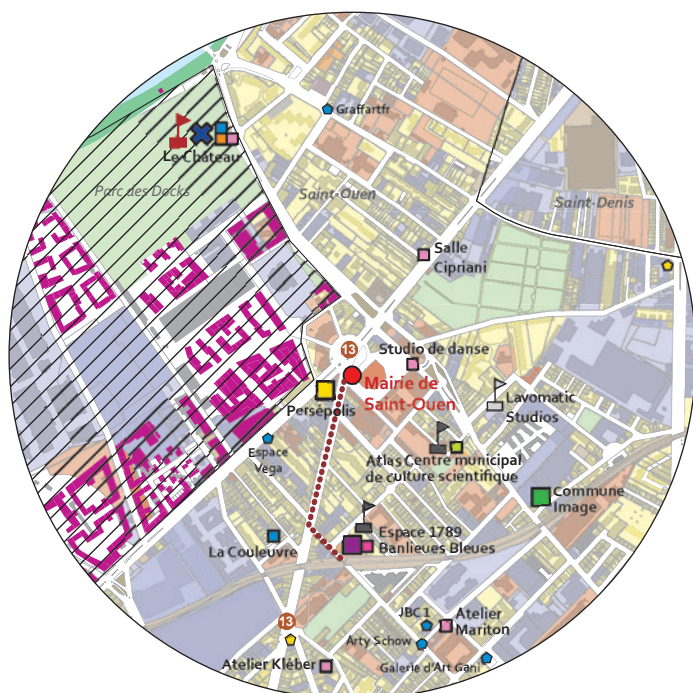
Les lignes sont classées par horizon de mise en service du GPE :

- ligne 14 nord, horizon 2019 ;
- ligne 15 sud, horizon 2022 ;
- ligne 16, horizon 2023-2024 ;
- ligne 14 sud, horizon 2023-2024 ;
- ligne 17, horizons 2023-2024 et 2030 ;
- ligne 15 est, horizon 2025 et 2030 ;
- ligne 15 ouest, horizons 2025 et 2027 ;
- ligne 18, horizons 2024 et 2030.

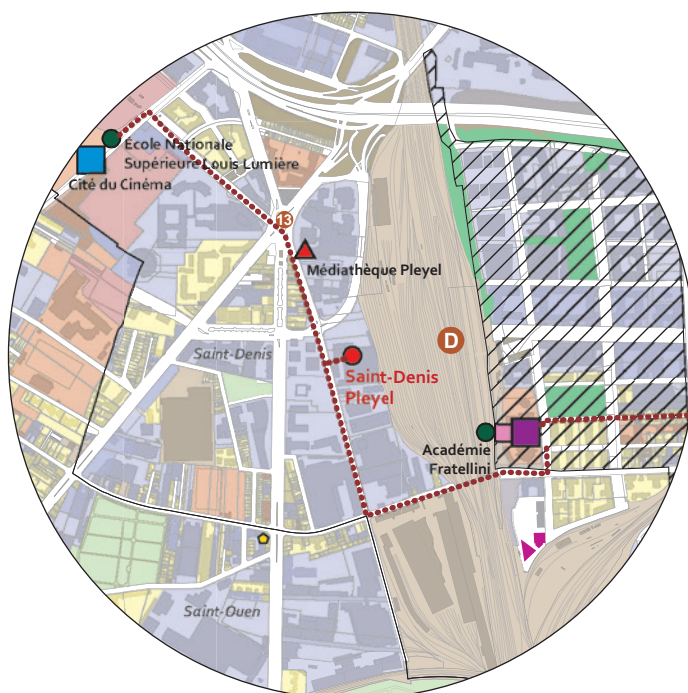


Lieux culturels fréquentés par le public

- | | |
|----------------------------------|---|
| Bibliothèque-Médiathèque | Enseignement supérieur lié à la culture |
| Cinéma | Galerie d'art |
| Musée | Librairie |
| Centre d'interprétation | |
| Lieu de mémoire | Projet |
| Lieu d'exposition (hors musées) | ☆ En cours |
| Spectacle vivant | △ À l'étude |
| Conservatoire | |
| Autre lieu de pratiques amateurs | |
| Lieu hybride | ⊗ Lieu fermé |



Mairie de Saint-Ouen



Saint-Denis Pleyel



© Apur — David Boureau

Espace 1789 : spectacles, cinéma, expositions et festivals (Banlieues Bleues) — Saint-Ouen



© Apur

Cité du Cinéma depuis 2012 — Saint-Denis



© Apur — David Boureau

Mains d'œuvres, lieu pour l'imagination artistique et citoyenne depuis 2001. Expositions, concerts, ateliers, FabLab... Réseau Actes if et réseau MAAD 93 — Saint-Ouen



© Apur

Académie Fratellini, spectacles, centre de formation aux arts du cirque, pratiques amateurs depuis 2003 — Saint-Denis

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

Logement Bureau, activité, commerce Équipement

Particularités

Patrimoine inscrit, classé Label patrimoine XX^e siècle Lieu de festival Résidence d'artiste

Projet

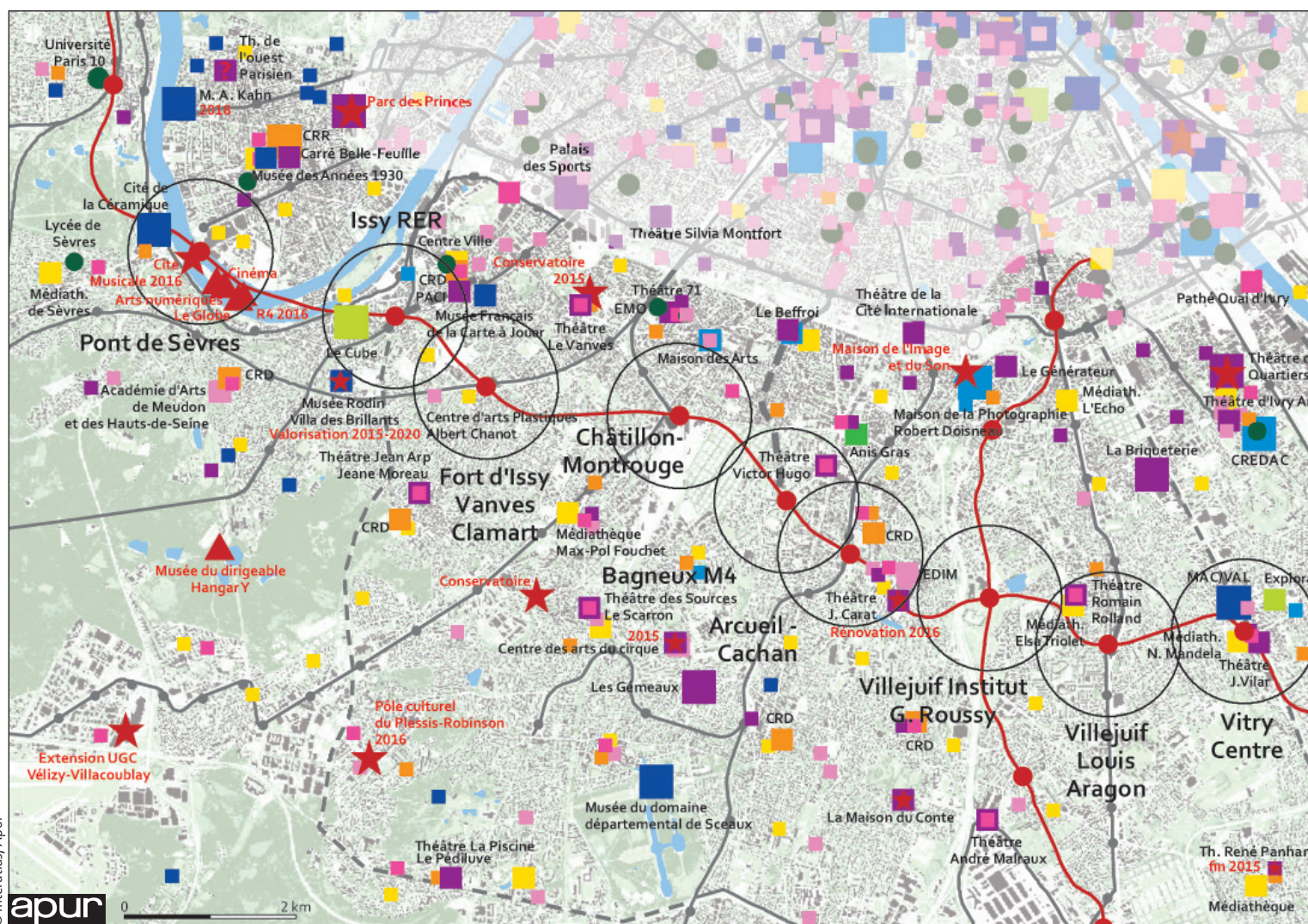
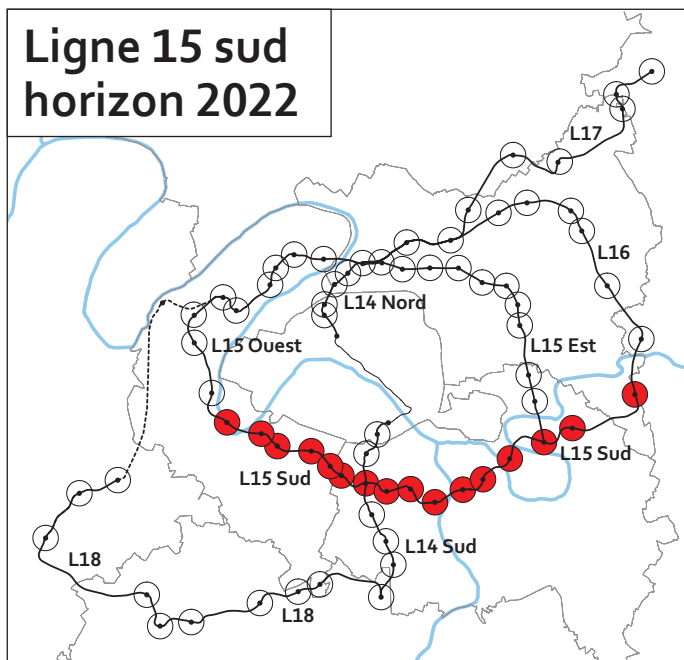
ZAC en cours ZAC à l'étude Construction Jardin

Transport en commun

Gare GPE Autres gares (train-RER, métro, tramway) Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)

Itinéraire à étudier

Ligne 15 sud horizon 2022





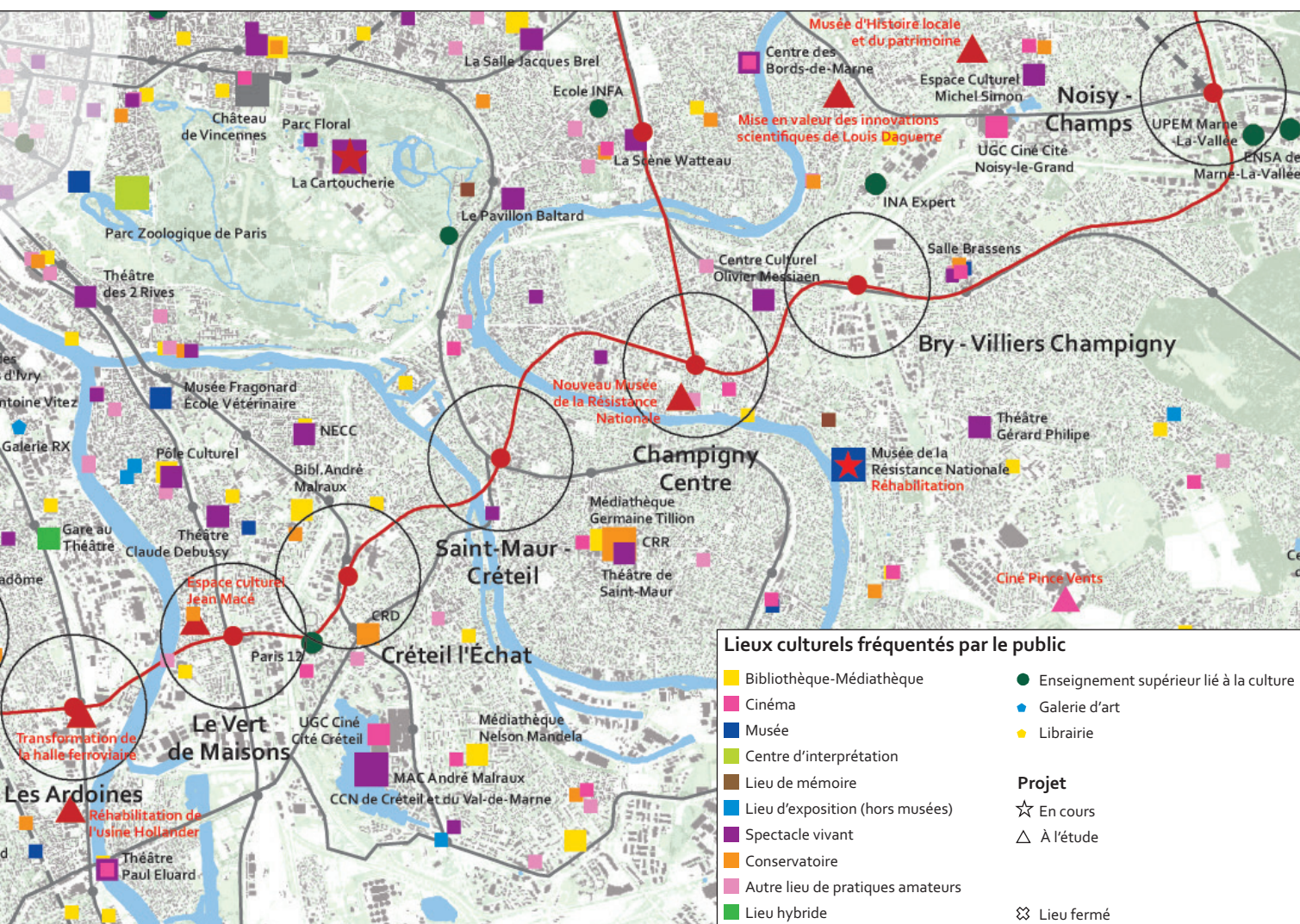
Projet de Cité Musicale Départementale (2016) sur l'Île Seguin, projet structurant de la Vallée de la Culture, perspective — Boulogne-Billancourt

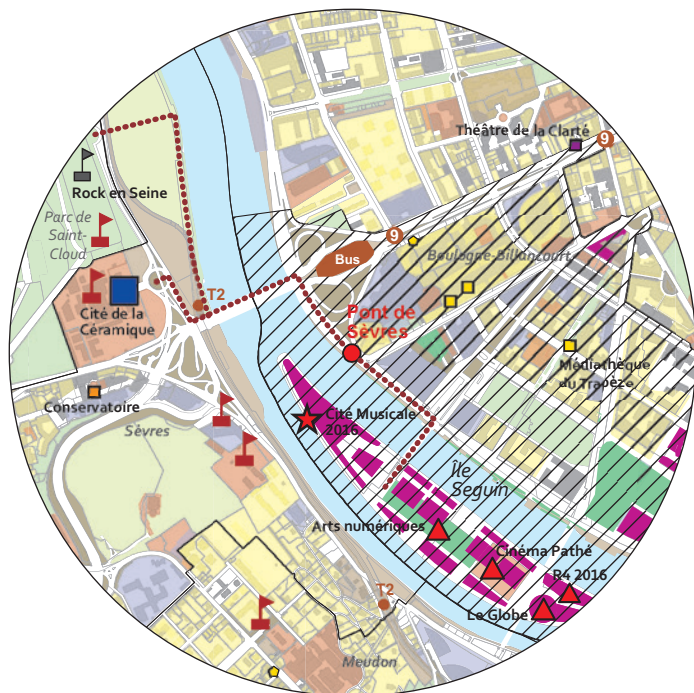


Projet de transformation de la halle ferroviaire de la gare des Ardoines — Vitry-sur-Seine



Bâtiment du Val-de-Marne qui pourrait accueillir le nouveau musée de la Résistance nationale — Champigny-sur-Marne





Pont de Sèvres



Issy RER



Arcueil — Cachan



Vitry Centre

Lieux culturels fréquentés par le public

- | | |
|--|--|
| ■ Bibliothèque-Médiathèque | ● Enseignement supérieur lié à la culture |
| ■ Cinéma | ● Galerie d'art |
| ■ Musée | ● Librairie |
| ■ Centre d'interprétation | |
| ■ Lieu de mémoire | |
| ■ Lieu d'exposition (hors musées) | |
| ■ Spectacle vivant | |
| ■ Conservatoire | |
| ■ Autre lieu de pratiques amateurs | |
| ■ Lieu hybride | |
| | Projet |
| | ☆ En cours |
| | △ À l'étude |
| | ⊗ Lieu fermé |

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

- | | | |
|--|--|--|
| ■ Logement | ■ Bureau, activité, commerce | ■ Équipement |
|--|--|--|

Particularités

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ■ Patrimoine inscrit, classé | ■ Label patrimoine XX ^e siècle | ■ Lieu de festival | ■ Résidence d'artiste |
|---|---|---|---|

Projet

- | | | | |
|---|---|---|---|
| ■ ZAC en cours | ■ ZAC à l'étude | ■ Construction | ■ Jardin |
|---|---|---|---|

Transport en commun

- | | | |
|---|---|--|
| ● Gare GPE | ● Autres gares (train-RER, métro, tramway) | ○ Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway) |
| Itinéraire à étudier | | |

© Apur



Cité de la Céramique. Musée national, Musée de France — Sèvres

© Apur — David Bourreau



Le Cube, centre de création numérique depuis 2001 : création, diffusion, ateliers et événements. CA Grand Paris Seine Ouest — Issy-les-Moulineaux

© Apur — David Bourreau



Exploradôme : musée interactif de découverte des sciences, du multimédia et du développement durable, espace permanent, expositions et ateliers — Vitry-sur-Seine

© Apur — David Bourreau



MAC/VAL : musée départemental d'art contemporain, inauguré en 2005. La chaufferie avec cheminée (Jean Dubuffet), une des nombreuses œuvres d'art de la ville (1 % artistique) — Vitry-sur-Seine

© Apur



CRD du Val de Bièvre (Château des Arcs) — Cachan

© Apur



Théâtre Jean Vilar — Vitry-sur-Seine

© Apur



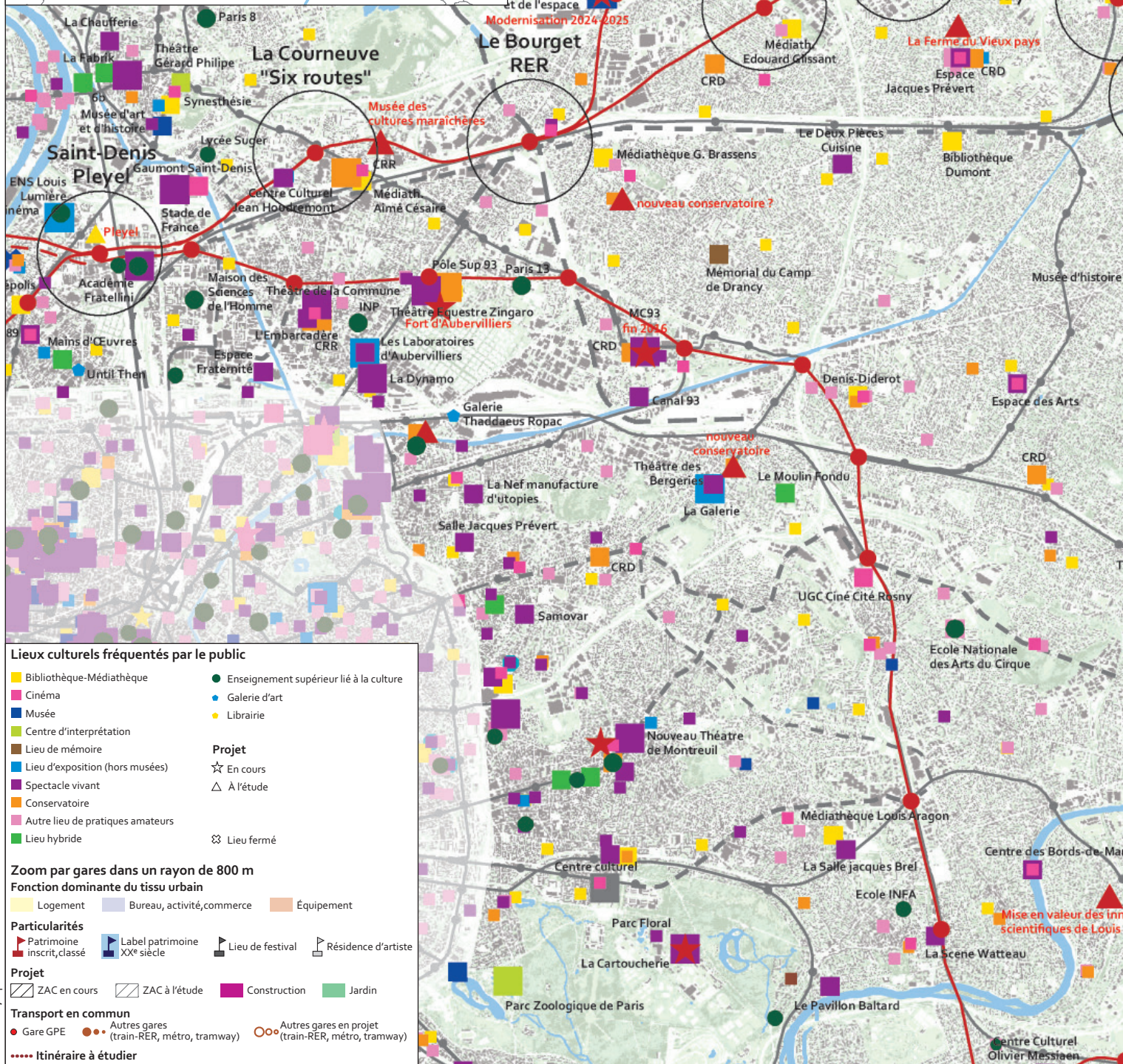
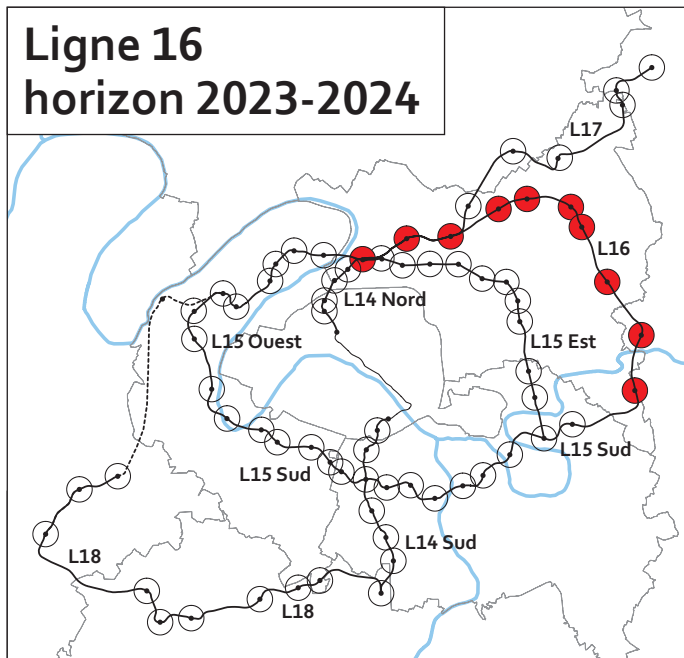
Les Arches : 30 ateliers d'artistes installés dans les arches du viaduc du RER C avec le soutien de la ville. Journées portes ouvertes — Issy-les-Moulineaux

© Apur



Centre socio-culturel Cousté et l'EDIM (école de musiques actuelles) — Cachan

Ligne 16 horizon 2023-2024

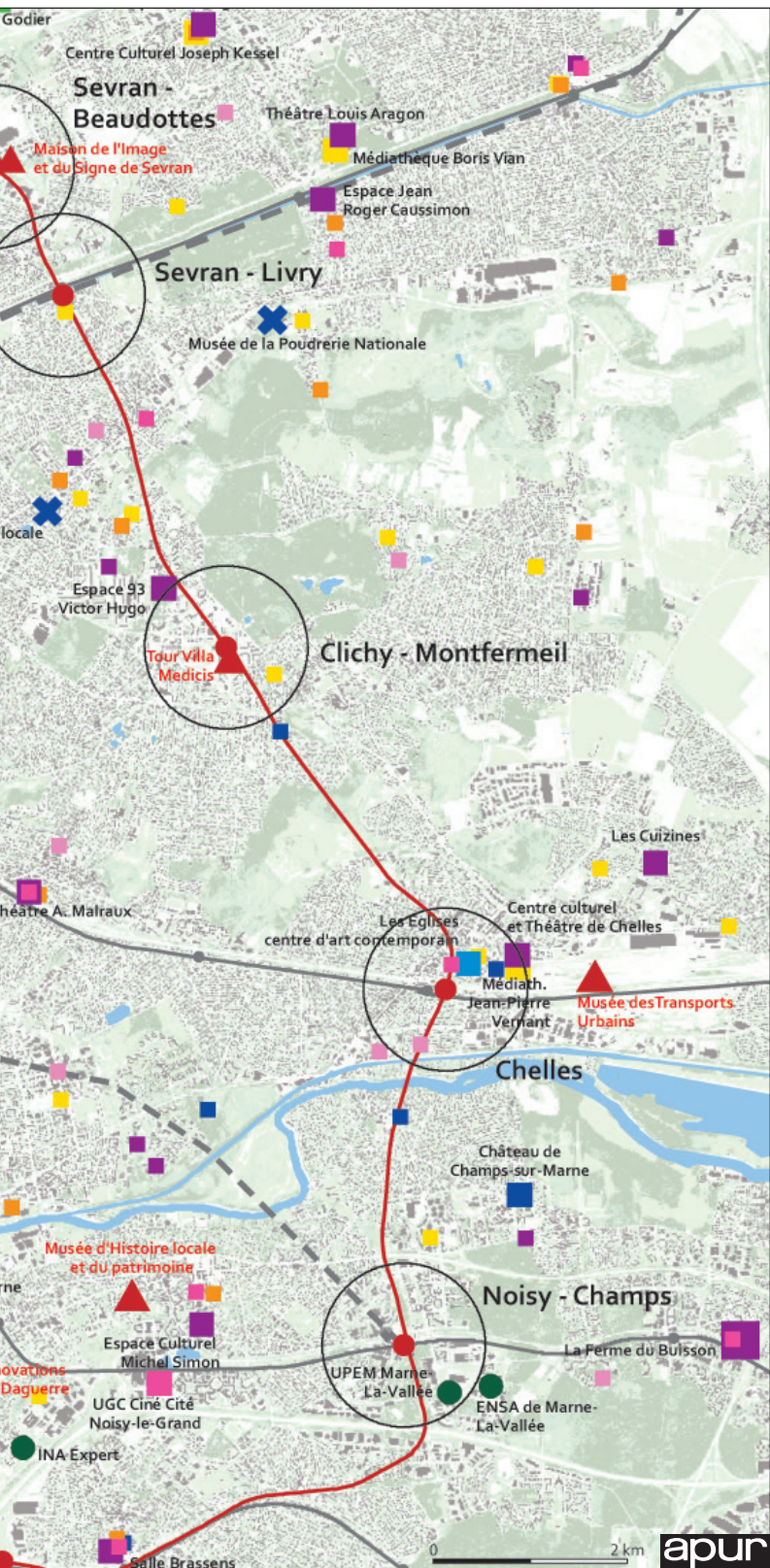




Centre culturel municipal Jean Houdremont — La Courneuve



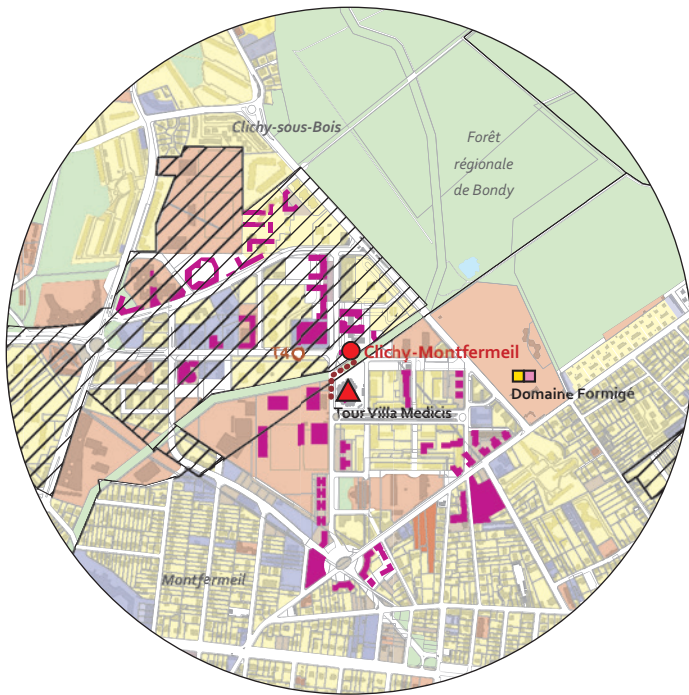
Ancien cinéma les 39 Marches : projet de Maison de l'Image et du Signe — Sevrans



La Courneuve « Six Routes »



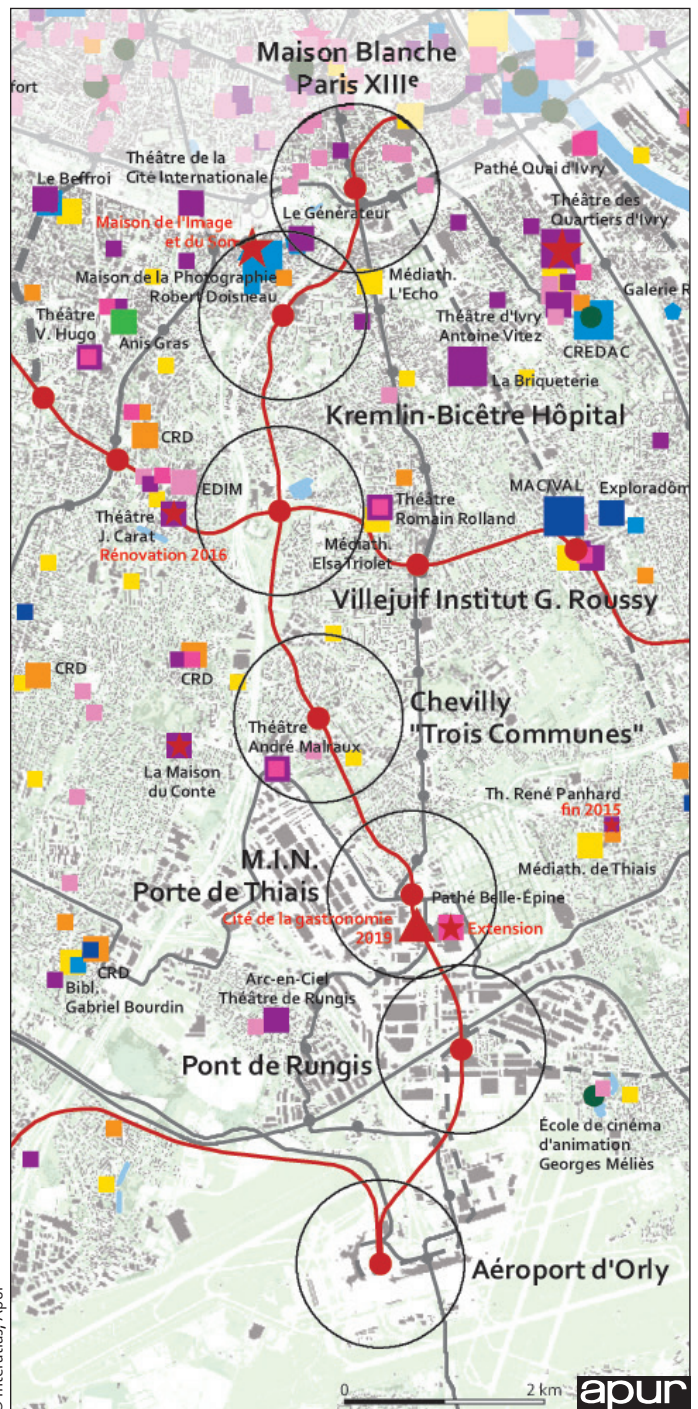
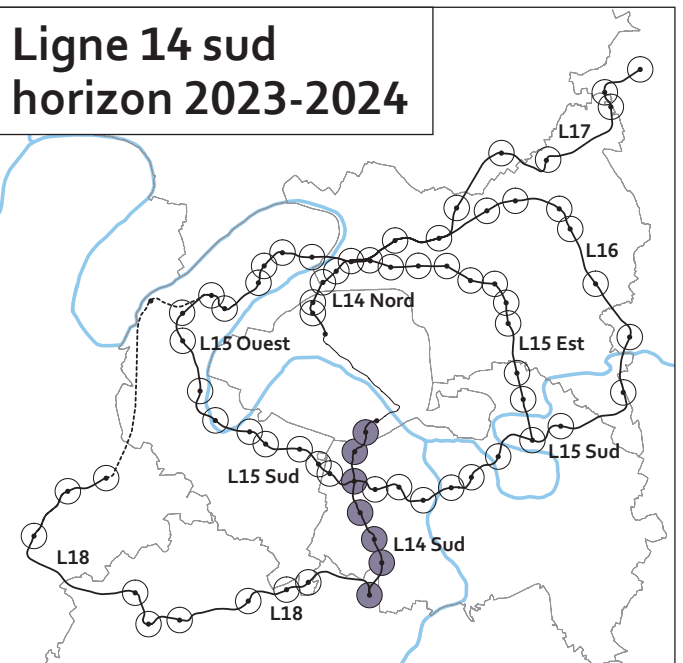
Sevrans — Beaudottes



Clichy — Montfermeil



Chelles





Kremlin-Bicêtre Hôpital



M.I.N. Porte de Thiais



Le Générateur : lieu d'art et de performances créé en 2006. Rencontre annuelle de la performance FRASQ. Réseau Actes if — Gentilly



Maison de la Photographie Robert Doisneau depuis 1996. CA du Val-de-Bièvre — Gentilly

Lieux culturels fréquentés par le public

- Bibliothèque-Médiathèque
 - Cinéma
 - Musée
 - Centre d'interprétation
 - Lieu de mémoire
 - Lieu d'exposition (hors musées)
 - Spectacle vivant
 - Conservatoire
 - Autre lieu de pratiques amateurs
 - Lieu hybride
 - Enseignement supérieur lié à la culture
 - Galerie d'art
 - Librairie
- Projet**
- ☆ En cours
 - △ À l'étude
 - ⌘ Lieu fermé

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

- Logement
- Bureau, activité, commerce
- Équipement

Particularités

- Patrimoine inscrit, classé
- Label patrimoine XX^e siècle
- Lieu de festival
- Résidence d'artiste

Projet

- ZAC en cours
- ZAC à l'étude
- Construction
- Jardin

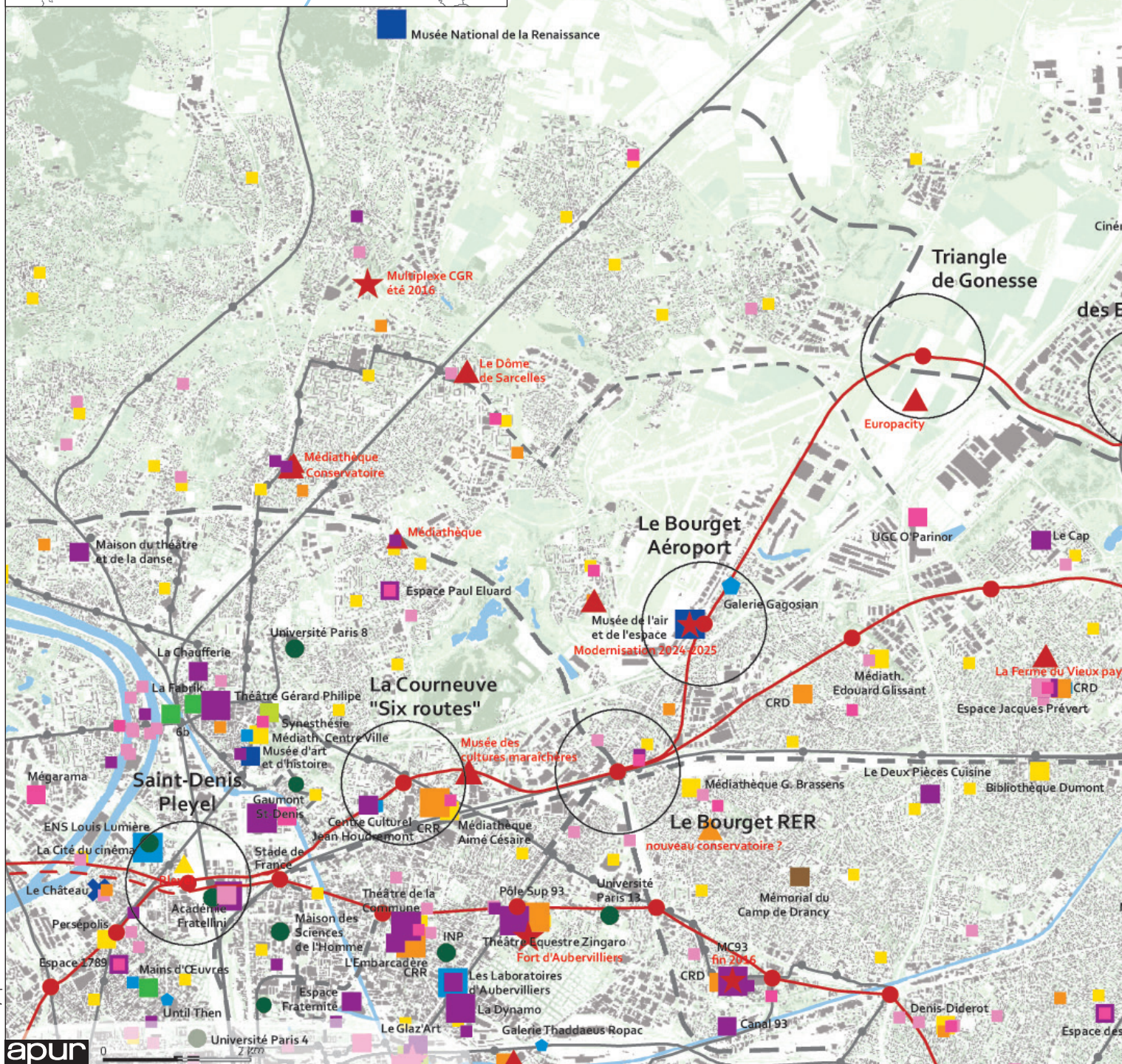
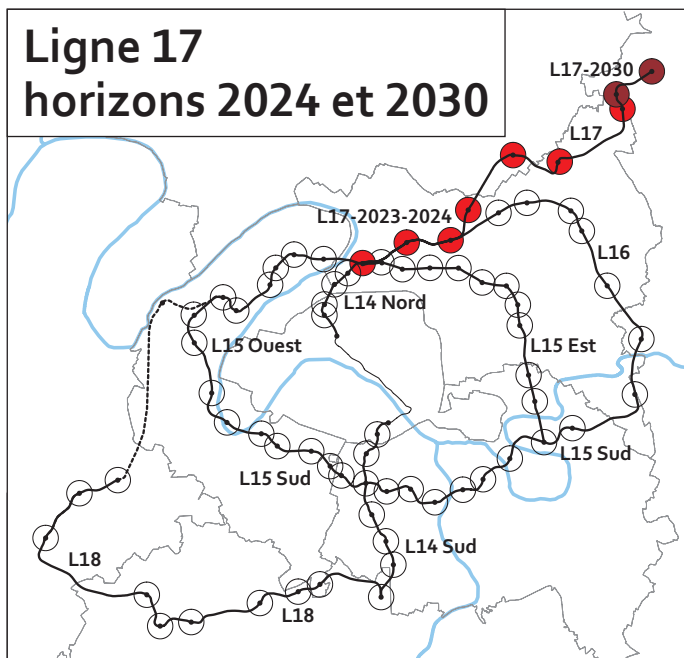
Transport en commun

- Gare GPE
- Autres gares (train-RER, métro, tramway)
- Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)
- Itinéraire à étudier



Vue d'artiste de la future Cité de la gastronomie Paris-Rungis (horizon 2019)

Ligne 17 horizons 2024 et 2030





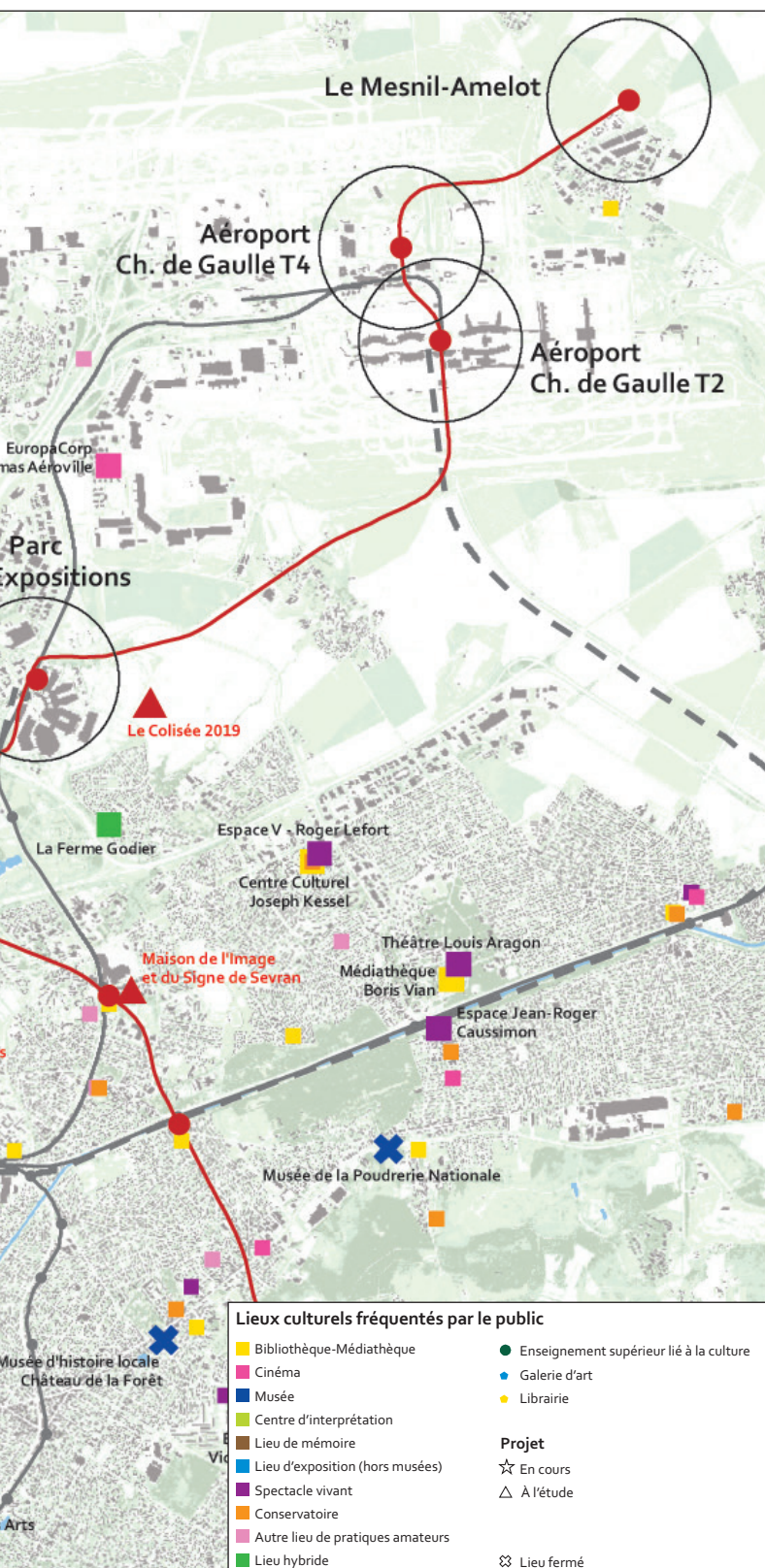
© @EuropaCity

Projet EuropaCity, illustration de la grande salle d'exposition



© Apur — David Bourreau

Musée de l'air et de l'espace (rénovation en cours) — Dugny, Le Bourget



© Thesupermat

Un espace événementiel en plein air au droit de l'aéroport du Bourget et du Parc des Expositions: l'aire des vents. Ici, la scène Jeunes Pousses de Zebrock, Fête de l'Humanité 2014 — Dugny, Le Bourget



Le Bourget Aéroport

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

Logement Bureau, activité, commerce Équipement

Particularités

Patrimoine inscrit, classé Label patrimoine XX^e siècle Lieu de festival Résidence d'artiste

Projet

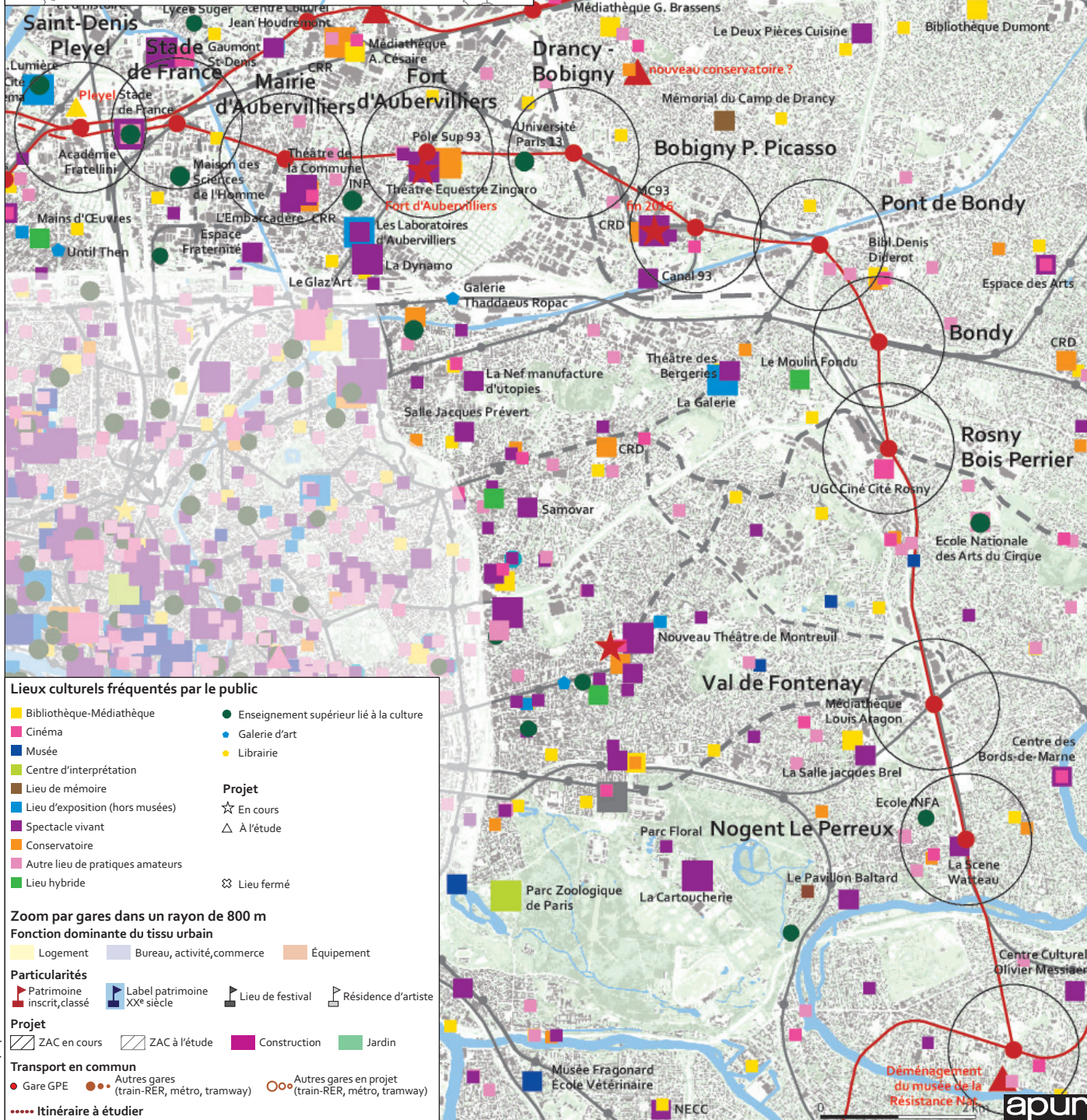
ZAC en cours ZAC à l'étude Construction Jardin

Transport en commun

Gare GPE Autres gares (train-RER, métro, tramway) Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)

Itinéraire à étudier

Ligne 15 est horizons 2025 et 2030

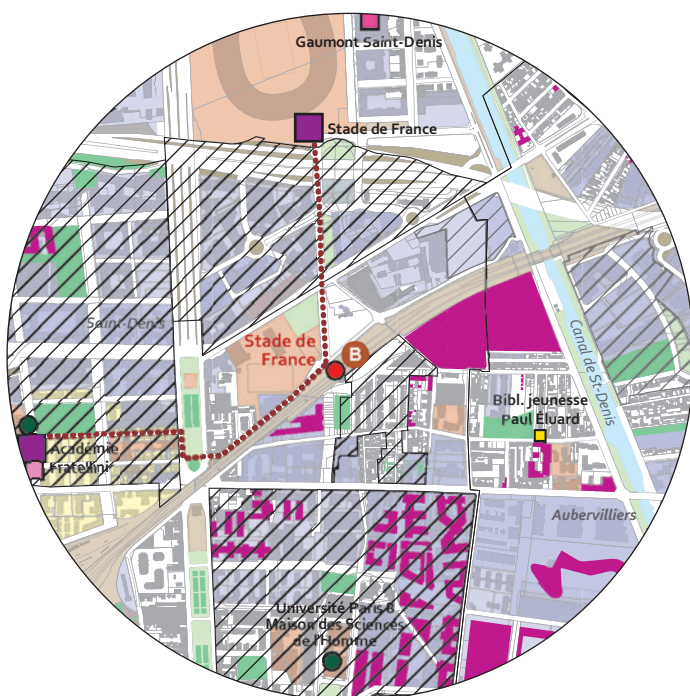




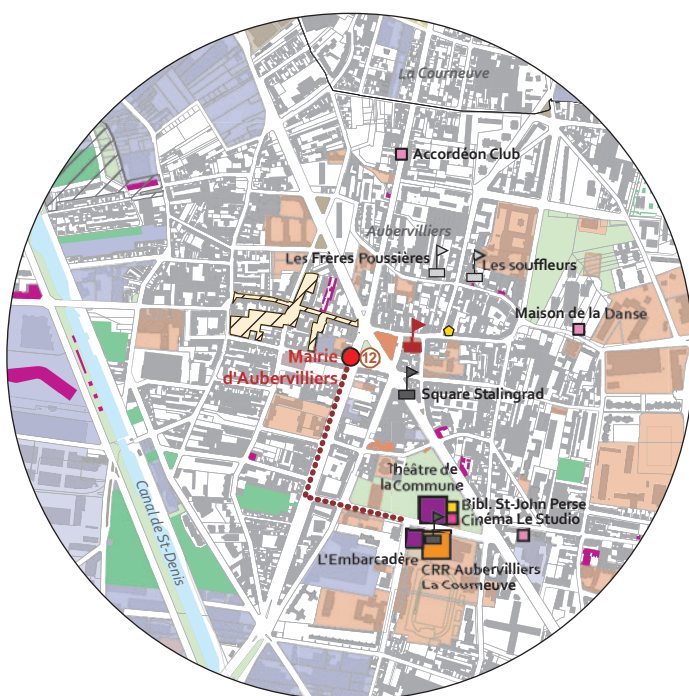
Le cirque Zingaro — Aubervilliers



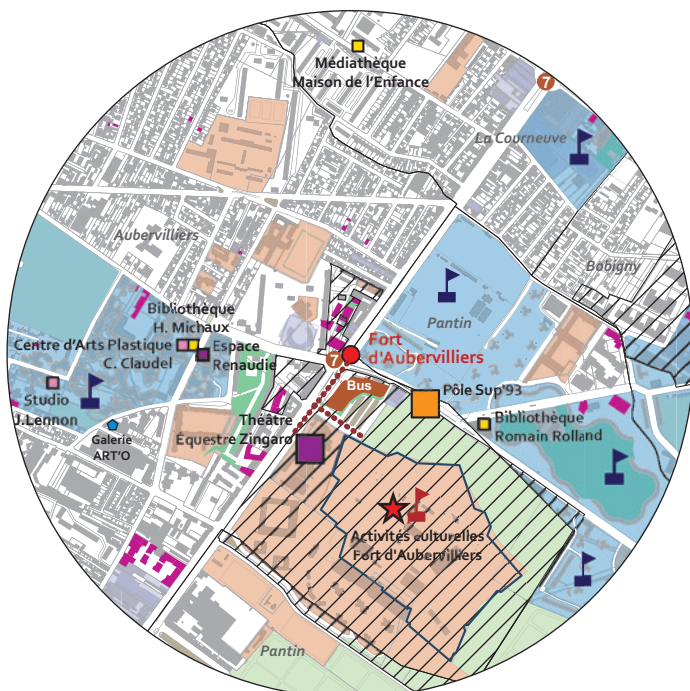
MC 93 — Scène Nationale. La Maison de la Culture 93 a fermé ses portes pour rénovation jusqu'à fin 2016 — Bobigny



Stade de France



Mairie d'Aubervilliers

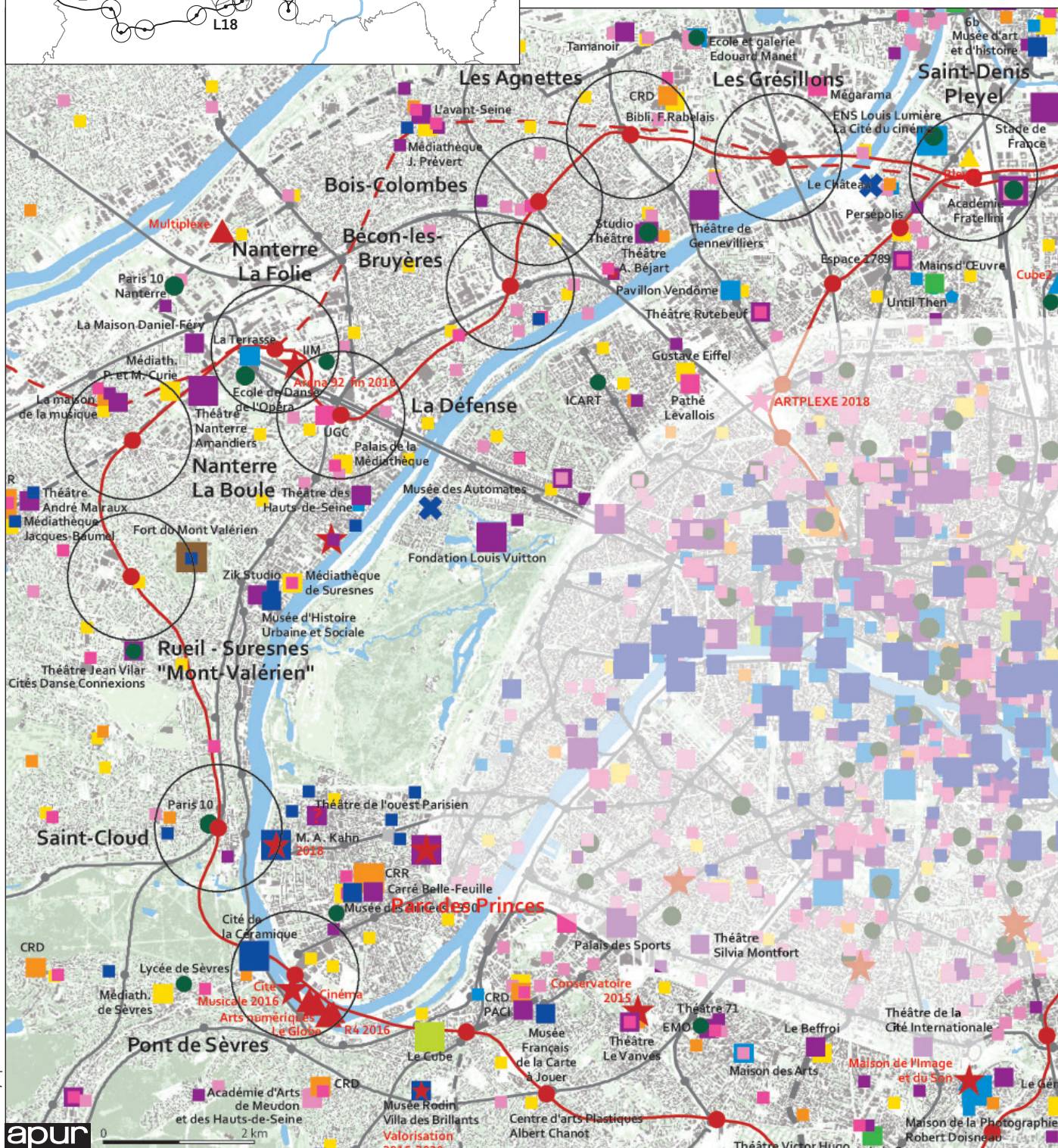
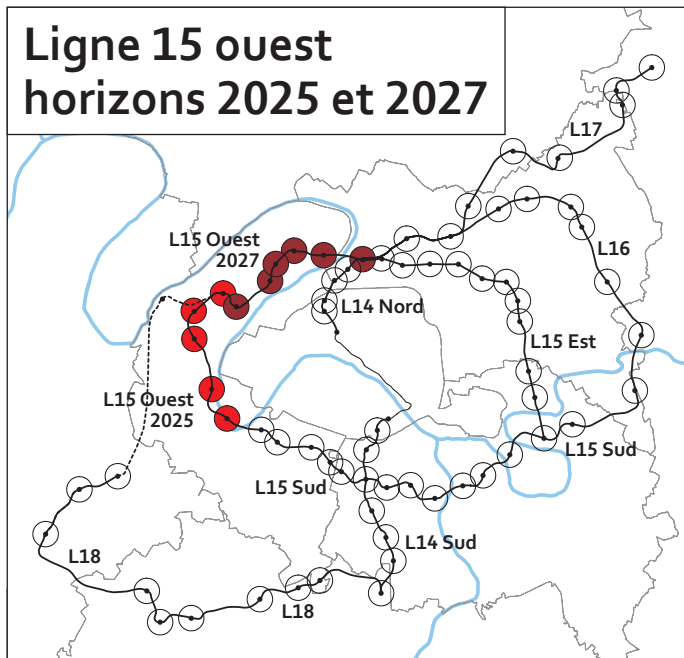


Fort d'Aubervilliers



Bobigny Pablo Picasso

Ligne 15 ouest horizons 2025 et 2027





Visuel du stade Aréna 92 (livraison fin 2016) : jusqu'à 40 000 places en configuration spectacle, 30 000 en configuration rugby — Nanterre



Maison de la Musique, scène conventionnée musique — Nanterre



Saint-Cloud



Nanterre La Boule

Lieux culturels fréquentés par le public

- | | |
|--|--|
| ■ Bibliothèque-Médiathèque | ● Enseignement supérieur lié à la culture |
| ■ Cinéma | ● Galerie d'art |
| ■ Musée | ● Librairie |
| ■ Centre d'interprétation | |
| ■ Lieu de mémoire | |
| ■ Lieu d'exposition (hors musées) | |
| ■ Spectacle vivant | |
| ■ Conservatoire | |
| ■ Autre lieu de pratiques amateurs | |
| ■ Lieu hybride | |

Projet

- ☆ En cours
△ À l'étude

⌘ Lieu fermé

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

- Logement ■ Bureau, activité, commerce ■ Équipement

Particularités

- Patrimoine inscrit, classé ■ Label patrimoine XX^e siècle ■ Lieu de festival ■ Résidence d'artiste

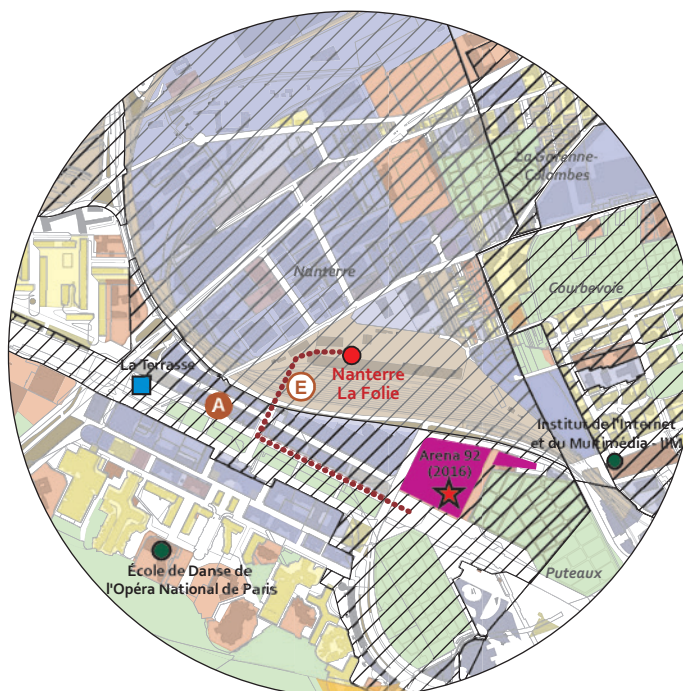
Projet

- ZAC en cours ■ ZAC à l'étude ■ Construction ■ Jardin

Transport en commun

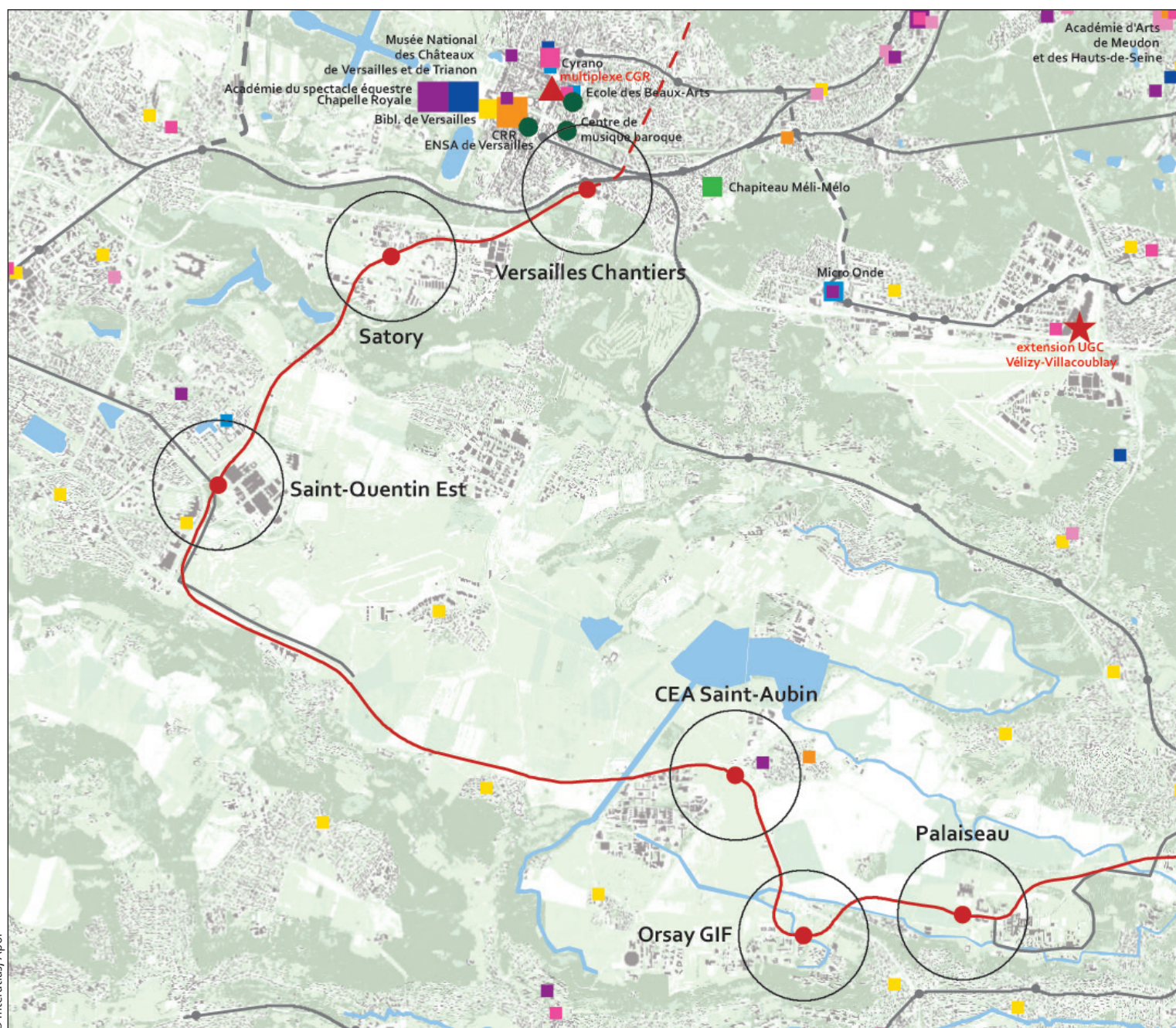
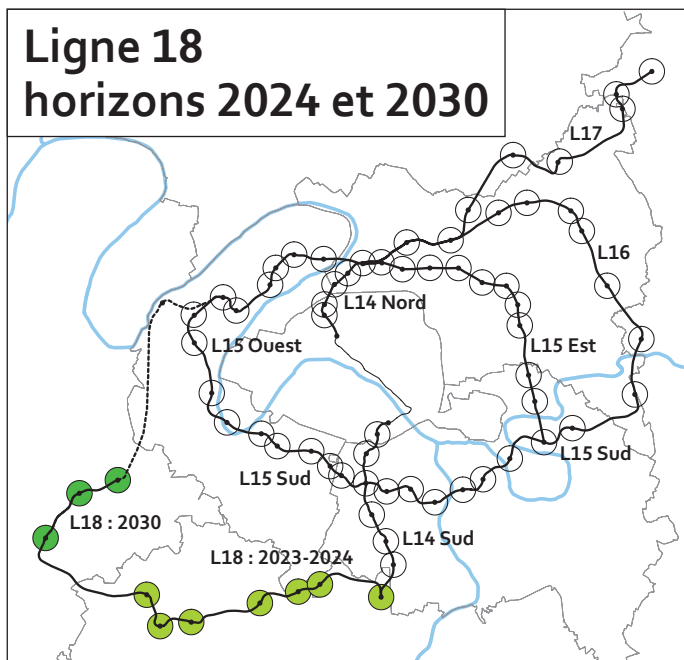
- Gare GPE ● Autres gares (train-RER, métro, tramway) ○ Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)

..... Itinéraire à étudier



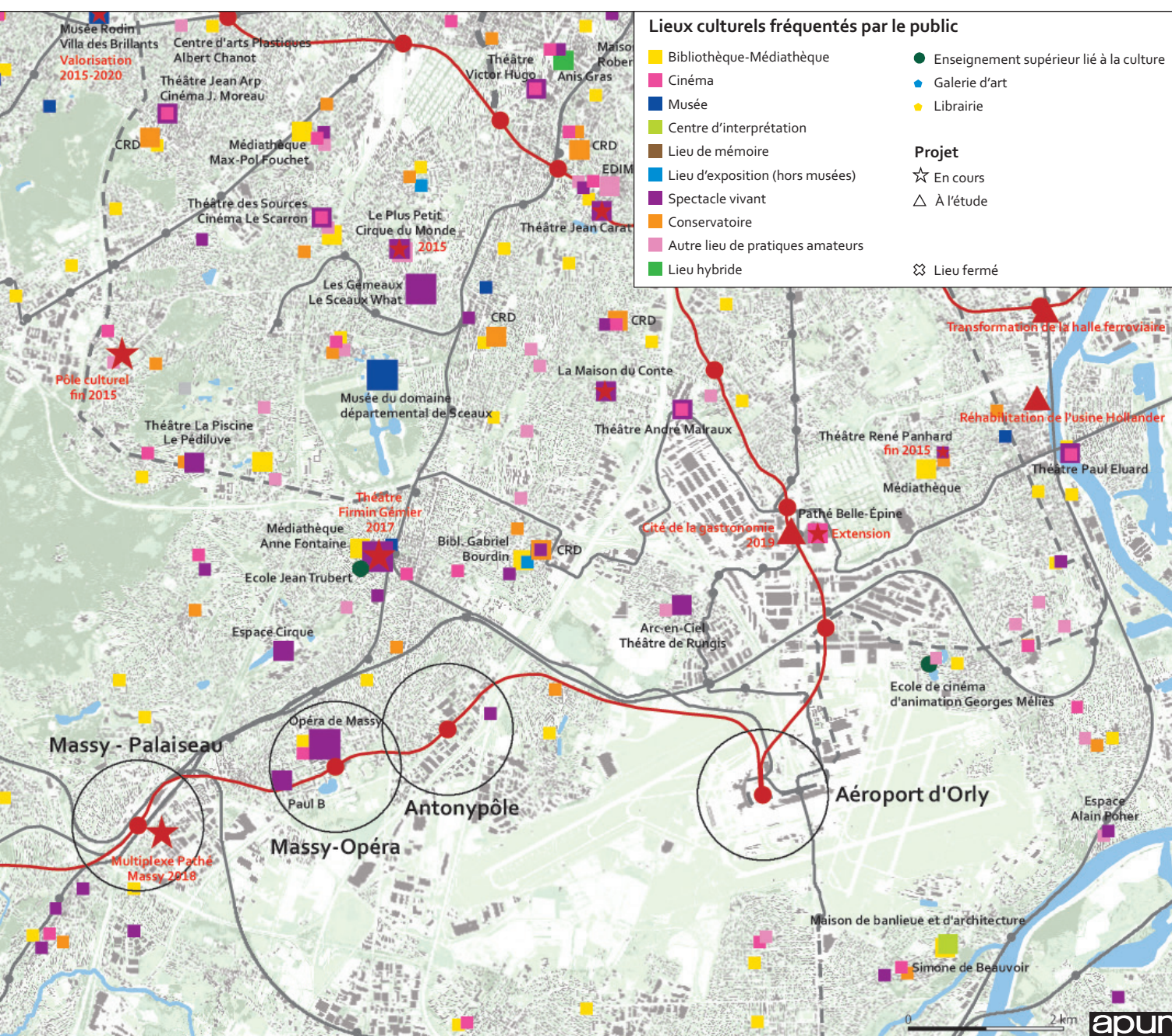
Nanterre La Folie

Ligne 18 horizons 2024 et 2030





Château de Versailles

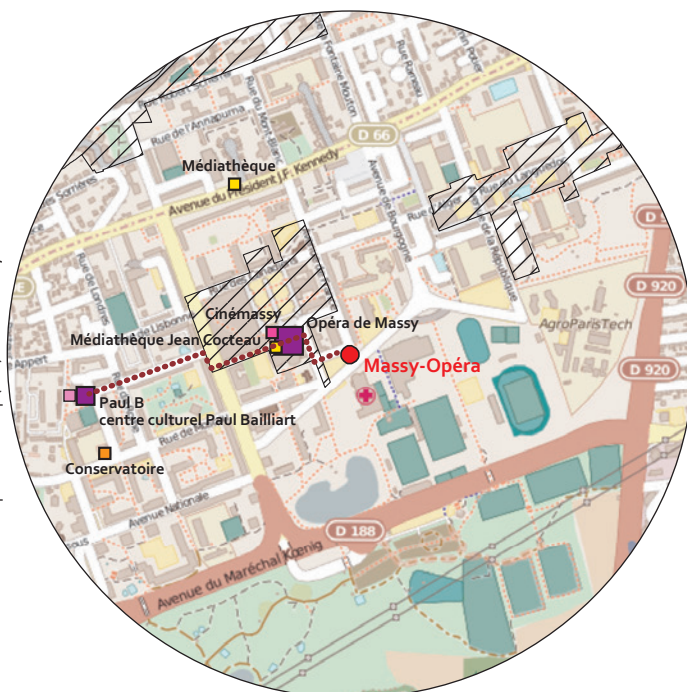




Opéra de Massy, scène conventionnée lyrique — Massy



Paul B : centre culturel Paul Baillart, scène conventionnée musiques actuelles — Massy



Massy Opéra

Zoom par gares dans un rayon de 800 m

Fonction dominante du tissu urbain

Logement Bureau, activité, commerce Équipement

Particularités

Patrimoine inscrit, classé Label patrimoine XX^e siècle Lieu de festival Résidence d'artiste

Projet

ZAC en cours ZAC à l'étude Construction Jardin

Transport en commun

Gare GPE Autres gares (train-RER, métro, tramway) Autres gares en projet (train-RER, métro, tramway)

Itinéraire à étudier

Grand Paris Express et lieux culturels

Avec la construction de 205 km de lignes de métro automatique à l'horizon 2030, le Grand Paris Express (GPE) modifiera la géographie de la métropole, ses pratiques et ses représentations. Quelles seront les interactions entre le GPE, le nouveau réseau de transports en commun et les lieux culturels existants ou en projet ? Quelle sera la place donnée à la culture dans les nouveaux quartiers de gare ? Quel effet de levier peut-on attendre du GPE ?

Pour contribuer à ces débats d'actualité, l'Apur a engagé en 2014 une étude cartographique des lieux culturels existants et en projet aux abords des gares du GPE en partenariat avec la Société du Grand Paris et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France.

Les lieux ciblés sont les lieux culturels qui accueillent du public : bibliothèques-médiathèques, cinémas, musées, lieux d'expositions, lieux de spectacles vivants, lieux de pratiques amateurs, lieux hybrides, lieux d'enseignement supérieur liés à la culture, ainsi que les éléments du patrimoine visitable ou visible depuis l'espace public, partie prenante du paysage culturel.

Les lieux culturels ont été cartographiés avec le projet de GPE à trois échelles différentes : la métropole, les nouvelles lignes de métro, le quartier de gare.

Aux différentes échelles, les enjeux et les questionnements sont complémentaires : maillage métropolitain, évolution des lieux et de leur programmation, conditions d'accès des publics, nouvelles synergies possibles, aménagement, relation entre la gare et le quartier de gare, jalonnement et confort des itinéraires entre la gare et les lieux.

Ce travail constitue une base de connaissance et un outil pour la définition et la mise en œuvre de politiques culturelles partagées, en s'appuyant sur les structures existantes. Au regard des dynamiques culturelles complexes à l'œuvre sur les territoires, le paysage culturel est plus riche et plus diversifié que l'image issue des cartes proposées dans ce corpus, mais l'approche cartographique des lieux culturels accueillant du public constitue une première étape indispensable pour le décrire plus précisément.

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.

